

Aujourd'hui: Ensoleillé passages nuageux
Minimum 3° Maximum 18°
Demain: Ensoleillé chaud et venteux
DÉTAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A3 AGRESSION

Malgré les objections de la poursuite, un juge de la Cour des sessions libère un individu accusé d'avoir sauvagement battu son amle.

A8 MUSÉE DU QUÉBEC

Le Musée du Québec, le plus ancien musée d'État de la province, sera rénové et considérablement agrandi, au coût de \$21 millions.

B1 HURONS

Le gouvernement du Québec se propose de demander à la Cour suprême de se prononcer sur les droits territoriaux des Hurons.

B8 IRAN-IRAK

Tandis que l'Iran intensifie la guerre du Golfe, l'ONU donne à l'Irak et à l'Irak 15 jours pour répondre à un plan détaillé de cessez-le-feu.

C1 LE DOLLAR

En dépit de la vigueur du dollar canadien, la Banque centrale porte son taux d'escompte officiel à son niveau le plus élevé depuis 1986.

Sommaire

Table listing various sections: Annonces classées, Arts et spectacles, Économie, etc.

Québec s'engage à mettre fin aux abus dans les hôpitaux

HUGUETTE ROSSIGNOL ET MARTHA GAGNON

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a annoncé hier un train de mesures pour mettre fin aux dépenses injustifiées, aux conflits d'intérêts et aux abus de toutes sortes dans la gestion des hôpitaux et des autres établissements du réseau.

Au même moment, cinq hôpitaux anglophones de Montréal se solidarisaient avec l'hôpital Royal Victoria, pris à partie hier par le journal The Gazette pour diverses pratiques administratives, dont le paiement à huit de ses cadres supérieurs d'avantages totalisant plus de \$100 000 par année, puisés à même

les dons privés de sa fondation. Ce sont l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'hôpital Douglas de Verdun, l'Hôpital Général de Montréal, St. Mary's et l'Hôpital Général Juif Sir Mortimer Davis.

Ces établissements affirment qu'ils feront tout en leur pouvoir pour maintenir cette pratique, qui consiste à verser des suppléments de salaires à leurs directeurs en utilisant les fonds privés. «Ce n'est qu'en procédant de cette façon, disent-ils, qu'il est possible de recruter et de retenir les meilleurs administrateurs, la concurrence étant vive.» Selon eux, les salaires sont trop bas pour le niveau de compétence de leurs cadres.

Questionnée à ce sujet, Mme Lavoie-Roux s'est cependant gardée de blâmer l'administration de l'hôpital Royal Victoria qui, à son

avis, pouvait avoir agi de bonne foi en l'absence de règles strictes. C'est précisément pour combler ces lacunes et rassurer du même coup la population qu'elle a annoncé le dépôt d'un projet de loi qui aura pour effet:

de resserrer les contrôles, pour éliminer les conflits d'intérêts chez les directeurs généraux des établissements publics et des conseils régionaux de la santé et des services sociaux, ainsi que chez les cadres supérieurs et intermédiaires;

d'exiger des directeurs généraux l'exclusivité de leurs services (donc interdiction absolue de travailler ailleurs) et de leur imposer, vraisemblablement dans un délai raisonnable, la rémunération unique prévue à l'échelle correspondant à leur fonction;

VOIR HÔPITAUX EN A 2

Football: les joueurs «rentrent»

C'est dans la confusion — et sans contrat de travail — qu'a pris fin hier la grève de 24 jours des joueurs de football de la Ligue Nationale. L'Association des joueurs a déposé en cour de Minneapolis une requête anti-trust concernant le système de réserve, le repêchage et les contrats d'embauché. Nos informations, page S 2

«Le théâtre rapporte plus que les Expos»

GEORGES LAMON

Mme Brenda Milner, neuropsychologue, M. Jean Duceppe, homme de théâtre, et M. Jean De Grandpré, chef d'entreprise, ont été proclamés hier soir Grands Montréalais pour le rôle éminent qu'ils ont joué dans le développement et le rayonnement de Montréal.

Ils rejoignent ainsi les 37 Grands Montréalais qui ont été choisis depuis dix ans par l'Académie des Grands Montréalais, une initiative lancée en 1978 par la Chambre de commerce de Montréal et le Canadien National.

Ces trois éminents Montréalais ont d'ailleurs été «consacrés» au cours d'un gala réunissant quelque 900 personnes à l'hôtel Reine Elizabeth.

M. Jean Duceppe s'est réjoui de ce choix qui a été pour lui «une surprise totale». «Ce sont tous les artistes qui vivent, qu'on reconnaît enfin comme des citoyens à part entière», a-t-il dit. Il considère néanmoins ce choix comme «un piège et un défi», puisqu'à l'avenir il lui faudra être excellent.

L'homme de théâtre, amaigri et aux gestes lents, n'avait pourtant rien perdu de sa verve ni de sa subtilité.

«Il faut que le gouvernement s'aperçoive qu'au total des taxes, les troupes de théâtre de Montréal rapportent

VOIR THÉÂTRE EN A 2



M. Jean Duceppe, homme de théâtre, Mme Brenda Milner, neuropsychologue, et M. Jean De Grandpré, chef d'entreprise, ont été proclamés hier soir Grands Montréalais par l'Académie des Grands Montréalais.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

La dette de six pays africains effacée

GILLES PAQUIN envoyé spécial de La Presse VANCOUVER

Sans poser la moindre condition quant au respect des droits de l'homme, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a effacé hier les dettes de six pays africains membres du Commonwealth.

«Nous effaçons la dette (\$347 millions) sans condition», a-t-il déclaré au nom de son collègue le ministre d'État aux Relations extérieures, Mme Monique Landry, lors d'une conférence à Vancouver.

Les six pays en cause — le Kenya \$109 millions; le Ghana \$77 millions; le Nigeria \$42 millions; le Zimbabwe \$30 millions; le Swaziland \$1,3 million et la Zambie \$86 millions — ont tous été dénoncés par Amnesty International pour viol des droits de l'homme.

VOIR DETTE EN A 2 SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

Le numéro 2 prend le pouvoir au Burkina Faso

d'après AFP, Reuter et UPI OUAGADOUGOU

Un coup d'État a éclaté hier au Burkina Faso, a annoncé la radio nationale à Ouagadougou, qui fait état du renversement du «pouvoir autocratique» du capitaine Thomas Sankara.

La radio a également annoncé l'arrestation du capitaine Sankara et a précisé que le «numéro deux» du régime, le capitaine Blaise Compaoré, était l'auteur du coup de force dans ce petit pays du Sahel.

Des coups de feu ont été entendus, notamment à proximité de la présidence de la république et résidence du capitaine Sankara. Le nombre de victimes serait assez élevé, ont déclaré des témoins fuyant le lieu des combats.

Selon des témoins, des véhicules militaires ont fait mouvement vers la présidence en fin d'après-midi et des tirs d'armes lourdes et légères ont été entendus aux abords de la présidence et en provenance de différentes casernes

VOIR POUVOIR EN A 2

Être membre d'un comité d'école, c'est s'impliquer et amasser des fonds

4 - Pourquoi diable devient-on membre d'un comité d'école? «C'est un moyen de pouvoir mieux suivre son enfant, on connaît mieux la structure, on rencontre les professeurs», répond le président de la Fédération des comités de parents du Québec, M. Henri Gervais. Savoir ce qui se passe à l'école de leurs enfants: voilà

ce qui pousse d'abord plusieurs parents à s'impliquer dans le comité d'école. Sur ce plan, ils sont rarement déçus de leur expérience. Parce qu'ils rencontrent fréquemment le directeur et les professeurs, parce qu'ils sont consultés sur plusieurs questions, les membres du comité d'école en savent plus que tout autre parent sur le fonctionnement de l'école.

«À comprendre le système, dit Mme Madeleine Néron du comité central de la CECM, on finit par aider son enfant.»

Mais attention! Être membre d'un comité d'école, c'est beaucoup plus qu'assister à une réunion par mois pour se tenir informé. «Je me suis

aperçu, raconte un membre, qu'en tant que parent, je deviens une source d'information pour les autres parents.» Être membre d'un comité d'école, c'est passer beaucoup de temps à s'informer et à faire des représentations pour l'ensemble des parents.

Et c'est aussi, c'est parfois surtout, consacrer des heures à organiser des activités pour les enfants (fête de la rentrée, fête de Noël, cabano à sucre, etc.) et à amasser des fonds qui paieront pour un voyage éducatif ou pour un nouvel ordinateur. Tellement que certains parents se qualifient eux-mêmes de «cheap labor».

VOIR COMITÉ EN A 6

SUITE DES INFORMATIONS EN A 6

L'ÉCOLE les devoirs des parents

DITES-MOI M'SIEUR PAUL MARTIN, SI LE BRUIT DE VOTRE CANDIDATURE À LA SUCCESSION DE TURNER CONTINUE DE COURIR IL VA FAUDRA VOUS RESIGNER! ?...
Eh! oui... C'est fou ces bruits qui courent et qu'on ne peut arrêter!

Financial advertisements: Enrichissez vos PLACEMENTS, DÉPÔTS GARANTIS (11%, 10 1/2%), Nouveaux! Fonds de placement, BÉNÉFICES PLUS (8%, 1/8%)



Tandis que les sauveteurs poursuivaient leurs efforts désespérés pour parvenir jusqu'à la petite fille, des spécialistes surveillaient, à l'aide d'un équipement sonore, les pleurs et la respiration du bébé, afin de déceler tout signe de défaillance.

La petite Jessica, 18 mois, coincée dans un vieux puits depuis plus de 30 heures

d'après AP
MIDLAND, Texas

La petite Jessica McClure, âgée de 18 mois, coincée depuis plus de 30 heures au fond d'un vieux puits abandonné, a passé hier son temps à fredonner des chansons dont elle seule semblait connaître la mélodie, à pleurer en appelant sa maman et à sommeiller, tandis que les sauveteurs s'efforçaient désespérément de parvenir jusqu'à elle en creusant un tunnel dans le roc entourant le puits asséché.

Sous la direction d'un expert du Bureau fédéral des mines, les policiers, aidés de bénévoles, attaquaient sans relâche la paroi rocheuse du puits de quelque 20 cm de diamètre dans lequel l'enfant était tombée mercredi, alors qu'elle jouait dans le jardin de sa tante.

Le Dr Chip Klunich, du service d'urgence du Memorial Hospital de Midland, a souligné que le fait que Jessica continuait de pleurer était un bon signe.

«L'enfant se trouve au fond du puits depuis plus de 24 heures, ce qui, à mon avis, élimine toute possibilité de blessure sérieuse. Après tout ce temps, s'il y avait eu hémorragie, elle ne pleurerait plus...»

Les secouristes sont parvenus à percer, à l'aide d'une foreuse, un petit trou jusqu'à l'endroit où est coincé le bébé, mais il fallait en-



Jessica McClure

suite l'élargir suffisamment pour qu'un homme puisse s'y glisser, tâche rendue extrêmement ardue par l'épaisseur du roc et le danger d'éboulement. Entre-temps, on a pu toutefois lui faire parvenir de l'oxygène, et une caméra a été descendue dans le puits pour permettre à un médecin d'observer l'état de la petite fille.

Jessica est immobilisée sur le dos, les genoux pliés. Un dispositif sonore a été descendu dans le fond du puits pour qu'elle puisse entendre les encouragements de sa mère, tandis qu'un circuit vidéo permettait de voir son visage pendant un court instant.

Ses parents, Chip, 18 ans et Reba, 17 ans, ont passé des heures à prier devant le puits avec des voisins.

SUITE DE LA UNE

HÔPITAUX

Québec s'engage à mettre fin aux abus dans les hôpitaux

■ de créer l'obligation pour les conseils d'administration de rendre publiques des données supplémentaires concernant leurs états financiers et de répondre aux questions du public;

■ de préciser les obligations des fondations qui sollicitent des dons dans le domaine de la santé et des services sociaux. Ces organismes devront aviser le ministre de tous les avantages directs ou indirects accordés à un établissement public, lequel devra faire rapport au ministre de l'utilisation de ces sommes.

Déjà, une directive et deux questionnaires ont été expédiés par le ministère aux présidents des conseils d'administration et aux vérificateurs de chacun des établissements du réseau qui devront fournir, d'ici le 6 novembre, une information complète sur l'ensemble de leurs pratiques de gestion.

D'autre part, des officiers du ministère procèdent actuellement à des vérifications systématiques dans cinq ou six établissements. Une douzaine d'autres seraient visités au cours des prochaines semaines.

«Il ne m'appartient pas de voir à la gestion de chacun des quelque 900 établissements et des quelque 1 200 organismes du réseau», a noté Mme Lavoie-Roux, insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas d'enquêtes formelles menées à partir de soupçons.

D'autres directives seront émises pour faire éliminer les comptes de dépenses reliés à des activités sportives ou de loisirs. De plus, le ministre devra dorénavant approuver toutes les indemnités de départ accordées à un cadre supérieur du réseau et les vérificateurs externes devront rapporter toute modification au contrat liant ce cadre à son établissement ou conseil régional.

Ces mesures visent à repousser le vent de scandale qui souffle violemment sur les établissements du réseau depuis quelques mois et qui ont sérieusement ébranlé leur crédibilité. On n'a qu'à songer aux abus dénoncés au Centre des services sociaux du Montréal-Métropolitain, aux CLSC Octave-Roussin et Sainte-Thérèse, aux hôpitaux Santa-Cabriné et Sacré-Coeur. Hier, c'était au tour de l'hôpital Royal Victoria.

Plus tôt dans la journée d'hier, le président du conseil d'administration de l'hôpital Royal Victoria, M. David Laidely, déclarait que l'excellente réputation de l'établissement justifiait le paiement de primes à des cadres supérieurs à même les dons privés versés à la fondation de l'hôpital, avantages totalisant près de \$130 000 par année.

«Nous avons depuis longtemps l'habitude d'utiliser les fonds privés pour arrondir le salaire de certains de nos cadres. C'est là une façon de soutenir la concurrence, d'attirer du personnel compétent et surtout de le garder.» Il a précisé que le choix de l'utilisation de ces fonds était laissé à sa discrétion. «Ce montant représente un faible pourcentage des sommes déboursées par la fondation, lesquelles se sont élevées à \$8 millions au cours des deux dernières années.»

À en croire le président du conseil d'administration, tout est parfaitement normal, y compris le prêt de \$100 000 sans intérêt accordé au président de l'hôpital, M. Stephen Herbert, pour acheter sa maison à Westmount. «La fondation utilise également une minime partie des fonds pour des prêts et des hypothèques pour le personnel médical, scientifique et administratif. Cet usage est reconnu au sein des universités et des centres hospitaliers universitaires de Montréal et du Canada.»

Il a aussi assuré qu'aucune irrégularité n'avait été commise même si un contrat de service de

messagerie représentant environ \$25 000 avait été accordée à l'entreprise ACEKO, propriété de l'épouse du directeur de l'hôpital. M. Stephen Herbert, qui n'a dit que quelques mots à cette conférence, affirme n'avoir pas participé aux discussions entourant l'octroi de ce contrat.

Le président du conseil d'administration a beaucoup insisté sur le fait que M. Herbert se classait parmi les meilleurs directeurs d'hôpitaux et qu'il avait déjà refusé des offres venant de l'extérieur.

Dans un communiqué émis en fin de journée, le personnel infirmier de l'hôpital s'est dit indigné et insulté d'apprendre que l'on utilisait les dons de la fondation pour d'autres fins que la qualité des soins. «Encore récemment, c'est sans remords que la fondation sollicitait la population et harcelait le personnel dans le but de leur soutirer quelques dollars.»

Autre réaction: à Drummondville en marge du caucus du Parti québécois, le critique de l'opposition, M. Jacques Rochefort, a demandé hier au ministre d'imposer des sanctions aux administrateurs des différents établissements où des scandales ont éclaté. Il souhaiterait aussi la tenue d'une commission parlementaire sur la gestion dans ce domaine.

DETTE

La dette de sept pays africains effacée

Dans un rapport spécial sur les pays du Commonwealth dont *La Presse* faisait état dimanche dernier, Amnesty reprochait à 33 gouvernements, dont les six mentionnés plus haut, de torturer les prisonniers politiques, de les détenir sans procès et de se livrer à des exécutions sommaires.

Le plus favorisé par la mesure canadienne, le Kenya, a été particulièrement dénoncé par Amnesty pour sa pratique d'une torture atroce, celle de la «baignoire». Selon cette torture, les prisonniers sont enfermés dans une cellule partiellement remplie d'eau, parfois jusqu'à ce que leurs pieds pourrissent.

Interrogée sur ce sujet, Mme Landry a répliqué que le premier ministre Brian Mulroney, M. Clark et elle-même profitaient de toutes les tribunes possible pour traiter des droits de l'homme.

Elle a expliqué que le gouvernement canadien mettait beaucoup d'accent sur la défense des droits de l'homme mais qu'il ne voulait pas en faire une condition obligatoire dans la distribution de son aide aux peuples du Tiers-Monde.

Selon Mme Landry, le Canada efface les dettes de ces pays dans le but d'encourager et d'appuyer le processus de réforme de leurs politiques économiques.

Elle a dit qu'Ottawa respectait ainsi un engagement pris l'an dernier à la session extraordinaire des Nations-Unies sur l'Afrique visant à stimuler le développement économique et soulager la pauvreté endémique de ce continent.

Par son geste, le Canada s'associe aux efforts déployés par la communauté internationale pour alléger le fardeau du service de la dette des États les plus démunis de l'Afrique subsaharienne. En septembre, le Canada a pris une mesure semblable en faveur de sept autres pays africains lors du Sommet de la francophonie à Québec, effaçant une dette de \$325 millions au chapitre de l'aide au développement.

Les six pays du Commonwealth, qui viennent d'obtenir un cadeau de \$347 millions d'Ottawa, ne sont pas sortis de leurs difficultés économiques pour autant. Si leur dette envers le Canada disparaît, ils conservent tous des dettes extérieures énormes: le Kenya de \$4,2 milliards; le Ghana de 2,4 milliards; le Nigeria de \$18,3 milliards; le Zimbabwe de

2,1 milliards; la Zambie de \$4,4 milliards et le Swaziland de \$207 millions.

La question d'ailleurs est longuement discutée au Sommet plus tôt dans la journée lorsque les délégués se sont penchés sur la détérioration de la situation économique des pays du Tiers-Monde.

La conférence a émis une déclaration déplorant la montée du protectionnisme et réclamant une ouverture plus grande des marchés.

THÉÂTRE

Le théâtre rapporte plus que les Expos

«Et puis... ça coûte moins cher que les Expos», a-t-il lancé. «Et puis... ça coûte moins cher que la toile du Stade.»

Est-ce là la rançon de la gloire pour celui qui, depuis 42 ans, oeuvre au théâtre? «Gloire est un mot qui me fait peur, a-t-il dit. Je préfère chance.»

De son côté, Mme Brenda Milner, reconnue mondialement pour ses travaux sur le fonctionnement de la mémoire, s'est dit très flattée par cet honneur qui lui a été décerné pour les recherches de son équipe sur la mémoire. «Ça me plaît énormément, car j'aime bien Montréal et surtout son aspect multiculturel qui est une véritable richesse, a déclaré en substance Mme Milner. «Vraiment, j'ai été surprise et émue à la fois en apprenant la nouvelle au téléphone. Ce fut évidemment très agréable pour moi. Il faut dire que je ne connaissais pas ce genre de prix.»

Enfin, M. Jean De Grandpré, figure montréalaise très connue, croit que le comité de sélection, en le choisissant, a voulu marquer son apport à la qualité de vie de la métropole, «qualité de vie qui passe aussi par le secteur économique», a-t-il dit.

«J'ai toujours essayé d'améliorer la qualité de vie à Montréal», a dit M. De Grandpré, de retour d'une tournée des grandes capitales européennes. «Je crois que Montréal ne peut exister sans le milieu économique, sans les milliers d'emplois. Ainsi, a-t-il ajouté, Bell Canada est source de milliers d'emplois et de milliers d'emplois secondaires.»

D'autre part, l'Académie des Grands Montréalais a annoncé hier la création d'un prix d'excellence pour 1988. Ce prix soulignera l'apport exceptionnel des quatre universités dans tous les secteurs de développement. Doté d'une bourse de \$5 000, ce prix récompensera une thèse de doctorat en mettant en relief l'effort, la détermination et la créativité de son auteur.

POUVOIR

Le numéro 2 prend le pouvoir au Burkina Faso

ments, provoquant la panique chez les civils qui ont déserté les rues. Les tirs se sont alors poursuivis par intermittence.

Le coup d'État a été revendiqué par un «Front populaire» disant s'exprimer au nom du capitaine Compaoré. Le communiqué du «Front populaire» a été lu à la radio par le lieutenant Omar Traoré.

Le Conseil national de la révolution, organe suprême du pouvoir issu de la prise du pouvoir par le capitaine Sankara le 4 août 1983, a été dissous, a précisé le communiqué. Les auteurs du coup d'État se sont livrés à une violente diatribe contre le «traître» Sankara. Cependant l'orientation «révolutionnaire» imprimée au pays depuis le coup d'État de 1983 sera préservée, selon la radio.

La radio burkinabe a annoncé que toutes les frontières aériennes et terrestres du pays étaient fermées jusqu'à nouvel ordre et qu'un couvre feu était instauré de 19h à 5h.

La journée de vendredi a été proclamée «jour férié» sur l'en-

semble du territoire, a précisé la radio nationale. Elle diffuse régulièrement le même communiqué du «Front populaire», annonçant la destitution du capitaine Thomas Sankara et la dissolution de toutes les instances du précédent régime sans donner aucune information sur la situation à Ouagadougou et dans le reste du pays.

A Abidjan, le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, est tenu informé heure par heure des événements au Burkina Faso, indique-t-on dans les milieux proches de la présidence de Côte-d'Ivoire.

Selon la déclaration du «Front populaire», les «forces démocratiques» du pays ont pris le pouvoir parce que Sankara avait concentré un trop grand pouvoir entre ses mains et menait le pays vers le chaos politique, économique et social.

Les nouveaux dirigeants ont cependant assuré que le processus révolutionnaire entamé il y a quatre ans par Sankara et les jeunes officiers se poursuivrait, mais que des «corrections» étaient nécessaires pour lutter contre une «démobilisation des masses et une dégénérescence de la révolution».

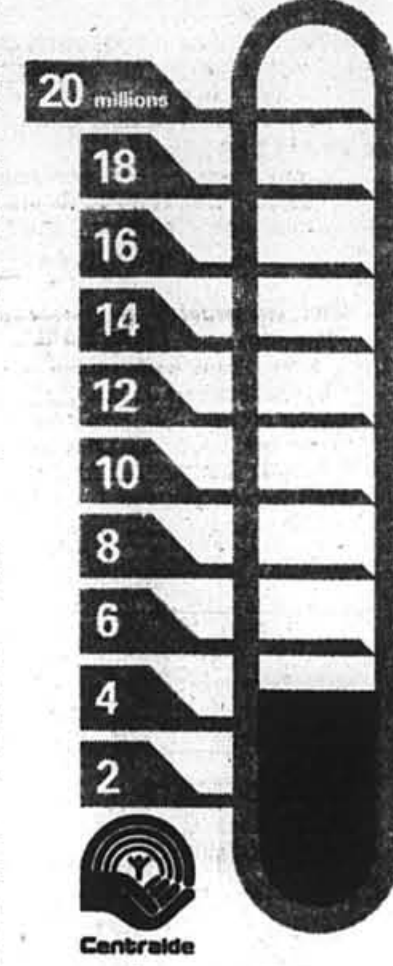
Le capitaine Sankara, 37 ans, s'était affirmé comme un «tiers-mondiste progressiste» et avait voulu prendre ses distances avec la France, ancienne puissance coloniale, et, entre autres, se rapprocher de la Libye, ce que plusieurs dirigeants africains lui reprochaient.

Il avait rebaptisé son pays, la Haute-Volta, en Burkina Faso.

Le capitaine Blaise Compaoré, 36 ans, était ministre d'État délégué à la présidence depuis août 1983 et cumulait cette charge avec celle de ministre de la Justice depuis septembre 1984.

Compagnon d'armes de Sankara, il avait participé activement à l'arrivée au pouvoir de celui-ci en tant que commandant des paracommandos de Po (sud du pays).

Le Burkina Faso, pays enclavé en Afrique de l'Ouest, est pratiquement sans richesse naturelle et est l'un des plus pauvres de la planète avec un PNB annuel de moins de \$240 par habitant.



\$5,143,000



Où donner son sang

■ La Presse et la Croix-Rouge rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet automne, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année:

■ Montréal, Centre Permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h;

■ Centre Hospitalier Sainte-Jeanne d'Arc, salle communautaire, entrée principale, 3570, rue Saint-Urbain, de 10 h à 16 h;

■ Défense Nationale, Garnison Longue-Pointe, 6560, rue Hochelaga, gymnase, bâtisse 123, de 11 h à 14 h;

■ Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice, Maison communautaire des coopératives, 1105, avenue Emile-Journault, de 14 h 30 à 20 h 30;

■ Sainte-Julie, les Chevaliers de Colomb, en collaboration avec les Filles d'Isabelle, Ecole Arpège, 649, rue Saint-Joseph, de 14 h 30 à 20 h 30.

Trois décisions de la Cour suprême

Criminels dangereux, détecteur de mensonge, agression sexuelle

■ La Cour suprême du Canada a rendu hier plusieurs décisions, concernant notamment la constitutionnalité de la loi sur les criminels dangereux, la validité du détecteur de mensonge et les caractéristiques essentielles de l'agression sexuelle.

Le tribunal a décrété constitutionnelle la loi en vertu de laquelle un jeune homme de 16 ans avait été déclaré criminel dangereux et envoyé en prison pour une période de temps indéfinie.

Thomas Patrick Lyons, âgé aujourd'hui de 20 ans, est au nombre d'une soixantaine d'individus qui pourraient passer le restant de leur vie en prison par suite des dispositions de la loi sur les criminels dangereux adoptée en 1976, au lendemain de l'abolition par le Parlement de la peine capitale.

Lyons s'était reconnu coupable, en 1983, d'avoir pénétré par effraction dans la demeure de sa belle-soeur, de l'avoir violée sous la menace d'un revolver, puis d'avoir volé son automobile. Il avait choisi un procès devant juge seul.

Lors de l'enquête, il avait été établi que le jeune homme manifestait un comportement agressif

depuis son enfance, se plaignant à terroriser son entourage, volant ses parents et manifestant une cruauté féroce envers les animaux.

Lyons en appela de sa sentence, en faisant valoir qu'il n'aurait pas admis sa culpabilité s'il avait su qu'on appliquerait cette législation à son endroit, et que la sentence indéfinie constituait un traitement cruel et injuste.

Les cinq juges ont toutefois maintenu la constitutionnalité de la loi, en rappelant, entre autres, que Lyons avait reconnu sa culpabilité sous deux chefs très sérieux, dont l'un le rendait passible de la détention à vie. Ils ont souligné par ailleurs que l'objet premier des sentences préventives de ce genre était de protéger la société.

Dans un autre ordre d'idée, la Cour suprême a décrété que les résultats du test du détecteur de mensonge n'étaient pas admissibles en preuve dans le cadre d'un procès criminel.

Le détecteur de mensonge n'a pas sa place dans le processus judiciaire dans la mesure où l'on s'en sert pour déterminer ou vérifier la crédibilité des témoins, a précisé la Haute Cour, qui se trouve ainsi à infirmer une or-

donnance émise en 1984 par la Cour d'appel du Québec relativement à la condamnation en Cour des sessions de deux individus reconnus coupables de complot dans le but de commettre un vol à main armée.

Enfin, la Cour suprême a renversé un jugement de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick qui, alléguant que «les seins sont des caractéristiques sexuelles secondaires», avait innocenté un individu de la région de Fredericton accusé d'avoir posé ses mains sur les seins d'une adolescente de 15 ans en lui disant: «Allons, chérie, ne me frappe pas, je sais ce que tu veux.»

Dans un jugement unanime, la haute cour a souligné que, plutôt qu'une simple question d'anatomie, l'agression sexuelle peut être définie comme une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la victime.

Cette décision revêt un intérêt particulier dans la mesure où la notion d'agression sexuelle, intégrée dans les lois canadiennes au début des années 1980 en remplacement des crimes de viol, de tentative de viol et d'attentat à la pudeur, n'est nulle part définie dans le Code criminel.

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis					
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.			
Abitibi	1	10	Nua. pluie	6	22	N.-Orléans	7	24
Outaouais	3	18	Ens. nua.	6	15	Pittsburgh	0	17
Laurier-des-Cantons	2	12	Nua. averse	10	19	S. Francisco	11	20
Mauricie	0	12	Ens. nua.	20	29	Washington	3	16
Québec	0	12	Nua. averse	6	14	Dallas	12	27
Lac-Saint-Jean	-1	10	Nua. averse					
Rimouski	-1	10	Nua. averse					
Bas-Saint-Jean	-1	10	Nua. averse					
Bas-Caraïbe	-1	10	Nua. averse					
Sept-Îles	-3	6	Ens. nua.					

Canada			les capitales					
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.			
Victoria	3	13	Amsterdam	10	15	Madrid	8	18
Edmonton	-4	10	Athènes	16	25	Moscou	2	9
Regina	4	13	Acapulco	23	34	Mexico	9	25
Winnipeg	-3	9	Berlin	10	18	Oslo	6	10
Toronto	8	10	Bruxelles	8	15	Paris	12	15
Fredericton	-1	14	Buenos Aires	-	-	Rome	11	24
Halifax	3	12	Copenhague	9	12	Stouil	17	19
Charlottetown	6	11	Genève	10	15	Stockholm	7	11
Saint-Jean	6	14	Hong Kong	26	28	Tokyo	17	21
			Le Caire	17	28	Trinidad	25	34
			Lisbonne	14	20	Vienne	7	20
			Londres	9	12			

La Quotidienne
Tirage d'hier
a trois chiffres **381**
a quatre chiffres **0062**

42-5-01
Vendredi, 16 octobre 1987.

Le juge libère un homme accusé d'avoir battu sauvagement son amie

Malgré les vives objections du procureur de la Couronne

JOYCE NAPIER

Malgré les vives objections du procureur de la Couronne, le juge André Duranleau, de la Cour des sessions, a libéré hier un homme qui aurait battu sauvagement son amie le 8 octobre dernier.

Me Marc-André Brousseau s'était opposé à ce qu'on libère Ramsey Janvier, chômeur de 24 ans, en attendant son enquête préliminaire. Le représentant du ministère public avait fait valoir à la cour que le prévenu, accusé de voies de fait graves sur son amie Caroline Daoust, 19 ans, représentait un danger pour la société. Le juge a conclu que la preuve présentée devant lui ne justifiait pas une incarcération en attendant la prochaine étape des procédures et a libéré le prévenu moyennant certaines conditions.

Pour mieux appuyer son objection, toutefois, le procureur avait fait témoigner le sergent-détective Yvon Ducharme, de la police de la Communauté Urbaine de Montréal, enquêteur dans cette affaire. Le témoin a dit que l'accusé avait transporté lui-même la victime, grièvement blessée, à l'hôpital Saint-Michel, le 8 octobre dernier. Mme Daoust avait une blessure profonde près du coeur, causée par la lame d'un couteau. Elle avait des lacerations au dos, la rate perforée, des lésions au foie, une fracture du nez, les dents cassées et des bleus aux jambes.

Trois jours après son arrivée à l'hôpital, où elle a dû subir l'ablation de la rate, les médecins ont appelé les policiers, qui sont venus recueillir les propos de la victime.

Mme Daoust a dit aux enquêteurs que le prévenu l'avait battue sauvagement pour ensuite lui insérer un bâton dans le vagin, lui causant ainsi plusieurs blessures internes. Pour mettre fin à cette torture, a-t-elle dit aux policiers, elle a tenté de se suicider en s'enfonçant un couteau dans la poitrine. La victime, qui maintient qu'elle fait vivre M. Janvier en dansant dans des boîtes de nuit, a également dit aux policiers que son ami, qui habitait de temps à autre chez elle dans son appartement de la rue Capri à Saint-Léonard, l'avait déjà battue avant le 8 octobre dernier.

Janvier a été arrêté le 13 octobre alors qu'il venait rendre visite à son amie à l'hôpital.

Il a été libéré hier moyennant certaines conditions. Il ne devra pas chercher à contacter la victime, devra demeurer chez sa mère à Montréal-Nord, et devra se rapporter à la police une fois par semaine.

Le procureur de la Couronne, visiblement outré par la décision du tribunal, a alors demandé qu'on fasse subir au prévenu une enquête préliminaire au plus tôt. Le juge a donc fixé la procédure au 22 octobre.

Le prévenu, amateur de kickboxing, maintient que la victime avait d'autres petits amis qui auraient pu être les auteurs de cette agression. Il a dit au juge qu'effectivement il ne travaillait pas mais que sa mère le faisait vivre, et non son amie.

M. Janvier a dit à la cour que la victime avait déjà tenté de se suicider à plusieurs reprises et qu'il était possible qu'elle se soit infligée elle-même ses blessures. Il a ajouté qu'il essayait de s'occuper de son mieux de la victi-

me, qui tenait beaucoup à lui, quand elle passait des moments de dépression. Il laissait quelques effets personnels chez elle pour qu'elle se sente rassurée.

La victime repose toujours à l'hôpital sous surveillance policière. Si la victime n'est pas en état de témoigner le 22 octobre, a dit plus tard Me Brousseau, l'enquête préliminaire pourrait avoir lieu à l'hôpital, afin d'accélérer les choses.

L'avocat du prévenu, Me Jack Weissman a dit dans une entrevue que son client n'a pas de casier judiciaire et que la preuve présentée par la Couronne est basée uniquement sur la version des faits de la victime, une version démentie par l'accusé. Il ne s'agit pas ici, a noté le plaideur, d'une histoire comme bien d'autres de violence conjugale comme il semblerait à prime abord. L'avocat a ajouté qu'il ne fallait pas toujours mettre sous clé tous les prévenus dans des causes de violence car ils sont présumés innocents.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la violence conjugale du ministre de la Justice, M. Herbert Marx, on crie au loup à chaque fois que les tribunaux sont saisis de causes de violence entre conjoints. Il ne faut pas épiéter sur les droits d'un individu prétextant un fléau social. On ne peut pas non plus, a tenu à ajouter l'avocat, enfermer chaque personne soupçonnée de violence conjugale, clamant ainsi qu'on protège la société.

«Et si l'accusateur ment?» a demandé Me Weissman, où en sont les droits fondamentaux des prévenus?

La CUM pourrait être mise sous tutelle...

Faute d'avoir produit son budget

FLORIAN BERNARD

Techniquement, et selon les dispositions de la loi, la Communauté urbaine de Montréal pourrait être mise sous la tutelle du gouvernement faute d'avoir produit son budget annuel dans les délais fixés par le législateur. Depuis minuit, hier soir, la CUM est donc dans une situation d'illegalité, compte tenu de la loi qui la régit.

Les articles 209 et autres de la loi C-37.2 contraignent la CUM de déposer son budget au plus tard le 15 octobre de chaque année. Si la CUM veut déroger à cette obligation, elle doit obtenir une autorisation du Conseil des ministres, au moyen d'un arrêté-en-conseil faisant l'objet d'une publication dans la Gazette officielle. Or, la CUM n'a pas demandé une telle dérogation et elle n'a pas l'intention d'en demander une.

Si la loi oblige la CUM à déposer son budget au plus tard le 15 octobre, elle ne prévoit toutefois aucune sanction dans l'éventualité où cette même loi serait transgressée! Cependant, en vertu de ses pouvoirs, le ministre des Affaires municipales pourrait exercer un droit de tutelle sur la CUM. C'est une éventualité bien peu probable. N'importe quel contribuable de l'une ou l'autre des 29 villes qui composent la CUM pourrait également déposer une requête en Cour supérieure, exigeant que la CUM soit mise en demeure de déposer son budget dans les délais impartis par la loi. Cette éventualité est aussi improbable que la première.

Par courtoisie, le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a in-

formé le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, de la décision du comité exécutif de ne pas déposer le budget le 15 octobre, malgré l'obligation légale de le faire. Il a déclaré à La Presse, hier, que la CUM se trouve dans une situation illégale contre sa volonté. «C'est parce que nous ne connaissons pas encore quelle sera la contribution du ministère des Transports que nous ne pouvons déposer le budget de la CUM. La situation sera beaucoup plus critique le 15 novembre, alors que le débat devra s'entamer dans le processus d'adoption du budget».

Toutes les villes de la CUM sont actuellement dans l'impossibilité d'adopter leurs propres budgets à cause de la situation actuelle. Les villes ne peuvent, en effet, fixer leurs taux d'imposition si elles ne connaissent pas de façon exacte le montant des dépenses de la CUM et la quote-part de leur contribution aux différents services du gouvernement métropolitain, notamment le transport en commun.

C'est la première fois depuis sa création, en 1970, que la CUM se trouve dans une telle situation. Il est déjà arrivé que la CUM obtienne un délai pour déposer son budget, mais c'était à cause de circonstances «contrôlables», notamment les élections municipales. Le ministre avait accordé un délai de quelques semaines, ce qui avait évité une situation d'illegalité.

Il a été impossible d'obtenir, hier, des commentaires du ministre des Affaires municipales, M. Bourbeau. Ce dernier est en Afrique jusqu'au 20 octobre. Quant au sous-ministre, M. Jacques O'Brady, il est en vacances.

L'aile élue du RCM devra peut-être se soumettre aux instances du parti

MARIANE FAVREAU

Coincée entre les exigences du parti et les impératifs de l'administration quotidienne de la Ville, l'aile élue du RCM devra peut-être se soumettre davantage aux instances du parti.

C'est en tout cas le sens d'une proposition qui sera discutée au prochain congrès du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), fin novembre, qui vise à s'assurer de l'orthodoxie des décisions de l'administration.

«Le conseil des élus du RCM (maire et conseillers municipaux) devrait soumettre au bureau exécutif du parti toute initiative non couverte par le programme, ou sujette à interprétation du programme.» Le bureau exécutif verra alors à organiser la consultation, et les débats sur la question, à l'intérieur du parti.

Il ne s'agit là que d'un exemple démontrant que le RCM n'a pas fini d'explorer la dynamique nouvelle créée au sein du parti par «la pratique du pouvoir» à l'hôtel de ville.

C'est d'ailleurs le thème du congrès où l'on tentera de clarifier et d'harmoniser les relations entre les élus et le parti, de façon à faciliter l'information et la participation des membres aux décisions politiques.

«En 1974, le RCM n'a pas été créé uniquement pour porter des personnes au pouvoir, rappelle sa présidente, Marie-Hélène Côté. Ce parti a été, et est toujours, un lieu de débats sur une vision de notre ville, sur l'avenir de la population. Il est important que cet objectif se poursuive maintenant, justement parce que nous avons plus de prise sur les décisions.»

Il n'est pas question de juger ou de scruter chacune des décisions prises par l'administration, expliquait hier Mme Côté en conférence de presse. Ni de donner des commandes aux élus.

«Mais ce n'est pas suffisant d'avoir des idées et de croire qu'elles seront mises en application, estime-t-elle. La jeune expérience de l'administration nous

dicte un meilleur équilibre entre les idéaux que nous avons élaborés et la concrétisation d'un programme, via les décisions quotidiennes à la Ville.»

Le contact avec la population reste une préoccupation majeure. Aussi, la participation et la consultation seront-elles au coeur des débats. «On veut notamment obtenir des règles claires, dit Mme Côté, une politique-cadre sur le processus de consultation publique, si on ne veut pas qu'il soit galvaudé.»

À cet égard, il faut noter le désir des instances du parti de pousser plus loin les mécanismes visant à faire intervenir la population dans la prise de décision. Aussi, indique-t-on dans le cahier de propositions acheminé aux associations locales, «cette participation devrait mener, dans un premier temps, à une cogestion sociale des services municipaux». On demande donc que l'administration fasse en sorte que les citoyens soient co-définisseurs des services municipaux dans une perspective de cogestion des services.

Par ailleurs, le RCM se préoccupe de la spéculation foncière. Aussi propose-t-il une taxe sur la plus-value spéculative. Un immeuble revendu moins de cinq ans après son achat serait frappé d'une taxe spéciale, payable par le vendeur selon son profit. On propose également, comme mesure anti-spéculative, que Montréal obtienne les pouvoirs nécessaires pour acquérir, par droit de préemption, les immeubles mis en vente dans la ville. Enfin, le RCM endorse résolument la vision de Montréal comme ville multi-ethnique et propose au congrès une quinzaine de mesures d'aide et de promotion des communautés culturelles.

Une proposition vise, par ailleurs, à ce que l'administration «accorde à la culture française un préjugé favorable tangible». Ces propositions du bureau exécutif du parti ainsi que des commissions et comités, sont étudiées à partir du week-end dans des mini-congrès locaux, préparatoires au congrès de novembre.

«Mad Dog» Vachon: une décision sera prise aujourd'hui

Les médecins de l'hôpital universitaire d'Iowa City n'ont pas amputé hier la jambe droite de l'ex-lutteur Maurice Vachon, comme on le craignait depuis quelques jours.

Ils ont réservé leur décision pour aujourd'hui, alors qu'ils pratiqueront une cinquième intervention chirurgicale à cette jambe.

Hier, les médecins ont procédé à des greffes de peau et de muscles à sa jambe gauche, qu'il a toutes chances de pouvoir garder. Mais l'examen de la jambe droite a révélé que 75 p. cent des muscles sont définitivement perdus.

Rappelons qu'après avoir été renversé par une automobile vendredi matin, alors qu'il circulait à pied sur la voie de service d'une autoroute en Iowa, M. Vachon a subi une grave fracture à la jambe gauche, pour laquelle il a été soigné dans un hôpital d'Iowa City.

Ce n'est qu'après son transfert à l'hôpital universitaire qu'on a découvert une fracture à la jambe droite. Au moment de cette découverte, un caillot de sang s'était déjà formé sous le genou et la circulation sanguine avait cessé. On a alors craint que la gangrène ne s'y installe.

Il est toujours possible que l'ancien lutteur, maintenant devenu une figure familière de la télévision, subisse une amputation. L'opération d'aujourd'hui devrait définitivement éclairer les médecins sur les chances d'éviter cette solution extrême.

Après une courte conversation avec des proches de l'ex-lutteur qui se sont rendus à son chevet, l'animateur de télévision Michel Jasmin a expliqué à La Presse que son camarade de travail et ami se sentait très faible. Il n'a pu lui parler personnellement.

M. Vachon a été opéré sous anesthésie locale seulement car les médecins croient que son coeur ne pourrait supporter les anesthésies générales répétées.

Le fait qu'on n'ait pas abordé, hier, la question de l'amputation rend toutefois M. Jasmin optimiste. Mercredi dernier, les médecins avaient averti M. Vachon que les risques d'amputation étaient de 80 p. cent.

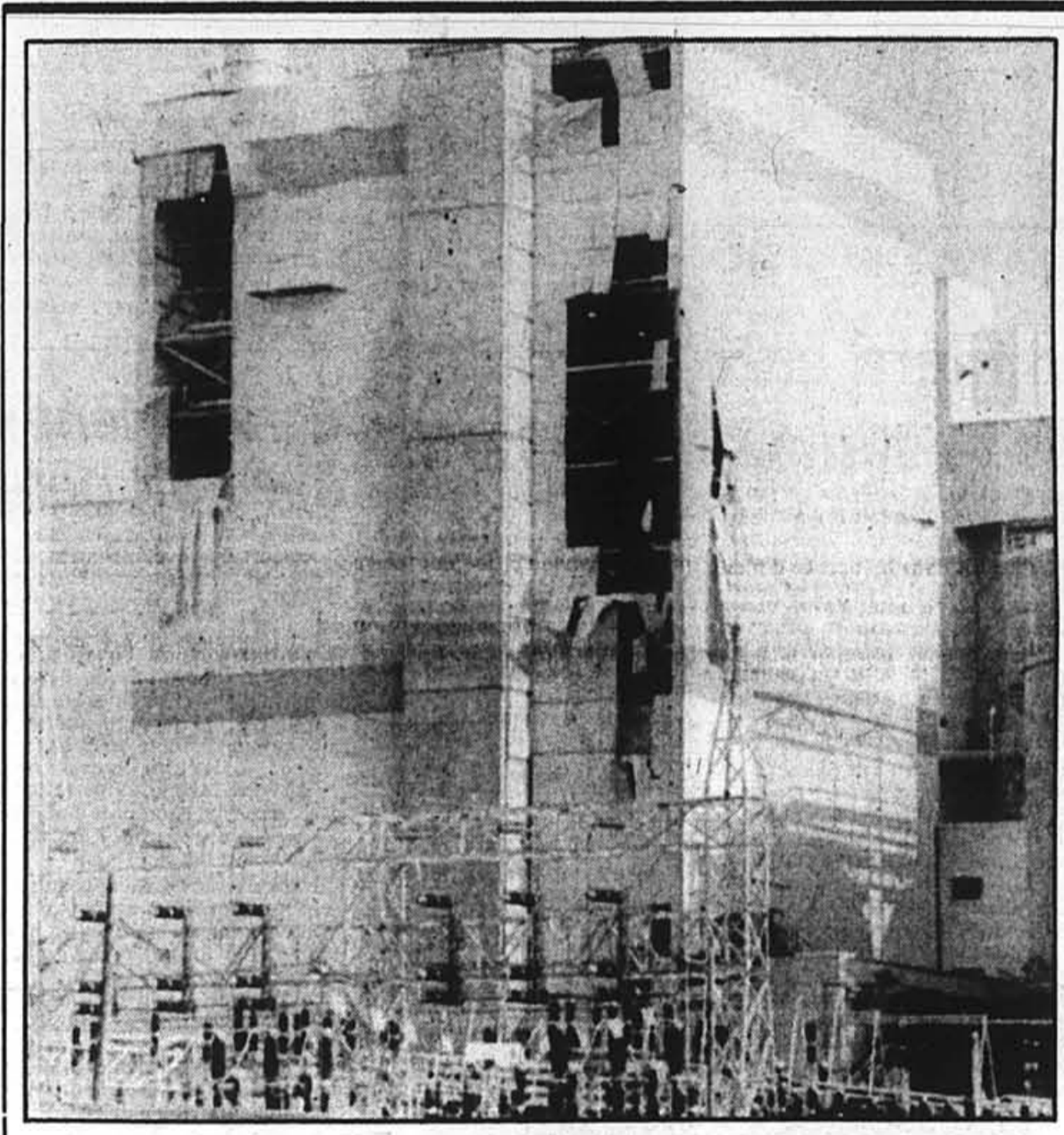
Cambrioleur arrêté à Laval

Un Lavallois de 22 ans, qui a comparu hier en Cour des sessions, fera face à la Justice sous une vingtaine d'inculpations de vol par effraction.

Luc Rochon, qui se dit boxeur, a été arrêté mercredi après-midi par les sergents-détectives Jacques Godin et Richard Leblanc, de la police de Laval, à la suite d'une brève enquête.

La police de Laval, qui le soupçonne de plus de 100 vols par effraction, l'a identifié neuf fois par des empreintes digitales laissées sur les lieux d'un vol; il a comparu hier dans une de ces affaires.

Par ailleurs, Rochon devra également comparaître relativement à 11 vols commis dans d'autres villes de la vaste région qui s'étend au nord de l'archipel de Montréal.



Comme l'indique la photo, une partie du revêtement (en haut, dans la partie gauche et à droite) de la nouvelle usine de la Domtar a été déchiquetée par le souffle de l'explosion. PHOTO PC

Explosion à la Domtar de Windsor: deux blessés légers

GEORGES LAMON

Une explosion survenue vers 8 h 15 hier matin dans une chaudière de récupération à la nouvelle usine de papiers fins Domtar de Windsor, a causé des blessures à deux ouvriers employés par des sous-traitants. Toutefois, en après-midi, après avoir été traités pour des brûlures et un choc nerveux, les hommes avaient pu reprendre leur travail. Quant aux 700 employés de la Domtar, ils ont poursuivi leur travail sans aucune interruption.

Selon la porte-parole de la compagnie Domtar à Montréal, Mme Mireille Hardy, ces dommages à l'usine n'ont pu encore être déterminés ni encore la cause de cette explosion. Des experts sont occupés à examiner la situation et ils ne devraient remettre un rapport préliminaire qu'au plus tôt aujourd'hui sinon lundi. Entre-

temps, cette partie de l'usine, qui était en pleine période de démarrage, a été fermée temporairement.

«Cette chaudière fonctionnait mais ne produisait que de la vapeur, a insisté hier à La Presse Mme Hardy. On ne croit pas qu'il y aura des retards dans la production de papiers fins prévue pour la fin de l'année. Tout au plus cet incident pourrait retarder la production des usines de pâtes à papier, mais on peut toujours se servir des usines autres que celle de Windsor.»

Mme Hardy a encore expliqué que même si le mur de protection s'est fissuré sous la force de l'explosion, le périmètre de protection autour de la chaudière n'a pas été touché. Cette chaudière, qui fonctionnait depuis environ une semaine sans aucun problème, a deux fonctions: produire de la vapeur pour chauffer le bâtiment, alimenter la machine à papier et

brûler les résidus de liquide noir utilisé dans le procédé de fabrication de la pâte à papier.

C'est en 1985 que l'usine Domtar de Windsor avait annoncé un plan de redressement de sa nouvelle usine, complètement intégrée. Un projet évalué à \$12 milliard. Domtar avait d'ailleurs obtenu un prêt sans intérêt de \$150 millions de la Société de développement industriel (SDI) sur une période de 10 ans. Les intérêts étant payés par les deux paliers de gouvernement. Cette nouvelle usine devrait produire 350 000 tonnes métriques de papier fin par année à partir de 1989, lorsque les deux machines seront en production. Deux machines à papier ultra-modernes qui permettront au procédé de fabrication de fonctionner entièrement à l'aide d'ordinateurs. Au début de 1990 les anciens ateliers devraient être fermés et permettre l'entrée en fonction des nouvelles machines.

EN BREF

5 ENFANTS MEURENT DANS UN INCENDIE PENDANT QUE LEUR MÈRE ACCOUCHE

Une femme a perdu cinq enfants dans un incendie à Milwaukee, dans le Wisconsin, alors qu'elle se trouvait à l'hôpital après avoir accouché. Les cinq enfants de Mme Diane Washington, âgée de 38 ans, étaient à la maison sous la responsabilité d'une gardienne de 17 ans, qui est également morte dans l'incendie. Cinq autres occupants de la maison ont été brûlés. En dehors de la fille qui vient de naître, l'aîné de la famille a survécu, car il n'était pas à la maison.

SAISIE DE \$500 000 DE CANNABIS

Deux hommes ont comparu hier en Cour des sessions de la paix, de Montréal, sous l'accusation de possession de deux kg de marijuana et de sept kg de haschisch, dans le but d'en faire le trafic. La drogue valait plus de \$500 000, selon la police de la CUM. Les policiers ont arrêté un suspect peu après minuit, rue Saint-Laurent, et ont trouvé plus de deux kg de marijuana sur lui; ils devaient récupérer le haschisch et d'autre marijuana à la suite de perquisitions. L'un des accusés serait un Torontois.

Femme enceinte condamnée à neuf ans pour possession de coke

JEAN-PAUL CHARBONNEAU SAINT-JÉRÔME

Une femme de 34 ans, enceinte de trois mois, a été envoyée en prison pour neuf ans, hier, après avoir plaidé coupable à l'accusation de possession de cocaïne qui pesait contre elle.

Lorsque le juge Claude Lamoureux, de la Cour des sessions de la paix a prononcé son verdict, la future mère, Ivrose Loiseau, a lâché un cri qui a pu être entendu jusqu'à dans le couloirs et la salle des pas per-

due du Palais de justice de Saint-Jérôme.

L'accusée, qui est d'origine haïtienne, a été arrêtée par la Gendarmerie royale du Canada, il y a quelques jours, à sa descente d'avion à Mirabel. Elle arrivait d'un voyage à Haiti.

Les policiers ont arrêté Ivrose Loiseau dès que l'avion s'est posé.

Sous sa robe, à la hauteur de la taille, les policiers ont découvert 2,5 kilos de cocaïne d'une valeur d'un million de dollars environ sur le marché noir.

Loi 101 : les plaintes contre les hôpitaux se règlent à l'amiable

PIERRE GINORAS

Les plaintes contre les hôpitaux anglophones qui ne se conforment pas à la Loi 101 se sont toutes réglées à l'amiable, du moins jusqu'à maintenant.

Depuis quatre ans, l'article 23 de la loi stipule qu'un service ou une institution de santé dont la clientèle est majoritairement anglophone (ou allophone) et qui est reconnue comme telle, doit s'assurer que ses services au public soient disponibles dans la langue officielle. Jusqu'ici, affirme la Commission de protection

de la langue française, les rares plaintes à ce sujet ont toutes été réglées à l'amiable, l'institution fautive, quand ce fut le cas, décidant de s'amender.

Hier, un quotidien de Montréal faisait état des problèmes éprouvés par un patient d'un hôpital qui avait dû recourir aux services d'une traductrice durant cinq jours afin de comprendre le personnel qui s'exprimait uniquement en anglais.

Selon le représentant de la commission, Me Pierre Bouchard, le patient a déposé, au début du mois, une plainte officielle auprès de l'organisme gouverne-

mental chargé de voir au respect de la Charte de la langue française (Loi 101). Il explique cependant que ce type de plainte est habituellement très complexe à traiter. Il faut d'abord vérifier si l'institution a soumis un plan de francisation à l'Office de la langue française et quels en sont les détails. Le commissaire enquêteur doit ensuite convoquer et entendre les parties. Théoriquement, ce qui n'a jamais été nécessaire jusqu'à maintenant, la commission pourrait ensuite mettre l'institution en demeure de se conformer à la loi, et le cas échéant, remettre le dossier au

Procureur général du Québec pour fins de poursuite.

La commission enquêtera aussi sur les allégations du patient selon lesquelles il n'a pu obtenir son dossier médical en français. L'institution est tenue légalement de fournir au patient, sur demande, au moins un résumé en français de son dossier médical.

Par ailleurs, le porte-parole de la commission a affirmé que le patient devra faire lui-même les démarches pour récupérer l'argent qu'il a dépensé pour ses services de traduction, ce domaine n'étant pas de son ressort.

Reconnu coupable de 19 chefs d'accusation de crimes sexuels divers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU SAINT-JÉRÔME

Il n'a fallu qu'un peu plus de six heures de délibération aux jurés pour reconnaître, hier, Marc Therrien coupable de 19 chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Immédiatement après le verdict, le juge Jean Filiatrault a ordonné l'incarcération de cet ancien propriétaire de « familles d'accueil » pour jeunes qui est maintenant passible de 14 ans de prison.

Il était environ 20 h 15 quand le président du jury s'est levé pour faire connaître le verdict. Therrien qui a été reconnu coupable de neuf chefs d'accusation de grossière indécence, de six de sodomie, de trois de bestialité et d'une de voie de fait, est demeuré impassible durant la lecture du verdict. Il n'a même pas bronché lorsqu'un agent lui a passé les menottes pour être ensuite confié aux responsables de l'enquête de la Sûreté du Québec qui l'ont conduit à la prison commune de Saint-Jérôme.

Therrien devra revenir devant le juge Filiatrault le 28 octobre pour les argumentations sur sentence des avocats, en l'occurrence Me François Brière, pour la couronne, et Mme Daniel Lafleur, pour la défense.

En appel
Peu de temps après que la décision du jury, composé de huit hommes et de quatre femmes, eut été connue, Me Lafleur a déclaré qu'il avait l'intention de recommander à Therrien de porter l'affaire devant la Cour d'appel.
« Il est évident que je ne suis

pas satisfait du verdict. Mais je ne peux pas dévoiler les motifs qui vont probablement pousser mon client à aller en appel », a précisé Me Lafleur visiblement ébranlé par la tournure des événements.

Concernant le comportement de Therrien, Me Lafleur croit que son client ne réalise pas ce qui lui arrive. « Il n'est pas encore sorti de son cauchemar », pense l'avocat.

Du côté des policiers et de la couronne, on savourait une victoire totale. Je m'attendais à un balayage de 19 à 0 pour l'un ou l'autre des parties. Je suis très heureux d'avoir remporté une éclatante victoire. Ce fut un très long procès, 30 jours au total, et le jury a trouvé que Therrien était coupable d'avoir participé à près de 1 400 séances sado-masochisme. Je vais réclamer la peine maximum soit 14 ans de prison », a mentionné Me Brière avant de quitter son bureau.

Durant ce procès qui a débuté le 1^{er} septembre, cinq expensionnaires de Therrien ont raconté les moments qu'il ont vécus dans les maisons de l'accusé. Les crimes reprochés ont été commis entre 1978 et 1980.

Rappelons que cette histoire a débuté quand des jeunes hommes se sont rendus porter plainte devant la Commission des droits de la personne.

Therrien a eu jusqu'à certains moments huit maisons de « familles d'accueil » à Saint-Hippolyte et à Bois-des-Filions. Les principaux délits ont été commis boulevard des Hauteurs, à Saint-Hippolyte.

Marc Therrien est un individu qui a vécu dans le grand luxe, mais qui vivait du bien être social depuis quelques années.

Aflalo : le procès débute

GERMAN TARDIF

Un garde-chasse de la région de Rawdon patrouillait à pied le chemin Laurin, une route de terre, à environ deux kilomètres de cette localité, à la recherche de débris d'animaux victimes des braconniers.

Il était environ midi et demi lorsqu'il aperçut, à 5 ou 10 mètres de la route, quelque chose de suspect dans la neige.

Il s'approcha pour constater qu'il ne s'agissait pas d'un débris de gibier mais d'une main.

M. Mantha, qui témoignait hier au début du procès de Robert Roy et Lilliane Lorentz-Aflalo, accusés du meurtre du mari de cette dernière, dit qu'il retourna à sa voiture qu'occupait son collègue Raymond Aubin. Il revint avec lui sur les lieux de la découverte et ils alertèrent la Sûreté du Québec.

C'était le 22 mars dernier, journée chaude et ensoleillée où la neige avait commencé à fondre.

Les enquêteurs se mirent à l'oeuvre dès le début de l'après-midi et finirent pas trouver d'autres morceaux d'être humain : une autre main, deux pieds, un tronc. Des morceaux de linge aussi : deux draps, des pièces d'oreiller, des gants ainsi qu'une valise bleue et deux sacs de voyage, le tout à divers points, le long de la route.

L'un des policiers, M. Yves Geoffrion, technicien en scène de crime, précisa, dans son témoignage, que l'un des sacs contenait un porte-documents sur lequel se trouvait attaché un porte-étiquette renfermant une carte sur laquelle se lisait « Aflalo M., 440, Grattin, Montréal, Qué., Canada, H4M 2E2, ainsi que les lettres « VS ».

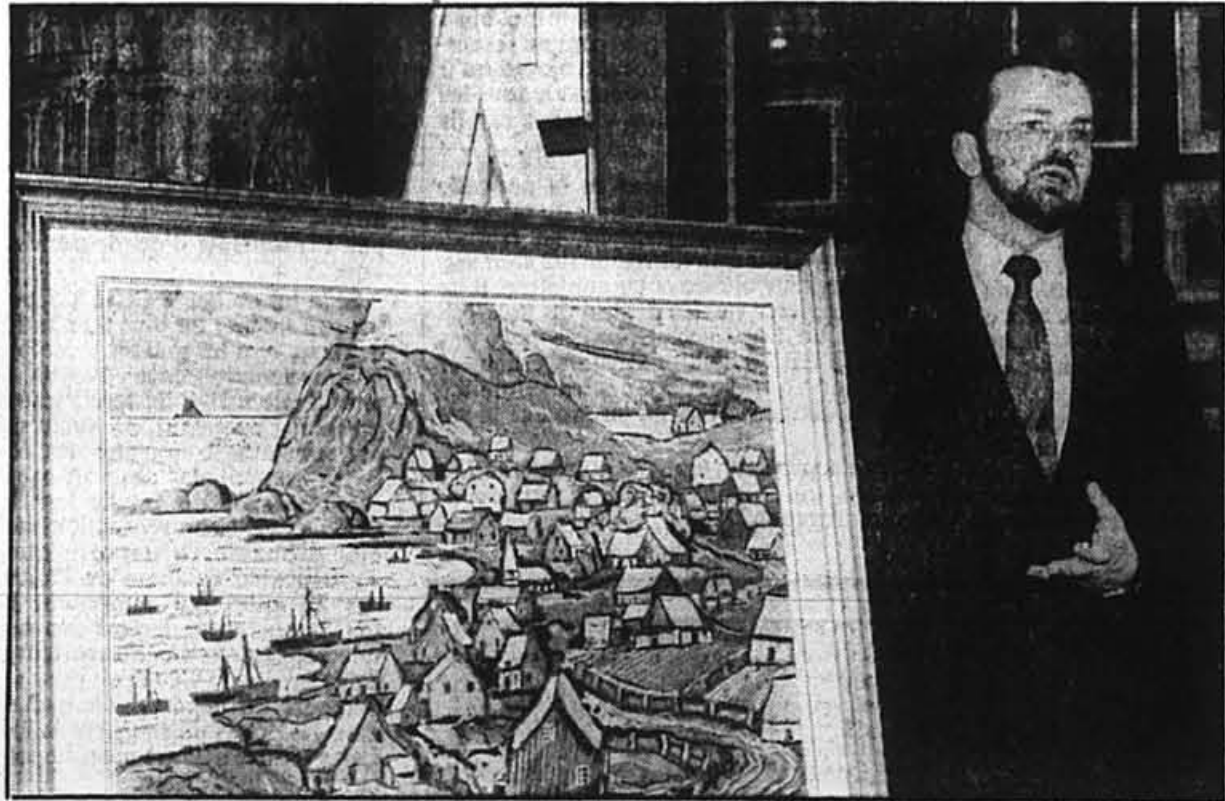
Le témoin a également produit plusieurs photos, aériennes ou autres, des lieux des macabres découvertes, ainsi que de l'intérieur d'un appartement situé au 1122, Laird, à Mont-Royal, ces dernières prises le 24 mars.

Dans ce logis, il dit avoir vu, à certains endroits, des taches et coulisses brunâtres dont il a fait des prélèvements pour analyse chimique parce qu'il les trouvait suspects.

Au tout début du procès, qui s'instruit devant sept femmes et cinq hommes et présidé par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, le procureur de la Couronne, Me Yves Berthiaume, a déclaré, en préambule, que sa preuve était essentiellement circonstancielle et qu'il entendait démontrer que les restes humains trouvés près de Rawdon étaient ceux de M. Michel Aflalo, âgé de 39 ans, que ce dernier avait été assassiné plus tôt, en février, dans sa résidence de Mont-Royal, que le corps avait été ensuite dépecé en plusieurs morceaux retrouvés, le 22 mars, près de Rawdon.

Il veut également démontrer que le meurtre a été commis avec préméditation, par les deux accusés.

Mme Lilliane Aflalo et Robert Roy sont respectivement représentés par Mes Marc Labelle et Normand Boudraut.



Ce Marc-Aurèle Fortin pourrait atteindre un sommet aux enchères de la semaine prochaine, à l'Hôtel des encans de Montréal, et Serge Joyal et légior de Saint Hippolyte, le commissaire-priseur, garantissent son authenticité.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Du beau butin filera entre les doigts de nos musées la semaine prochaine

JEAN-PAUL SOULÉ

Mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, l'Hôtel des encans de Montréal sera le théâtre de la dispersion par vente aux enchères publiques d'un ensemble extraordinaire d'oeuvres d'art canadien, d'antiquités et de souvenirs historiques.

Amateurs d'art, collectionneurs, antiquaires ou propriétaires de galeries se disputent des pièces provenant des successions ou collections George Delfosse, Jean Palardy, Bernard Janelle, J. Halley, J. Gauthier, Paul Roussel. Et vendredi, samedi et dimanche, cette semaine, l'Hôtel des encans de Montréal est ouvert au public pour admirer les pièces mises en vente.

Bien peu de musées ou d'institutions publiques auront la possibilité d'acquiescer au prix du marché des pièces qu'ils devraient pourtant posséder. Et Serge Joyal, ancien ministre et expert auprès de l'Hôtel des encans de Montréal le regrette vivement. Musées et institutions ne sont pas outillés pour ça, dit-il. Le marché est trop effervescent, les mises en vente trop rapides pour être suivies par des comités d'acquisition qui ne se réunissent guère que deux fois par an. Résultat : musées et institutions doivent se contenter de

dons, d'ailleurs récompensés par des déductions fiscales. Quand ils veulent acheter pour compléter des collections pourtant destinées au grand public et à la préservation du patrimoine national, les musées doivent souvent payer trop cher, certains collectionneurs profitant de l'inertie des institutions.

Serge Joyal assiste légior de Saint Hippolyte, commissaire-priseur de l'Hôtel des encans de Montréal. Mais il est aussi vice-président du musée de Joliette et grand collectionneur. Il propose l'établissement d'un droit de préemption accordé par la loi à tous les musées et institutions déclarés d'intérêt public. Dans les encans publics, les représentants de musées ou d'institutions disposant de fonds nécessaires pourraient obtenir les pièces au prix atteint par les enchères, soit le prix réel du marché.

Le système proposé par Serge Joyal est simple, et il fonctionne dans d'autres pays. La collection Delfosse fournit à l'ancien ministre la plus belle illustration qui soit.

La collection Delfosse comporte une grande quantité de scènes de rue du début du siècle, des peintures représentant des maisons du Vieux-Montréal disparues depuis des lustres, des crayons signés et datés du peintre montréalais Georges Delfosse.

C'est le Montréal de la fin du siècle dernier et de la première moitié de ce siècle. À l'été de 1983, la ville de Montréal exposait sa collection de peintres montréalais. Mais la ville ne possède presque rien des irremplaçables témoignages de George Delfosse.

L'encan comprend aussi des toiles de Clarence A. Gagnon, de John Francis Halley, un architecte mort en 1970, des Riopelle, des Léo Ayotte, des Marc-Aurèle Fortin, des Suzor-Côté, que d'autres! des armoires anciennes, un superbe fauteuil os de mouton — il s'agit de la forme des pieds — datant de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XVIII^e, des manuscrits et autographes dont une du Bailli de Suffren, datée de Louisbourg (1755), autant de trésors qui seront dispersés la semaine prochaine, mais bien visible toute la fin de semaine prochaine.

Les pièces qui atteindront les plus hauts prix? légior de Saint Hippolyte miserait sur un Clarence Gagnon, à l'authenticité indubitable, signé et dédié, sur un Fortin majestueux, des meubles aussi, en particulier le fauteuil os de mouton, et aussi une chaise, inutile depuis de concile qui a fait descendre les curés au niveau du sol, et des lettres, les premières pages de certains journaux, des photographies originales.

Le CSSF décèle une exploitation de l'inceste

Presse Canadienne QUÉBEC

Le Conseil du statut de la femme a dénoncé hier un récent cahier publicitaire du marchand de meubles Domicil Inc., reprochant à l'entreprise d'avoir « exploité la thématique de l'inceste ».

« Au fil des pages, on nous raconte une histoire suggérant des relations incestueuses entre une fillette et son père », a affirmé le Conseil dans un communiqué.

Le cahier publicitaire en question a été diffusé dans les grands journaux du Québec le 3 octobre dernier.

Le Conseil du statut de la femme trouve plus particulièrement ambiguë la dernière image de ce feuillet publicitaire, où l'on voit un homme, qui serait le père, assis sur le lit conjugal avec une fillette vêtue d'un déshabillé.

Selon l'organisme, cette scène laisse sous-entendre qu'une rela-

tion incestueuse a eu lieu.

Par la voix de son président, M. Normand Couture, la compagnie Domicil Inc. s'est défendue pour sa part d'avoir sciemment exploité un tel thème.

« Nous autres on a fait ça d'une façon anodine, a-t-il dit. Notre tort, c'est de ne pas avoir vu ces choses là. On aurait dû être plus au fait des interrogations ou de l'interprétation que les gens auraient pu faire de nos photos. »

C'est combien pour monter un film?

Le Syndicat qui représente les quelque 1 000 techniciens du réseau français de la société Radio-Canada se plaint que ses membres francophones affectés au montage de films reçoivent un salaire inférieur de \$2 l'heure à celui de leurs confrères anglophones.

Le syndicat a déposé hier une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne pour faire corriger ce trai-

tement salarial « inéquitable et discriminatoire ».

Selon le syndicat, Radio-Canada n'a pas respecté son engagement pris à la table de négociations de revoir, au besoin, les classifications, pour corriger ces inéquités éventuelles. La société d'État, affirme le syndicat, refuse de remédier à la situation discriminatoire. D'où la plainte auprès de la commission.

« La société Radio-Canada, note dans un communiqué M. Pierre Carrière, président du syndicat, va sans doute tenter de justifier sa position en prétendant qu'il y a une différence au niveau du travail ou des responsabilités. Si elle utilise ça comme prétexte, c'est pour mieux camoufler la véritable raison qui est d'ordre pécuniaire. »

Écrasement d'un avion avec 37 personnes à bord

Agence France-Presse MILAN

« Nous sommes en situation d'urgence. » Le pilote de l'avion reliant Milan et Cologne, qui s'est écrasé avec 37 personnes à bord sur le mont Crezzo hier soir, a lancé ce dernier message à 19 h 29 (18 h 29 GMT) à la tour de contrôle de l'aéroport de Linat, avant de disparaître des contrôles radar.

L'appareil avait décollé quinze minutes plus tôt, embarquant trente passagers — sur les 46 prévus — ainsi que quatre voyageurs arrivés au dernier moment, sur la liste d'attente. Selon des informations non confirmées officiellement, cinq des passagers auraient des noms à consonnance italienne, les autres sembleraient d'origine allemande ou autrichienne.

L'avion venait d'arriver de Florence. Il était reparti de Milan avec un retard de près d'une heure dû, indique-t-on à l'aéroport, d'une part, à l'intensité de la circulation sur la piste et, d'autre part, aux conditions atmosphériques : pluie et vent, mais, dit-on, non excessifs sur Milan.

L'impact s'est produit sur le mont Crezzo, à quelque 700 mètres d'altitude, non loin d'un sanctuaire consacré à la madone de Ghisolla.

Normalement, relève-t-on dans les milieux compétents, l'appareil, qui effectue une assez large boucle en quittant Milan pour gagner de l'altitude, aurait dû se trouver au bout d'un quart d'heure à près de 4 000 mètres.

Boule de feu

Un témoin a vu, d'un refuge près du sanctuaire, « une énorme boule de feu ». Un autre, alertant la préfecture de police de Lecco, à 100 kilomètres au nord de Milan,

a parlé « d'une grande lumière suivie d'une forte explosion ».

« J'ai entendu un bruit assourdissant, a raconté la fille d'un hôtelier, Mlle Cinzia Barni. Et aussitôt après, une explosion a fait trembler tout l'immeuble. »

C'est sur les monts, de 1 300 à 1 500 mètres d'altitude, qui se dressent entre les deux bras du lac de Côme, non loin de la frontière italo-suisse, que l'avion Milan-Cologne s'est écrasé : région d'accès difficile.

Hier soir, une pluie torrentielle, qui tombait depuis plusieurs heures, rendait les opérations de secours encore plus difficiles.

Identification

Alitalia a communiqué dans la soirée l'identité des deux pilotes, Lamberto Lainé, âgé de 43 ans, 5 200 heures de vol, et son second, Pierluigi Lampronti, âgé de 29 ans, 900 heures de vol ; elle a aussi identifié l'agente de bord comme étant Carla Corneliani, âgée de 35 ans.

La compagnie italienne n'avait pas en revanche encore communiqué, cinq heures après la catastrophe, la liste des passagers.

Outre cinq équipes de secours — chasseurs alpins, armée, carabiniers, hélicoptères —, une commission d'enquête Alitalia a été aussitôt dépêchée sur les lieux de la catastrophe.

La dernière catastrophe aérienne en Italie remonte à 1980 : c'était, en juin, un appareil assurant la liaison Bologne-Palermo qui s'était désintégré, pour des raisons non encore élucidées — la commission d'enquête parlant d'une explosion en provenance de l'extérieur, ce qui laissait penser à une missile —, au-dessus de l'île d'Ustica. Cette tragédie avait fait 81 morts.

lotto-quebec

Tirage du 07-10-14

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 3 866 925,10\$
5/6 +	1 751 546,00\$
5/6	176 3 177,80\$
4/6	11 153 96,80\$
3/6	224 471 10,00\$
Ventes totales: 14 548 323,00\$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$	

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CAHIER SPECIAL

DEMAIN DANS La Presse

L'INSTITUT D'ASSURANCE

Depuis sa création en 1927, l'Institut d'assurance du Québec voit à promouvoir un professionnalisme toujours plus grand dans l'industrie très complexe de l'assurance I.A.R.D. (Incendie, accidents et risques divers), aussi appelée assurance contre les dommages. Soixante ans à assurer le savoir-faire de ses membres pour la satisfaction des assurés.

La guillotine fédérale coupera aujourd'hui la grève des postiers, qui devront rentrer demain

Presse Canadienne
OTTAWA

Les 23 000 postiers retourneront probablement au travail demain après-midi, 24 heures après la promulgation d'une loi spéciale les obligeant à le faire.

Le leader adjoint des conservateurs aux Communes, M. Doug Lewis, a en effet annoncé que le Sénat a été appelé à siéger à 9 heures, ce matin, contrairement à son habitude de prendre congé le vendredi.

La loi a pu être adoptée en Chambre hier grâce à la collaboration des partis d'opposition, qui ont finalement accepté de cesser leur obstruction.

Le critique des néo-démocrates en matière postale, M. Rod Murphy, a

expliqué que son parti avait obtenu du gouvernement les deux amendements qu'il réclamait au projet de loi.

Le premier prolonge de 12 à 24 heures la période séparant la sanction royale de la loi du retour des postiers au travail.

Le second modifie le libellé des directives données à l'arbitre qui pourra être nommé, si la médiation de trois mois ne réussit pas à produire une entente.

La loi demandait auparavant à l'arbitre de «donner une attention spéciale» à un rapport de conciliation, qui appuie le principe du franchisage des bureaux de postes.

L'amendement ne dit plus maintenant à l'arbitre que de «considérer» le rapport, sans pour autant être lié par lui.

Devant la tournure des événements, la Société des postes a décidé hier de revenir sur une décision antérieure de ne pas remettre le dernier chèque de paie aux postiers avant le règlement final du conflit.

Les postiers sont payés normalement à tous les deux jeudis. Ils ont reçu un chèque le 1^{er} octobre et ils devaient en recevoir un autre le 15.

À cause des grèves tournantes, puis de la grève générale, cependant, le temps de travail a été calculé en retard. Postes Canada a donc décidé de remettre ce chèque le lundi 19 octobre.

Entre-temps, des échauffourées ont continué de se produire sur des piquets de grève hier à divers endroits du pays.

À St. John, Terre-Neuve, un gréviste a été accusé de voies de fait sur

la personne d'un employé de remplacement et quatre autres ont été arrêtés au cours d'une bagarre avec des policiers.

À Belleville, en Ontario, une accusation de voies de fait a été portée après qu'un camionneur eut été blessé en essayant de franchir les piquets de grève avec du courrier.

À Prince Rupert, en Colombie-Britannique, la Société des postes a décidé de fermer le bureau de poste central, au lieu de fonctionner avec du personnel de remplacement.

«Nous n'avons pas l'intention d'allumer un incendie dans une situation explosive», a expliqué un porte-parole de la société d'État, M. Mike Bradshaw, en soulignant qu'il était difficile de faire entrer et sortir de l'édifice les sacs de courrier et les briseurs de grève.



Gérald LeBlanc

Euphorie urbaine

«Leadership, concertation, partenariat! Voilà la triple clef du succès.» — Jean Doré, maire de Montréal.

«Tous les succès urbains ont un commun dénominateur: ce qui limite, c'est le doute; et la base de toute stratégie doit être l'audace.» — Jean Paré, directeur du magazine L'Actualité.

«On a fini de s'auto-analyser. Tout — sauf la circulation automobile — fonctionne maintenant rondement à Montréal.» — Raymond Cyr, président de Bell Canada.

Un journaliste le moins zélé aurait pu remplir un plein carnet de citations optimistes et prometteuses, cette semaine à l'hôtel Reine Elizabeth, où quelque 200 «décideurs montréalais» avaient répondu à l'invitation de la Chambre de commerce et du magazine L'Actualité.

«Le Défi Montréal!» avait-on intitulé ce colloque sur l'avenir de notre ville. On aurait tout aussi bien pu l'appeler «J'aime Montréal» ou «Célébrons notre ville», tellement la rencontre baignait dans une euphorie quasi-religieuse.

On avait donné le ton à ce rituel de réchauffement du patriotisme urbain, en présentant dès l'ouverture de la rencontre un documentaire sur les villes à succès. D'une voix langoureuse, la narratrice ne manquait jamais l'occasion d'interpeller le spectateur: «Et toi, mon ami, que feras-tu pour ta ville...?» On aurait cru réentendre, 30 ans plus tard, le cardinal Léger arrivant à Montréal en disant: «Tu t'es fait belle, ma ville pour recevoir ton Prince...»

Il est toujours étonnant de voir les gens d'affaires, en grande majorité parmi les participants où l'on ne trouvait aucun leader syndical, s'adonner au lyrisme et aux célébrations idéologiques. Eux, qui prétendent n'avoir de cœur que pour la «business», sont en train de prendre la relève de l'Église, de l'État et des syndicats dans l'organisation de «show» de la parole.

Et leur passion porte maintenant sur les affaires urbaines. Le maire de Montpellier, Georges Frêche, parle même d'un retour de la ville-État, qui prend en main ses destinées et ses relations avec les autres cités du monde. Le coloré député-maire français, un vendeur qui ferait pâlir même Jean Drapeau, est devenu une coqueluche des grands rassemblements urbains: il figurait l'an dernier dans la liste des conférenciers d'Hydro-Québec et il était, cette semaine, à la rencontre du Reine-Elizabeth.

Encore mieux, James McNulty, un expert dans l'aménagement urbain, participait simultanément à deux conférences, grâce au relais du satellite. Il était en effet à Lyon, ville avec qui Montréal a signé un pacte d'amitié, où se tenait également cette semaine un colloque sur le partenariat privé-public dans les projets urbains. Les hommes d'affaires de Montréal (Pierre Lortie de Provigo, Raymond Cyr de Bell et Pierre Schooner des Coopérants) ont ainsi pu échanger avec M. McNulty et avec leurs homologues français.

D'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, on entendait les mêmes mots: qualité de vie pour attirer des investisseurs, synergie des élus et des gens d'affaires, stratégie pour profiter de ses forces et devancer la concurrence... «Leadership, concertation et partenariat», comme l'a résumé en trois mots le maire de Montréal, Jean Doré.

Il y a actuellement tout un bouillonnement urbain, une nouvelle culture qui s'est déplacée de l'État à la cité, avec ses chantages (le prospectiviste David Morris, l'urbaniste Robert McNulty et le maire Frêche), ses modèles (Montpellier en France, Pittsburgh et Philadelphie aux États-Unis...) et son vocabulaire (qualité de vie, concertation...)

Montréal n'échappe pas à ce grand courant international. Notre ville prend même les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu durant le règne de Jean Drapeau, qui avait réussi à maintenir sa ville à l'écart du renouveau urbain actuel. Le Sommet du développement économique de l'été 86, les séries de conférences d'Hydro-Québec, le grand atelier architectural «Dessin sur Montréal» de l'automne dernier, le rapport Picard sur l'avenir de Montréal, le colloque «Le Défi Montréal...» On se croirait revenu à l'époque de la révolution tranquille, avec cette différence de taille qu'on parle maintenant de la ville et non de l'État, de Montréal et non du Québec.

Que sortira-t-il de tout ce brassage? «Il faudra un certain temps pour décanter ce nouveau flot d'idées», confiait André Girard, l'instigateur des conférences d'Hydro-Québec sur l'aménagement urbain.

«Il faut encore continuer à proclamer la concertation et le partenariat, en espérant que nous commencions bientôt à en faire, car nous sommes encore au point de départ en ces matières», analysait un autre haut fonctionnaire québécois.

Il ne faut pas pour autant sous-estimer l'importance de l'étape actuelle, toute empreinte de prise de conscience et de réchauffement des convictions.

Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. Nous en avons eu une preuve évidente lorsque le vrai Pierre Lortie, l'intraitable manager que s'arrachent les compagnies, a fini par dire: «Baissez les taxes, réduisez les dépenses publiques et laissez nous faire des profits. On sera ensuite à même de vous aider à construire des parcs et à améliorer la qualité de vie en ville.»

M. Lortie, l'incarnation du nouvel entrepreneur québécois qu'on place en tête de liste des atouts de Montréal, venait, en quelques mots, de démolir une thèse répétée à l'unisson depuis le début du colloque. Une thèse voulant que le climat urbain et la qualité de vie précèdent la venue de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois.

«The business of business is business» (Le rôle des gens d'affaires est d'en faire), disait le conférencier Robert McNulty, en prenant soin d'ajouter qu'il fallait corriger cette formule réductrice, en y ajoutant les préoccupations sociales et environnementales comme partie intégrante de l'activité économique. Pierre Lortie lui a cependant rappelé que, pour lui, c'était toujours «The business of business is business».

Tout comme il n'est pas du tout assuré que les gens d'affaires de Montréal soient prêts à effectuer le genre de conversion qui a fait des miracles à Philadelphie, Pittsburgh ou Montpellier, il n'est pas non plus acquis que les pouvoirs publics soient prêts à relever «Le Défi Montréal».

«Il faut au moins 20 ans pour accomplir quelque chose de valable dans le développement économique et l'aménagement urbain. Or les élections arrivent tous les quatre ans. C'est souvent un problème», a fort justement rappelé Pierre Schooner, président des Coopérants.

«Interruption» des pourparlers, mais non «rupture» à The Gazette

Le journal dit avoir offert la pleine sécurité d'emploi

La conciliation entre le quotidien anglophone The Gazette et le syndicat qui représente 250 de ses salariés, dont les pressiers en lock-out depuis plus de trois mois, a été interrompue hier, mais il ne s'agit pas d'une rupture, d'affirmer l'éditeur M. Clark W. Davey.

M. Davey a expliqué que le quotidien a déposé hier après-midi une nouvelle proposition qui a été rejetée par le syndicat, la section 41M du Syndicat des communications graphiques. Le conciliateur, Me Bernard Boulanger, a alors ajourné les pourparlers, qui avaient repris mardi dernier, sans prévoir une nouvelle rencontre.

Dans sa proposition, le journal offrait la pleine sécurité d'emploi — un enjeu syndical — aux 212 salariés à l'emploi de The Gazette au moment du lock-out, le 10 juillet dernier. En échange, l'entreprise demandait au syndicat de se montrer plus souple à l'endroit des demandes patronales, notamment au chapitre du plancher d'effectifs et de la «juridiction» du syndicat.

Quant à la nouvelle proposition déposée mardi par le syndicat sur la question du plancher d'effectifs, M. Davey a fait remarquer que le syndicat

n'apportait que quelques changements mineurs à sa position initiale. Selon M. Davey, la nouvelle proposition syndicale occasionnerait des coûts supérieurs à ceux inhérents au contrat de travail échu en juillet dernier.

Depuis le début du conflit, le journal est publié à l'aide du personnel cadre.

Le syndicat n'a pas retourné ses appels.

Outre les pressiers, le conflit touche les préposés à l'entretien, les manutentionnaires de papier et les employés de la salle de distribution. Le syndicat veut le maintien des conditions de travail prévues dans le contrat échu, affirmant que les demandes patronales constituent un recul de 40 ans.

Des incidents violents continuent de marquer ce conflit. Hier un camion appartenant à un sous-traitant faisant affaire avec The Gazette a été incendié. Il n'y a pas eu d'arrestation.

La FTQ, à laquelle le syndicat est affilié, invite tous ses syndicats à boycotter le quotidien anglophone ainsi que les annonceurs qui y font affaires.

La FTQ en congrès se demandera où vont les changements sociaux et... où va le NPD-Québec

LSA BINGSE

La FTQ consacrera son prochain congrès de la fin de novembre à revoir ses orientations générales pour les années à venir. Elle se penchera notamment sur l'attitude qu'elle doit prendre à l'endroit des partis politiques fédéraux et provinciaux, dont le NPD-Québec.

Dans la conjoncture économique, sociale et politique actuelle, marquée par des changements qui bouleversent les milieux de travail, nous avons senti le besoin, a expliqué M. Louis Laberge, président de la FTQ, au terme d'une réunion de deux jours du conseil général, de repenser nos orientations pour les années à venir.

M. Laberge, qui a 63 ans, a confirmé en riant qu'il sera de nouveau candidat à la présidence de la FTQ au 20^e congrès qui se tiendra à Montréal. Il dirige la FTQ depuis 23 ans.

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a rappelé que dans le passé, la FTQ n'avait pas hésité à donner son appui à certains partis politiques, dont le Parti Québécois au provincial et le NPD au fédéral. Il s'agit maintenant, a-t-il expliqué, pour la centrale, de se donner des critères à l'égard de l'attitude à prendre à l'avenir.

À titre d'exemple, M. Daoust a expliqué que les délégués au congrès, du 30 novembre au 4 décembre, pourraient avoir beaucoup de réticences à appuyer le NPD-Québec qui a trop de liens avec le NDP fédéral. Outre le désaccord sur la question nationale, la FTQ reproche au NPD-



Louis Laberge, à ses débuts comme président de la FTQ, il y a 23 ans. À 63 ans, M. Laberge briguera un nouveau mandat en novembre.

Québec son manque d'autonomie face à Ottawa.

Au congrès, la FTQ proposera une modification à ses statuts pour augmenter le nombre des vice-présidents qui passerait de 11 à 14. Mais les nouveaux postes seraient réservés aux femmes. Les trois candidates seront choisies par le caucus des femmes déléguées au congrès. La FTQ compte actuellement deux vice-présidentes.

M. Laberge s'est dit très heureux de cette décision du conseil général

qui, dit-il, concrétise l'engagement de la FTQ envers ses membres féminins. Il a rappelé que le débat sur cette question au sein de la centrale depuis quelques années a été parfois difficile, mais, ajoute-t-il, «nous nous sommes donné des moyens tangibles pour assurer une présence des femmes au bureau exécutif».

Les délégués au congrès disposeront d'un document de réflexion qui fait le point sur la situation actuelle. Ils se pencheront sur différentes déclarations de politique portant sur une variété de sujets, dont le libre-échange et les nouvelles stratégies patronales.

Par ailleurs, les délégués, dont la centrale est dans «le rouge», seront aussi appelés à se prononcer sur une hausse des cotisations de 10 cents par mois pour chacune des deux prochaines années. La cotisation passerait de 70 cents par mois à 90 cents par mois (sur une période de deux ans), par personne. M. Laberge a refusé de dévoiler l'ampleur du déficit de la FTQ, qui compte 450 000 membres, mais il a précisé que cette hausse rapporterait \$1 million en deux ans.

Détection du viol par empreinte génétique

Associated Press
TACOMA

Pour la première fois aux États-Unis, la technique de l'empreinte génétique va être utilisée pour tenter de découvrir l'auteur d'un viol.

Pour savoir si l'ambulancier Alan Haynes, âgé de 35 ans, a violé le 30 juin dernier une femme de 57 ans souffrant de la maladie d'Alzheimer et dont il s'occupait quotidiennement, les enquêteurs de Tacoma, dans l'État de Washington, vont analyser son ADN (acide désoxyribonucléique).

L'ADN contient le code génétique des individus. Chaque individu a le sien propre, qui est unique, exactement comme les empreintes digitales.

L'analyse de l'ADN est couramment effectuée dans les recherches en paternité, mais le procédé n'a jamais été utilisé dans une affaire criminelle.

Dans le cas présent, la procureure adjointe, Barbara Corey-Boulet, a envoyé des échantillons de sang, de sperme et de salive prélevés sur Alan Haynes, ainsi qu'un échantillon du sperme retrouvé sur la victime, à un laboratoire de New York, un des seuls établissements du pays à faire des comparaisons d'ADN.

Si l'ADN contenu dans les deux échantillons est identique, Alan Haynes est coupable.

En attendant le résultat de cette comparaison, Alan Haynes a plaidé non coupable devant le tribunal du comté de Pierce, mercredi.

Rendre plus universelle la loi des accidents du travail

La FTQ a donné hier le coup d'envoi à sa participation à la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail, la troisième en autant d'années, qui se déroulera du 19 au 24 octobre, sous le thème *Travailler en santé, ça s'impose*.

M. Louis Laberge, président de la FTQ, a déclaré que pendant cette semaine, la centrale mettra l'accent sur la prévention des accidents de travail, dans tous les milieux et pour tous les travailleurs, y compris les non-syndiqués.

Il a rappelé qu'actuellement, la loi sur la santé et la sécurité du travail, adoptée en 1979, ne s'applique pas intégralement pour tous les travailleurs. Plusieurs secteurs, dont le commerce de détail, l'imprimerie, les services médicaux et sociaux, ne sont pas couverts à 100 p. cent par la réglementation en matière de prévention sur les lieux du travail.

Dans ces milieux, a-t-il dit, il n'y a pas de comité de santé et sécurité obligatoire, ni de représentant à la prévention ou de programme de prévention. Quant aux non-syndiqués, ils n'ont aucune protection. «Qu'attend le gouvernement du Québec pour étendre la portée de sa loi à tous les secteurs économiques du Québec», se demande M. Laberge?

«Si les employeurs trouvent que ça leur coûte trop cher, dit-il, qu'ils fassent en sorte qu'il y ait moins d'accidents. La vérité c'est qu'il n'y a pas assez d'employeurs qui font de la prévention.» Il a réaffirmé que l'élimination à la source de tout danger d'accident ou de maladie de travail demeure l'objectif fondamental de la FTQ.

M. Laberge s'en est pris par ailleurs à l'attitude des employeurs qui contestent «systématiquement» les décisions de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui sont favorables aux travailleurs.

«Une attitude comme celle-là est inadmissible, a-t-il dit. Nous ne pouvons pas laisser le chemin libre aux employeurs dans leurs tentatives de minimiser la portée de la loi. Et nous allons prendre les moyens pour que ça cesse! S'il le faut, on les contestera dans la rue.»

Une des conséquences de cette opposition patronale systématique est l'engorgement des bureaux de révision et, surtout, de la Commission d'appel. Dans le premier cas, l'attente serait de l'ordre de huit à neuf mois et, dans le deuxième, de 12 mois.

LITS DE LAITON

GARANTIS PUR LAITON (BRASS)



Prix cour. 1795\$
MAINTENANT 875\$



Prix cour. 1050\$
MAINTENANT 495\$



Prix cour. 1545\$
MAINTENANT 725\$

50%

DE RÉDUCTION

OUVERT AU PUBLIC
LUN.-VEN. DE 9H À 17H
SAMEDI DE 10H À 17H

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine.
Réductions sur toutes les grandes et tous les modèles.
«Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles»

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS
14350 boul. Goulin ouest, Pierrefonds
(Coin St-Jean, Transcanadienne jusqu'à St-Jean nord)
Tél. 620-5875

L'ÉCOLE: les devoirs des parents

COMITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

«On est les bras», avoue Mme Claudine Dubé, présidente du comité de parents de l'école Sainte-Agnès, à Lemoyne, sur la rive sud de Montréal. Plusieurs parents voudraient être beaucoup plus que «les bras», avoir vraiment leur mot à dire dans les décisions que prennent l'école et la commission scolaire quant aux matières enseignées, aux volumes utilisés, aux priorités budgétaires, au choix du directeur, etc. «Je ne suis pas venue ici pour servir le dessert pendant les fêtes d'enfants», avertit Mme Monique Boulais, membre du comité de l'école Sainte-Agnès, à Lemoyne.

En fait, depuis quelques années, les membres des comités d'école peuvent faire plus que «servir le dessert». En 1979, la Loi de l'Instruction publique a été amendée pour obliger la commission scolaire et le directeur d'école à consulter le comité d'école sur toute décision touchant notamment les orientations propres à l'école, la fermeture éventuelle de l'école, le choix des manuels, et les règlements relatifs à la conduite des élèves.

Ce qui fait que plusieurs comités d'école consacrent aujourd'hui autant de temps, sinon plus, à s'occuper de pédagogie et de réglementation qu'à organiser des fêtes de Noël. Mais les parents se plaignent d'être davantage informés que consultés, et de ne pas être consultés sur des questions qui, sans être mentionnées dans la loi, n'en sont pas moins importantes. À l'école Sainte-Agnès, par exemple, on raconte qu'un directeur avait vendu sans en parler aux parents un ordinateur acquis grâce à des fonds amassés par le comité d'école.

Le président de la Fédération des comités de parents du Québec, M. Henri Gervais, estime tout de même que «la très grande majorité des directeurs consultent les parents». «La où ça accroche, dit-il, c'est lorsque les parents suggèrent des choses, et que le directeur ne veut pas faire l'effort de regarder la faisabilité du projet.»

À l'école Sainte-Agnès, le comité d'école a proposé que des parents aident les enfants qui ont des difficultés scolaires mais dont les problèmes ne sont pas assez graves pour leur donner droit aux services d'un spécialiste. «On s'est fait dire par les professeurs qu'on empiétait, que ça permettrait à la commission scolaire de ne pas embaucher un enseignant de plus.»

L'influence du comité d'école varie d'une école à l'autre, selon ce que veulent les parents, les professeurs, et surtout, la direction. À la polyvalente Henri-Bourassa, les parents sont très fiers d'avoir forcé la commission scolaire à remplacer un directeur dont ils étaient mécontents. Du même souffle cependant, Mme Lily Roy constate que «c'est la bonne volonté de la direction qui fait qu'on tient compte de ce qu'on dit». Car si elle oblige le directeur d'école à consulter le comité de parents, la loi ne le force pas à tenir compte de ce que les parents lui disent...

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, admet que les parents devraient jouer d'une plus grande influence sur l'école. Il doit présenter à l'automne des amendements à la Loi de l'Instruction publique qui iront dans ce sens. Mais le ministre sera prudent: les commissions scolaires, les directeurs d'école et les enseignants sont très chatouilleux quand on leur parle de céder de leurs pouvoirs aux parents.

Qu'on se souvienne de leur réaction à la réforme radicale proposée en 1982 par le ministre de l'époque, M. Camil Laurin. Le ministre proposait de remettre aux écoles plusieurs des pouvoirs confiés jusqu'ici aux commissions scolaires, et de donner aux parents le contrôle de chaque école.

Devant l'immense vague d'opposition soulevée par ce projet, le gouvernement péquiste a reculé pour finalement proposer aux parents, dans la loi 3, un rôle consultatif accru et un pouvoir décisionnel sur quelques questions. Cette loi a finalement été déclarée inconstitutionnelle, et les parents se sont retrouvés avec le seul pouvoir qu'ils avaient depuis 1979, celui... d'être consultés.

Aujourd'hui, la Fédération des comités de parents demande au ministre de rendre obligatoire la création dans chaque école d'un

conseil d'orientation composé d'une majorité de parents. Ce conseil aurait, entre autres pouvoirs, ceux de proposer à la commission scolaire un candidat au poste de directeur d'école, de choisir les manuels, d'adapter les programmes d'enseignement aux besoins locaux, et de transmettre à la commission des avis concernant le travail de membres du personnel de l'école.

Mais les directeurs d'école et les enseignants se méfient de toute délégation de pouvoirs aux parents. Ils prétendent que les parents, qui siègent sur les comités d'école, ne sont pas toujours représentatifs de l'ensemble des parents du quartier, que certains ne sont là que pour promouvoir les intérêts de leurs enfants ou pour faire avancer leur conception de l'école.

Un fait est indéniable: la participation aux assemblées de parents étant très faible, les comités d'école ne sont élus que par un tout petit nombre de parents. Un exemple parmi plusieurs: à la polyvalente Pierre-Dupuy de Longueuil, où étudient 1 180 élèves, il y avait 18 parents à l'assemblée générale du printemps dernier.

Et puis, demandent plusieurs enseignants, quelle compétence ont les parents pour, par exemple, choisir les manuels que l'école achètera? «Les parents vont être influencés par la mise en page», dit Mme Francine Plante, enseignante à l'école primaire Saint-Nom-de-Jésus. Les professeurs estiment que les parents devraient continuer de s'en remettre à eux: «Quand je consulte un médecin, ce n'est pas moi qui pose le diagnostic», souligne Mme Plante.

Étrangement, plusieurs parents, dans les milieux moins favorisés en tout cas, sont d'accord. «On ne vit pas à l'école, on n'a pas la compétence des professionnels», affirme de son côté M. André Boulerice, du comité d'école de la polyvalente Henri-Bourassa.

Mme Paulette Bergeron, commissaire à la commission scolaire Taillon et longtemps membre de comités de parents affirme que dans les milieux modestes, «les gens viennent ici pour faire des choses manuelles, pour organiser des fêtes. La pédagogie, ça n'intéresse pas les gens sur le bien-être social, c'est l'élite qui veut ça.»

Dans un sondage réalisé pour le Conseil supérieur de l'éducation en 1979, moins de 40 p. cent des membres des comités d'école, par définition les plus militants des parents, ont dit souhaiter participer à la prise de décision sur des questions pédagogiques.

Quoi qu'il en soit, à la Commission scolaire Outaouais-Hull, on a la preuve que des écoles gérées par les parents ne sont pas nécessairement dans un gouffre d'incompétence. Depuis quelques années, les quatre écoles secondaires et 18 écoles primaires de cette commission sont administrées par des comités de régie où les parents sont majoritaires, et où siègent aussi le directeur et des représentants du personnel. Ces comités décident comment le budget sera dépensé, combien d'heures par semaine on consacra à chaque matière, et quels manuels utiliseront les enseignants.

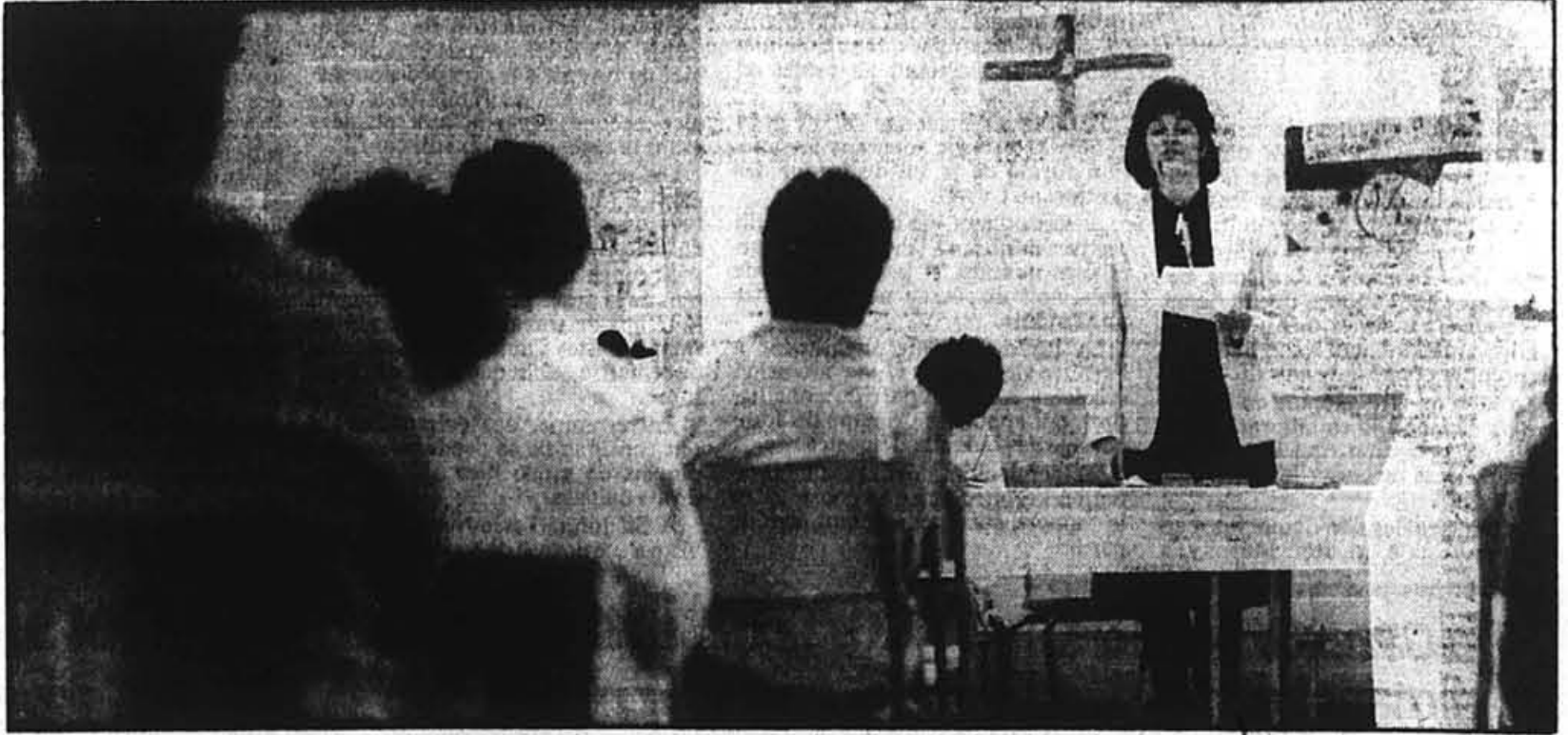
Contrairement à ce qu'on aurait pensé, l'attribution de pouvoirs aux parents n'a pas entraîné une plus forte participation de ces derniers à la chose scolaire. Mais, se réjouit M. Keith Anderson, directeur de l'école secondaire Mont-Bleu, «au point de vue qualitatif, c'est le jour et la nuit.»

«Des gens qui ne donneraient jamais leur nom pour des comités d'école, sont sur les comités de régie, des avocats, des sous-ministres.»

De tout cela, il ressort que le parent qui veut suivre ses enfants de plus près mais qui ne souhaite pas passer beaucoup de son temps à l'école, ne devrait pas devenir membre du comité d'école. D'autant plus qu'au cours des prochaines années, la tâche des comités d'école sera de plus en plus lourde.

«Savoir ce qui se passe à l'école, ça n'a pas de sens nécessairement faire partie du comité d'école», souligne d'ailleurs le président de la Fédération des comités de parents M. Henri Gervais. «Ça veut dire s'intéresser à la documentation qu'envoie l'école, dialoguer avec ses enfants, embarquer avec eux.»

Demain: Une interview du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan



Être membre d'un comité d'école, c'est plus qu'assister à une réunion par mois.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Oui, des parents qui enseignent, ça existe!

ANDRÉ PRATTE

Quarante-cinq minutes par semaine, les élèves de l'école St-Octave de Montréal-Est se retrouvent avec six professeurs dans leur classe. Imaginez! Un professeur pour cinq élèves!

En fait, cinq de ces «professeurs» sont des parents. Il y a maintenant quatre ans qu'à St-Octave, les parents viennent régulièrement aider les enseignants. Pendant qu'ils sont en classe, les élèves travaillent sur des problèmes de français et de mathématiques écrits sur des fiches préparées par les parents et les enseignants.

Lorsqu'un élève a des difficultés, il lève la main, et l'enseignant ou un des parents va l'aider. Quand un enfant a terminé une fiche, un des six «professeurs» vient corriger son travail, et l'élève peut passer à une autre fiche.

«C'est une autre façon d'enseigner, affirme Mme Roselle Tardif, professeur de deuxième année. Les plus forts n'ont pas à attendre qu'on ait fini de s'occuper des plus faibles pour avancer.»

«Cela nous permet d'observer les enfants qui ont des difficultés, de rester plus longtemps avec eux sans se faire déranger par les élèves les plus forts», précise Mme

Henriette Roch, enseignante de première année.

L'an dernier, à l'école Saint-François-Xavier de Montréal, l'enseignante de quatrième année Mireille Noël, forte de ses dix ans d'expérience dans des écoles alternatives, a fait entrer les parents dans sa classe. Un exemple: dans le cadre de l'enseignement des sciences de la nature, des parents ont décortiqué des oranges avec des groupes de 8 enfants. «Quand on défait une orange à six ou à huit, c'est beaucoup mieux qu'à 24», souligne Mme Noël.

À une époque où le gouvernement, les commissions scolaires et les écoles grattent les fonds de tiroir, où les enseignants se plaignent d'avoir trop d'élèves dans leurs classes, et où les parents exigent que l'école s'occupe à la fois des enfants doués et de ceux qui ont des difficultés, l'implication des parents dans les classes semble être un élément de solution.

Pourtant, malgré l'enthousiasme des parents et des enseignants qui sont mêlés à des expériences de ce genre, celles-ci restent fragiles et n'ont qu'une ampleur limitée. On trouve des «parents-enseignants» dans plusieurs écoles, mais ils ne travaillent souvent que dans une ou deux classes. Les enseignants ne sont pas très

chauds à l'idée de faire entrer des parents dans leur classe. «Les profs ont peur d'être critiqués sur la forme de leur enseignement», prétend Mme Monique Desmarais, une enseignante de première année à l'école Hochelaga qui travaille avec les parents depuis plus de dix ans.

«Avec la réputation qu'on a fait aux enseignants dans les médias, explique Mme Noël, les professeurs se replient de plus en plus.»

Et puis la participation des parents exige beaucoup de travail de la part du professeur, surtout au début, alors qu'il faut préparer du matériel et former les parents.

Les professeurs de l'école St-Octave admettent qu'ils ont vu avec une certaine inquiétude les parents entrer dans leur classe. Mais avec les années, l'inquiétude s'est transformée en enthousiasme: «Une fois qu'on a goûté à l'aide des parents, déclare Mme Tardif, on a de la misère à s'en passer.»

L'opinion qu'avaient les parents des enseignants a aussi changé: «On comprend mieux ce que les profs peuvent vivre», de dire Mme Monique Major. «Quand on rencontre des gens qui critiquent les enseignants, on leur dit d'aller voir avant de critiquer», ajoute Mme Suzanne Desrochers.

Ainsi, grâce à ce projet, non seulement les enfants ont-ils profité d'un enseignement plus personnalisé, mais les relations entre les parents et l'école se sont beaucoup améliorées.

Les promoteurs de la participation des parents à l'enseignement se font souvent répondre par les enseignants et la direction que très peu de parents sont intéressés. Ceux qui disent cela n'ont pas tout à fait tort. Un exemple: il y a deux ans, à l'école Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, quelques parents ont travaillé la lecture avec les élèves de première année, à raison d'une heure par semaine. Après cinq mois, le projet est tombé, faute de parents disponibles.

Les écoles et les parents, dans leur recherche d'une éducation de meilleure qualité, devraient peut-être mettre plus d'énergie dans ce genre d'expériences. «Il faut impliquer les parents dans une action significative, pas seulement dans une action insignifiante comme passer des berlingots de lait», affirme Mme Desmarais, qui enseigne depuis 25 ans.

«Les parents sont la racine de l'éducation. Si on ne les implique pas, c'est comme si on prenait les fleurs et qu'on laissait les racines de côté.»

À l'école alternative, les parents sont rois et maîtres

ANDRÉ PRATTE

À l'école alternative Les Petits Castors de Longueuil, les parents sont rois et maîtres: en plus d'aider les enseignants lors des cours de français, de mathématiques et de sciences, d'animer des ateliers d'œuvres sur cuivre, de menuiserie et de cuisine, de surveiller des examens, de préparer un journal avec les enfants et d'organiser les sorties, les parents gèrent l'école. Le conseil d'administration, où ils sont majoritaires, a les mêmes pouvoirs que le directeur d'une école traditionnelle.

«À l'école ordinaire, explique un parent, Mme Monique Thibault, le parent n'a aucun contrôle. Ici, tu gardes le pouvoir. L'école, c'est nous-autres.»

Aux parents qui veulent suivre de très près les études de leur enfant au niveau primaire, l'école alternative offre des avantages certains. Autant dans les écoles traditionnelles les parents se plaignent d'avoir à se battre pour avoir leur mot à dire dans les décisions, autant dans les écoles alternatives les parents se vantent d'être mêlés à tout ce qui se fait à l'école.

«À l'école traditionnelle, explique Mme Laurence Lalonde, parent et secrétaire-coordonnatrice de l'école, tout ce que tu sais c'est que ton enfant est bon dans telle matière. Ici, tu peux le voir fonctionner socialement, avec les enfants, les animatrices. Une image vaut mille mots.»

Parce que les parents connaissent l'école et les amis de leur enfant, le dialogue est plus facile: «Quand il te parle de Marisol, tu sais c'est qui», explique M. Daniel Guilbert.

Et parce que parents et enseignants collaborent constamment, en classe et dans la gestion de l'école, les contacts sont plus aisés que dans une école traditionnelle: «Si l'enfant a un problème, et que je ne comprends pas, je peux venir me le faire expliquer, pour pouvoir le guider un peu mieux», explique M. Denis Beaudry.

Avec ces privilèges viennent des responsabilités. L'école Les Petits Castors exige que les parents de chaque enfant consacrent au moins trois heures par semaine à l'école, que ce soit pour des ateliers, pour des travaux manuels ou pour l'administration.

M. Henri Gervais, président de la Fédération des comités de parents PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE



Une fois par semaine, à l'école St-Octave, des parents comme Suzanne Desrochers (au premier plan) et Monique Major se transforment en enseignantes.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Les parents trouvent parfois difficile de respecter leur engagement. L'an dernier, une mauvaise année de ce point de vue, seulement 30 p. cent des parents consacraient trois heures ou plus à l'école.

Les parents qui songent envoyer leurs enfants à une école alternative doivent donc se demander s'ils sont prêts à donner autant de temps à l'école. Ils doivent aussi s'assurer qu'ils partagent la philosophie éducative de l'école. Aux Petits Castors, par exemple, on prône le développement intégral de l'enfant, l'intégration des matières, le respect du rythme de chacun, le développement de l'autonomie.

Cela se traduit par des classes où sont regroupés des enfants de tous les âges, où chaque enfant décide quel jour et à quelle heure il va faire des mathématiques, de

la natation ou du français, où on donne plus de place aux arts et aux activités manuelles et moins à l'anglais, où les enfants se réunissent chaque matin pour décider, par exemple, quel moyen la classe pourrait prendre pour économiser le ruban adhésif.

«On veut tous qu'ils sachent écrire, précise Mme Lalonde, mais ce n'est pas le plus important. Il faut que l'enfant apprenne à être autonome, à connaître ses capacités.»

Il arrive, admettent les parents, que les enfants qui sortent d'une école alternative aient des problèmes pendant leurs premiers mois au secondaire, des difficultés d'adaptation à l'enseignement traditionnel, des manques au niveau des connaissances académiques. Mme Monique Desmarais raconte: «En anglais, au secondaire, notre garçon a eu des difficultés parce qu'il n'avait pas fait

d'anglais ici. Mais il est allé chercher l'aide qu'il fallait. Ici, il avait acquis la capacité de se débrouiller.»

Comme les autres, les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles alternatives ont des problèmes avec leurs jeunes: fugues, difficultés d'apprentissage, paresse. Aussi se défendent-ils bien d'être des parents modèles. Mais ils sont convaincus d'avoir fait le bon choix. Le bon choix pour eux, parce que leur implication dans l'école leur permet de se sentir plus près de leurs enfants. Le bon choix pour leurs enfants, parce que, comme l'explique Mme Thibault: «Ce sont rarement les connaissances qui rendent quelqu'un heureux. La capacité de se connaître, de vivre avec les autres, ça passe bien avant la réussite scolaire. Il faut que l'enfant soit bien dans sa peau.»



Grand Solde de SKI

OUVERTURE A BROSSARD D'UN NOUVEAU MAGASIN le 22 octobre 1987

BROSSARD 6405, rue Milan (centre d'achats Milan) 656-2763

Jusqu'au 22 octobre 1987

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX DE PRÉSAISON

SAC À SKIS 1498\$	PANTALONS DE SKI RACER 8998\$	MISE AU POINT DE SKIS 698\$
ENSEMBLE DE SKI BLIZZARD UNO800 ou AVS600 Ski fibre de verre, métal et bois MARKER M23 fixations avec freins CABER CR II Bottes s'attachant à l'arrière 22498\$	ENSEMBLE DE SKI HEAD DIRECTOR Ski fibre de verre, métal et bois SALOMON 347 fixations avec freins MUNARI MS I Bottes s'attachant à l'arrière 24998\$	ENSEMBLE DE SKI BLIZZARD SPO 2000 Ski fibre de verre, métal et bois SALOMON SX31 Bottes s'attachant à l'arrière. Fixations SALOMON 447 multi-directionnelles 29998\$
HAGAN SPIRIT Ski métal, fibre de verre et bois MUNARI MS 2 Bottes s'attachant à l'arrière PYROLIA 290 D Fixations avec freins 32498\$	SKIS K2 400' BOTTES NORDICA 530 Fixations Salomon 547 avec freins OFFRE SUPER SPÉCIALE 34998\$	SKIS HEAD WINNER Fixations Pyrolia 470 D 19998\$ SKIS BLIZZARD RACING Fixations Salomon 647 24998\$
SKIS ROSSIGNOL DIAMOND Fixations Marker M-36 29998\$	SKIS ELAN CR PRO COMP Bottes Caber Zenith ou Trappeur 2000. Fixations Tyrolia 230. 16498\$	
SKIS FISHER RC4 RS ou SL Fixations Salomon 747 37498\$	SKI ENSEMBLE DE LUXE JUNIOR Ski Hagan ou Dynastar. Bottes Nordica. Fixations Salomon 137. 15998\$	
SKIS HAGAN RACING Fixations Marker M-46 39998\$	ENSEMBLE DE SKI DE FOND (adultes ou juniors) Ski de fibre de verre Skitur. Bottes de cuir Skilom ou Tyrol. Fixations en métal 75 mm. Bâtons de fibre de verre Exel. 6498\$	
ENSEMBLE DE SKI ALPIN junior Ski Rossignol ou Blizzard (jusqu'à 120 cm) Fixations Look BL Bottes Munari Speedy Bâtons 12498\$	ENSEMBLE DE SKI DE FOND DE LUXE Ski Rossignol. Bottes Salomon SR 201 Fixations Salomon automatiques. Bâtons en fibre de verre. 12998\$	

CES SPÉCIAUX NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUTES LES GRANDEURS

La peinture du pont Victoria colle bien... aux autos

BRUNO BISSON

Les automobilistes qui empruntent le pont Victoria pourraient avoir une très mauvaise surprise s'ils examinent attentivement leur automobile.

Le Canadien National (CN), à qui appartient le pont Victoria, exécute présentement des travaux de sablage et de peinture de la structure métallique du pont. Ces travaux provoquent la présence d'un nuage de poussière et de peinture en suspension qui se déplace au gré du vent et qui peut flotter au-dessus du tablier du pont. Il n'est qu'à peine visible. Les automobilistes qui le traversent pourraient toutefois retrouver des traces de peinture «vert pont» sur la carrosserie de leur voiture.

«C'est un problème que nous

avons eu dans le passé et avec lequel nous nous débattons chaque fois qu'on repeint les structures métalliques», a admis hier un porte-parole du CN, M. Jean-Guy Brodeur.

M. Brodeur souligne qu'il est possible, en particulier pour les automobilistes qui garent leur véhicule à l'une des extrémités du pont, que de minuscules particules de cette peinture très tenace se déposent sur les autos. Étant donné que cette peinture est appliquée au pistolet et que les vents sont assez forts au-dessus du fleuve et sur ses rives immédiates, le nuage de peinture en suspension peut se déposer un peu partout. Tout dépend essentiellement du vent.

Un citoyen de Saint-Lambert s'est plaint à *La Presse*, hier, de cette situation. Sa voiture neuve (il en a pris possession il y a un mois seulement), est couverte de petits grains verts qui ont résisté à l'alcool et au détergent avec lesquels il a tenté de les enlever. Seules les taches du pare-brise sont disparues après qu'il les eût frottées au diluant à peinture. Ce qu'il ne peut évidemment pas faire sur la carrosserie.

Trois garagistes lui ont conseillé un traitement différent pour enlever ces grains de peinture. Deux d'entre eux lui ont présenté une estimation du coût de ce travail s'élevant à \$150.

Il a donc déposé une plainte au CN. Un inspecteur, venu constater les dégâts, lui a offert un dédommagement de \$125.

Sans présumer des raisons qui ont amené l'inspecteur du CN à offrir un dédommagement inférieur aux estimations des deux garagistes, le porte-parole du CN a expliqué que, dans le passé, «on s'est retrouvé avec des plaintes pour des taches de peinture qui ne pouvaient pas venir des travaux des ponts du CN».

Toute personne qui constate la présence de petits grains de peinture verte sur son automobile peut déposer une plainte et être dédommée après la visite d'un inspecteur, en s'adressant au bureau des réclamations du CN, au numéro 399-5778.

Lutte farouche à Carignan

PIERRE BELLEMAR

Yves Ménard, maire de Carignan depuis 1983, devra mener une lutte farouche, à l'élection municipale du 1^{er} novembre prochain, contre l'équipe de Paul-André Perreault, qui entend démocratiser l'administration municipale.

Celui-ci déclarait hier, en entrevue, que «M. Ménard dirige la ville de Carignan — moins de 5 000 de population — comme une chasse-gardée. Il est temps d'apporter un peu de sang neuf dans cette municipalité», affirme M. Perreault.

C'est un secret de polichinelle, dans le milieu, que M. Ménard a l'intention de se présenter aux prochaines élections fédérales — sous la bannière libérale — et que sa candidature à la mairie de Carignan lui servirait de tremplin contre l'actuel député conservateur, Richard Grisé.

«C'est justement ce que je veux dénoncer, lors de la campagne électorale», poursuit M. Perreault, un courtier d'assurance, natif de Carignan.

Son équipe de six candidats est notamment formée de Robert Rivard, le fils de Laurent Rivard, conseiller de Boucherville, qui sert en somme d'éminence grise au sein de la jeune formation.

De son côté, le maire Ménard jouera, pendant la campagne municipale, les cartes de la saine administration et du bon jugement administratif. Le dernier mot appartient aux électeurs, le 1^{er} novembre prochain.

Laval et Laurentides

Des minibus dans l'ouest de l'île Jésus



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Société de transport de Laval (STL) mettra en service des minibus, en janvier, pour assurer le service de transport en commun dans l'ouest de l'île Jésus. Les nouveaux véhicules, au nombre de quatre, desserviront plus exactement les usagers de Laval-sur-le-Lac et des îles Laval.

Ces minibus seront loués d'un transporteur privé de Saint-Eustache, mais ils seront conduits par des chauffeurs réguliers de la Société de transport de Laval (STL).

Le terminus des minibus sera situé Place publique, à Sainte-Dorothée, près de la rue Principale.

Les personnes qui voudront poursuivre leur trajet vers les centres commerciaux, ou ailleurs dans Laval, pourront ensuite monter dans un autobus régulier de la STL. Ceux qui voudront se rendre jusqu'à la station de métro Henri-Bourassa, à Montréal, feront de même.

rouvrir la convention collective de travail concernant l'assignation des tâches. Cette modification fera perdre un peu de temps supplémentaire aux chauffeurs, et elle aura pour autre effet de réduire la fréquence du travail en week-end.

Une faible minorité de syndiqués serait contre cette proposition. Ceux-ci seraient plutôt en faveur du congédiement des chauffeurs en question. Une rencontre entre les dirigeants de la STL et les membres de l'exécutif du syndicat doit avoir lieu incessamment pour trancher une fois pour toute cette question.

DEMIX: L'INJONCTION INTERLOCUTOIRE REFUSÉE

Même si la Cour supérieure n'a pas accordé à la Ville de Laval l'injonction interlocutoire réclamée dans le cas de la carrière Demix, le juge Louis Dubois, qui a entendu la requête, a prononcé une ordonnance de sauvegarde, valable jusqu'à l'audition de l'action en injonction permanente. Cette ordonnance signifie que Demix doit s'assurer que tout dynamitage dans sa carrière soit exécuté sous la surveillance et la supervision d'une firme d'experts spécialement engagée par l'entreprise.

L'AVENIR DE L'ACADÉMIE DES POMPIERS MENACÉ

Le président de l'Association québécoise des pompiers volontaires et permanents, André Ouelet, soutient que l'avenir de l'académie des pompiers est menacé par la lenteur des autorités gouvernementales d'accorder une subvention d'un demi-million de dollars, à la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes.

«Sans ce montant, explique M. Ouelet, la Commission scolaire est incapable d'embaucher des spécialistes pour venir donner des cours aux pompiers.»

Depuis septembre, les cours de perfectionnement ont cessé à cette académie située dans un ancien collège de Sainte-Scholastique, à Mirabel. Quelque 370 pompiers volontaires venant de tous les coins du Québec s'étaient inscrits pour la session d'automne.

En 1986, cette institution a dispensé des cours les week-ends seulement, à 1 001 pompiers, en majorité employés sur une base volontaire. Les cours de formation sont d'une durée de cinq week-ends.

«Cette académie doit poursuivre son travail afin de renseigner les personnes qui doivent combattre des incendies dans les petites municipalités», précise M. Ouelet, lui-même un pompier volontaire de Sainte-Anne-des-Plaines.

SEMAINE DE LA PME

La Chambre de commerce de Laval soulignera de façon particulière la semaine de la petite et moyenne entreprise (PME), qui aura lieu du 26 au 29 octobre à travers le Québec.

À Laval, cet événement sera marqué par plusieurs conférences portant notamment sur des études de marché, les différents modes de financement et la gestion de l'entreprise. Pour clôturer la semaine, Serge Saucier, président et chef de direction du groupe Raymond, Martin, Paré prononcera une conférence, jeudi soir le 29 octobre, au Centre des congrès.

Elizabeth Hager

AVIS

Notre magasin du chemin Queen Mary est maintenant ouvert
1 soir seulement le jeudi jusqu'à 21 h

CONDOMINIUM
LE FRANTEL INC.
À SAINTE-THÉRÈSE

Condominiums à l'intérieur de bâtisses de 8 unités: la tranquillité et la joie d'être chez soi vous y attend! Nous vous offrons 2 modèles de 2 chambres à coucher avec ou sans foyer, magnifiques balcons, choix de moquette, entrée en marbre et beaucoup plus. Situé près du fol, centre d'achats et Carrefour routier, une visite s'impose!

Prix régulier: **57900\$**
Vente d'ouverture seulement: **52900\$**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Madame Céline Cloutier au 438-6369.

Itinéraire: Route 117 Angle boul. Desjardins à Ste-Thérèse.

Empire
mode

— Importations italiennes
— Créations françaises et canadiennes (manteaux, cuirs, lainages, etc.)

Prix incomparables

Salle d'exposition ouverte au public
samedi 17 et dimanche 18 octobre, de 10 h à 18 h

Nous acceptons toutes les cartes de crédit

4360, rue Seré, Saint-Laurent
738-3220
(Suivre le signe du Q.P.P.)
335-4166

VILLAGE CYCLE & SKI

LAVAL 452, boul. DES LAURENTIDES, PONT VIAU 669-3542 382-9096

CENTRE COMMERCIAL BLUE HAVEN 3973, boul. ST JEAN, D.D.O. 620-6600

INSTALLATION NON COMPRIS

VISA MasterCard Village Cycle & Ski 620-6600

Cinéma

Festival de films soviétiques



LUC PERREAULT

Le Festival du nouveau cinéma n'est pas encore démarré qu'un autre se met en branle dès d'aujourd'hui. Il s'agit du Festival des films soviétiques au Ouimetroscope qui propose jusqu'au 25 octobre 14 longs métrages dont plusieurs inédits.

Parmi ces derniers, *Garçon de courses* de Karen Shakhnazarov (primé au dernier Festival de Moscou), *Plumbum ou le jeu dangereux* de Vadim Abdrachitov et *Jeux d'enfants d'âge scolaire* de Leide Laiys et Arvo Iho.

Pour la première fois à Montréal, on verra également trois films d'Alexei Guerman longtemps interdits: *La Vérification*, *Mon ami Ivan Lapchine* et *Vingt jours sans guerre*.

Au même programme, deux films d'un autre cinéaste qui fut victime de la censure soviétique, Tengiz Abouladzé. Il s'agit de *La Prière* et de *L'Arbre du désir*, les deux premiers films d'une trilogie dont *Le Repentir* marquera l'aboutissement.

Outre des oeuvres d'Elem Klimov, Sergei Paradjanov et de Larissa Chepitko déjà présentées à Montréal lors de précédentes semaines de films soviétiques, les cinéphiles auront l'occasion de voir ou de revoir trois films récents déjà projetés lors du dernier Festival des films du monde: *Il n'est pas facile d'être jeune* de Y. Podnieks, *Femme seule cherche compagnon* de Viatcheslav Krichtofovitch et *Robinsonade ou mon grand-père anglais*, premier long métrage de Nana Dzordzhadze qui sera présentée à Montréal lors du festival.

À noter que la plupart des films sont présentés au moins deux fois en version originale dont une fois dans une copie sous-titrée en français.

Une association de festivals du film, sans les principaux

Il existe tellement de festivals de films au Canada que 17 d'entre eux décident le 8 août dernier de se regrouper en association pour former l'Association des festivals canadiens du film et de la vidéo. À peine née, cette association souffre toutefois d'une lacune de taille: l'absence en son sein de deux festivals majeurs, le Festival des films du monde et Festival of Festivals de Toronto.

Élu vice-président de l'association, le co-directeur du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo, Claude Chamberlan, indiquait hier à *La Presse* que le pdg du FFM, Serge Losique, ne manifestait aucun empressement pour faire partie de ce nouveau club. Quant à Festival of Festivals qui dirige depuis un an une ex-Montréalaise, Mme Helga Stephenson, on attend une décision prochaine qui, espère Chamberlan, sera positive.

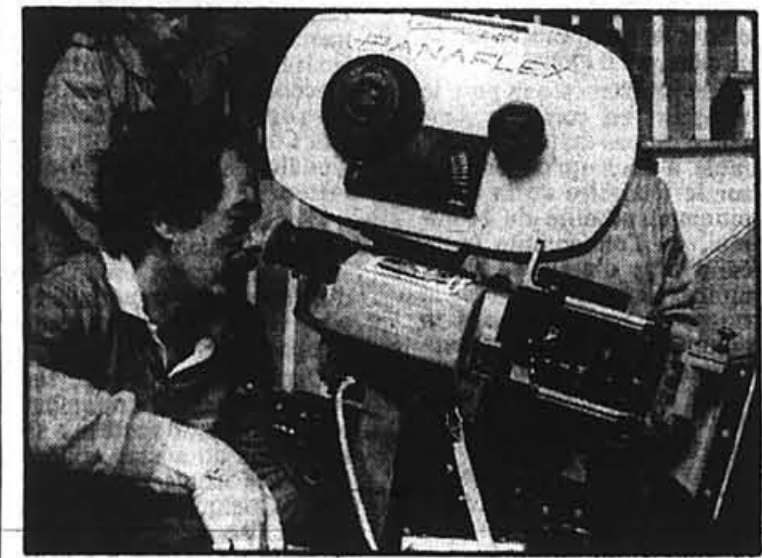
Dans un communiqué remis aux journaux, la nouvelle présidente de l'association, Carrie Hunter (qui est également directrice générale du Festival de

la télévision de Banff), soutient que les festivals de films rendent de précieux services à la communauté et devraient en conséquence obtenir plus de subventions de la part des agences fédérales, provinciales et municipales.

« Nous fournissons des forums critiques là où les professionnels canadiens du film et de la vidéo font des affaires, estime Mme Hunter. Cela représente des millions de dollars pour notre économie. »

Parmi les services rendus par les festivals, elle mentionne la création de milliers d'emplois à temps plein ou partiel, la diffusion d'une information à la fine pointe du développement technologique ainsi que la création de nouveaux marchés.

« Mais le plus important, estime-t-elle, c'est que les festivals réunissent les oeuvres cinématographiques et les gens de toutes les régions du globe. Au cours de ces manifestations, on a la chance de pouvoir comprendre les problèmes qui divisent notre pays, bien sûr, mais aussi notre planète. »



Publicité: qu'est-ce qui fait tourner Arcand et les autres

Au Mondial de la publicité francophone, mercredi, une brochette de cinéastes venaient livrer leurs réflexions sur la pratique de leur métier dans le monde de la publicité. Il y avait là notamment Denys Arcand, Jean-Baudin, Yves Simoneau et Jean-Claude Lauzon. À leurs côtés, un collègue français, Patrice Leconte, et belge, Charles Palouzie.

Pour Arcand qui animait ce débat, il y a quatre raisons qui le poussent à tourner des films publicitaires. Ce sont: primo, l'argent; 2e, le plaisir de tourner allié au défi cinématographique; 3e, l'innovation technologique et 4e, la possibilité de découvrir de nouveaux talents. Un cinquième motif devrait l'animer, ajoute-t-il, le développement de la créativité, mais il est rare qu'elle soit sollicitée.

Cette dernière réflexion devait finalement être reprise par ses collègues cinéastes québécois. Contrairement aux Européens comme Leconte ou Palouzie qui disent pouvoir participer à la création d'un message publicitaire, un cinéaste comme Jean-Claude Lauzon a soutenu que le tour-

nage d'une pub ne fait appel qu'à 2 ou 3 p. cent de sa créativité.

« Quand on passe quatre heures et demie en studio à choisir la couleur de la tabarnak de dinde... », a lancé Lauzon sur un ton de provocation fidèle à sa légende. Selon lui, il ne reste finalement que quatre raisons pour accepter d'oeuvrer dans ce domaine, les trois premières étant l'argent et la dernière, l'espoir de changer quelque chose dans la publicité qui se tourne au Québec.

LES RUSHES

Selon un porte-parole des Films René Malo, *Le Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand aurait déjà recueilli plus de \$20 millions de recettes à travers le monde.

Au Parallèle ce soir à 19h30, un court métrage peu connu d'Orson Welles, *Hearts of Age*, et un vieux *Dreyer* à découvrir, *Vampyr*.

Demain, toujours au Parallèle, deux films de poètes: *Un chant d'amour* de Jean Genet et *Le Sang d'un poète* de Jean Cocteau.

Le Musée du Québec sera agrandi au coût de \$21 millions

Le manque d'espace ne lui permet pas d'exposer plus de cinq pour cent de sa collection

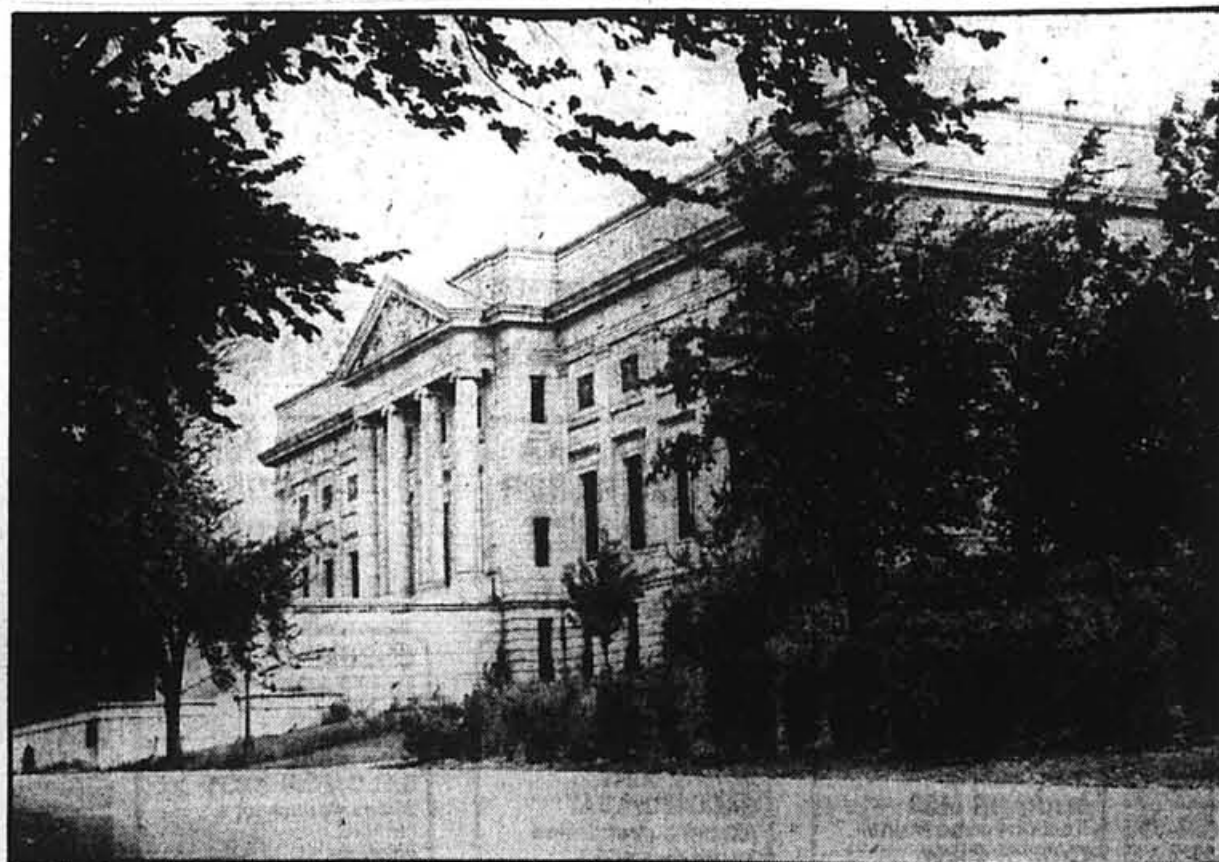
BERNARD RACINE de la Presse Canadienne QUÉBEC

Le Musée du Québec sera rénové et considérablement agrandi au coût de \$21 millions, a annoncé hier Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles.

Construit en 1931 et inauguré en 1933, il est donc le plus ancien musée d'État de la province et la collection d'art québécois qu'il a amassée est considérée par les experts comme l'une des plus importantes en Amérique, a expliqué de son côté M. Jean-Marie Roy, président du conseil d'administration de la Corporation du musée.

Malheureusement, le manque d'espace ne lui permet pas d'exposer plus de cinq pour cent des 12 000 pièces qui forment sa collection. L'institution, qui avait reçu 152 000 visiteurs en 1960, en a accueilli 315 000 en 1986.

Rappelant qu'elle avait présidé la semaine précédente à la prouverture du Musée de la civilisation, Mme Bacon, au moment de dévoiler la maquette du projet, a noté que dans deux ans, quand le projet sera terminé, « la capitale du Québec sera dotée de deux institutions muséologiques d'envergure nationale et internationale dont les missions respectives as-



Les travaux d'agrandissement du Musée du Québec devraient se terminer en 1990.

sureront à tous les Québécois une qualité de vie culturelle encore meilleure.

Mme Bacon a aussi souligné que le projet adopté permettra de sauver et de restaurer l'historique vieille prison, ce qui constituait pour elle une priorité. La prison, qui sera dorénavant désignée comme l'édifice Baillargé, sera rénové et on y aménagera un cabinet d'estampes ainsi qu'une galerie d'exposition de 350 mètres carrés qui servira aux services d'éducation et à l'animation culturelle.

L'annexe actuelle, construite en 1961 à l'arrière du musée, sera remplacée par un édifice de trois

étages où seront aménagées des galeries d'exposition. La surface des galeries passera ainsi de 1 700 à 3 400 mètres carrés.

Mais le clou du projet est la construction d'un lien s'harmonisant entièrement au paysage et qui reliera le musée actuel avec l'édifice Baillargé, deux édifices à l'architecture tout à fait différente. L'édifice d'un seul étage, qui sera caché sous un terrassement gazonné, abritera un grand hall qui pourra contenir 350 personnes, un auditorium avec vue sur le fleuve ainsi qu'un restaurant pouvant accueillir une centaine de personnes.

Une sculpture de verre, érigée sur le gazon au-dessus du grand hall, servira de puits de lumière à ce dernier et en fera une salle ensoleillée.

L'échéancier prévoit que les travaux dureront 40 mois et devraient donc prendre fin en 1990. À ce moment, a souligné Mme Bacon, le Musée du Québec disposera d'un équipement adéquat répondant aux normes admises par la muséologie actuelle.

« Par le fait même, le public aura un meilleur accès aux riches collections que le manque d'espace a rendu inaccessibles jusqu'à maintenant. »

Groupies

Phil Gould déjà remplacé par Neil Conti



DANIELLE BONNEAU

Level 42, qui vient de lancer le 45 tours *It's Over*, ne croyait pas si bien dire. Il a perdu cette semaine son batteur, Phil Gould, qui volera désormais de ses propres ailes. La raison donnée: divergences musicales.

Phil Gould, qui évoluait avec le groupe depuis ses tout débuts, en 80, écrivait les textes des chansons. Il est déjà remplacé par Neil Conti, qui jouait auparavant avec les *Prefab Sprout* et qui a accompagné, il y a quelques années, *David Bowie* en tournée.

Le bassiste et chanteur, Mark King, le claviériste, Mike Lindup et le guitariste, Boon Gould (le frère de Phil), qui devaient se produire cette semaine au Japon, ont décidé de retarder leur visite en Extrême-Orient. Ils joueront néanmoins, comme prévu, en première partie des spectacles de *Tina Turner* en Amérique du Nord, en novembre.

L'horaire du groupe s'annonce chargé en 88. Déjà, les musiciens sont supposés donner des spectacles en Irlande, en Israël, au Mexique, au Venezuela, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

JOHN COUGAR MELLENCAMP AU FORUM À LA MI-NOVEMBRE

John Cougar Mellencamp se produira au Forum de Montréal le 17 novembre, presque deux ans jour pour jour après sa dernière visite. Les billets sont mis en vente ce matin à 10 h, aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron.

L'artiste, qui a trois filles (*Michelle*, 16 ans, d'un premier mariage, et *Teddi Jo*, 6 ans, et *Justice*, 2 ans, avec sa deuxième femme, *Victoria Lynn Granucci*, qu'il a épousée en 82) a célébré ses 36 ans, le 7 octobre, de façon très originale. Il a enregistré chez lui, à Bloomington, en Indiana, une émission de radio qui a été diffusée en direct par plusieurs stations de radio FM nord-américaines. CHOM-FM était du nombre.

L'auteur-compositeur-interprète, qui a de nombreux hits à son actif, dont *Hurts so Good*, *Jack and Diane*, *Crumblin' Down* et *Pink Houses*, remporte un grand succès avec *Paper in Fire*, sa nouvelle chanson tirée du microsillon *The Lonesome Jubilee*. Un deuxième 45 tours, *Cherry Bomb*, suivra en novembre.

JEAN-LUC PONTY: UNE TOUTE NOUVELLE VERSION

Jean-Luc Ponty, qui a entrepris une tournée nord-américaine le 7 octobre, à Phoenix, en Arizona, sera à la salle Wilfrid Pelletier le 9 novembre. Les billets seront mis en vente lundi, aux guichets de la Placé des Arts et à tous les comptoirs Ticketron.

Le violoniste virtuose français interprétera toutes les pièces de son nouveau 33 tours, *The Gift of Time*. Il jouera également des extraits quelque peu modifiés (plus à jour) de ses microsillons précédents. Il se servira surtout d'un zeta, un violon électronique, qu'il utilise avec un système MIDI (Musical Instrument Digital Interface).

Jean-Luc Ponty, qui vit aux États-Unis depuis 73, s'est imposé avec sa musique jazz-rock et a prouvé qu'il est très polyvalent. Au



Jean-Luc Ponty sera à la salle Wilfrid-Pelletier le 9 novembre.



John Cougar Mellencamp se produira au Forum le 17 novembre.

début de sa carrière, il a enregistré des microsillons avec *Frank Zappa* (*King Kong*, en 69) et *Elton John* (*Honky Chateau*, en 72). Il s'est produit au Parc Jarry, en juillet 79, en première partie de *Supertramp*. Il a également joué en concert avec l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Il a fait appel à *David Hentschel*, qui a produit quelques microsillons d'*Elton John* et de *Genesis*, pour produire *The Gift of Time*.

MADONNA: YOU CAN DANCE

La compilation des hits *dance* de *Madonna*, intitulée *You Can Dance*, sera disponible dès le 10 novembre.

On retrouvera sur le microsillon six chansons à succès de la superstar, soit *Holiday*, *Everybody*, *Physical Attraction*, *Over and Over*, *Into the Groove*, *Where's the Party*... et une nouvelle pièce, *Spotlight*.

Ce sera la première fois que *Into the Groove*, entendue dans le film *Desperately Seeking Susan*, figurera sur un 33 tours. Elle n'a été lancée, en 85, qu'en format 12 pouces.

Ceux qui se procureront les versions cassette et disque compact de *You Can Dance* auront droit à un boni. Sur la cassette, les hits *Spotlight*, *Holiday*, *Over and Over* et *Into the Groove* seront repris en version *dub mix* (avec toutes sortes de bruits bizarres). Sur le disque compact, par ailleurs, seulement *Spotlight*, *Holiday* et *Into the Groove* seront repris une seconde fois.

BRYAN FERRY: UN SEPTIÈME MICROSILLON

D'ici deux semaines, on pourra avoir un avant-goût du septième microsillon solo de *Bryan Ferry*, intitulé *Bete Noir*, avec le 45 tours *The Right Stuff*. Le 33 tours sera disponible au début de novembre.

L'ex-leader et chanteur de *Roxy Music*, qui a fait sensation l'an dernier avec *Is Your Love Strong enough*, qui figurait sur la bande musicale du film *Legends*, a demandé à *Pat Leonard* de produire *Bete Noir*.

Ce dernier, qui était le claviériste des *Jacksons* pendant leur tournée *Victory Tour*, en 84, a également accompagné *Madonna* aux claviers lors de sa tournée *Who's That Girl*. C'est d'ailleurs lui qui a produit le 33 tours *True Blue* de la superstar.

On peut entendre Pat Leonard, par ailleurs, sur le nouveau 33 tours de *Pink Floyd*, *A Momentary Lapse of Reason*. Il joue des claviers dans la chanson *Yet Another Movie*, qu'il a co-écrite avec *Dave Gilmour*.

JOHNNY MARR ET MORRISSEY SONT DÉJÀ RECASÉS

Peu de temps après avoir annoncé qu'ils se séparent, le guitariste *Johnny Marr* et le chanteur *Morrissey*, des *Smiths*, se sont déjà placés les pieds.

Johnny Marr, par exemple, se joindra aux *Pretenders*, en novembre, lorsqu'ils partiront en tournée avec *U2*. Il remplacera *Robbie McIntosh*, qui a quitté le groupe il y a quelques mois. Ce n'est pas encore décidé, par contre, s'il entrera en studio avec les *Pretenders* la semaine prochaine, pour enregistrer avec eux leur prochain microsillon, attendu pour la mi-novembre.

Morrissey, quant à lui, entreprend une carrière solo. Il s'est associé avec *Stephen Street*, qui produira son prochain 33 tours et écrira des chansons avec lui.

Les fans des *Smiths* qui écoutent depuis la semaine dernière le dernier microsillon du duo, *Strange Way*, pourront sous peu ajouter un nouveau 33 tours à leur collection. La maison de disques britannique *Rough Trade* s'apprete à lancer un long jeu *live*, qui documentera la carrière du groupe.

SALON 87

DES COLLECTIONNEURS



À la découverte des Créateurs

Plus de 1 000 pages de collections à voir

15 au 18 octobre 1987

Complexe Guy-Favreau

Montréal

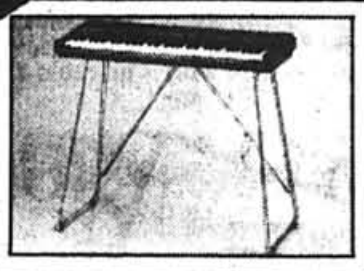
Sous les auspices de la Fédération québécoise de philatélie, de la Société canadienne des postes et du ministère du Loisir (MLCP).

Yamaha
donne le rythme chez Eaton



599⁰⁰ ch.

1. Le piano électrique Yamaha, modèle YPR-7, est doté de 61 touches de dimension normale, de 5 voix instrumentales pré-programmées: piano classique, piano électronique, piano contemporain, clavecin et vibraphone. Il possède également une sourdine, un appui-feuille et un couvercle anti-poussière.



2. Base pour modèle YPR-7. Modèle L-2. 59⁹⁵ ch.

3. Adaptateur CA pour YPR-7. Modèle PA-1. 21⁹⁵ ch.

Vendus à tous les magasins Eaton, sauf Beloeil. Rayon 560. Achats en personne seulement

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LES ENTREPRISES GESSER PRESENTENT

À L'AFFICHE
sur Broadway
durant plus de 2 ans

Une retrospective de la musique de Duke Ellington

Une création de DONALD MCKAYLE

DUKE ELLINGTON'S
SOPHISTICATED LADIES

16, 17 oct. - 20h00
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Billets: 527, 524, 521, 517

Reservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 7 \$

Sam the Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

LE SAMEDI 17 OCTOBRE À 9 H SEULEMENT

DIRTY DANCING
«Bande sonore»
Incluant: «The Time of My Life: You Don't Own Me: Stay et d'autres!»
LONG-JEU ou CASSETTE
Quantité limitée — Un par client

4⁹⁹

LOVERBOY
«Wildside»
Incluant: «Notorious: Hometown Hero; Walkin' On Fire et d'autres!»
LONG-JEU ou CASSETTE
Quantité limitée — Un par client

4⁹⁹

THE SMITHS
«Strange ways, Here We Come»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

PET SHOP BOYS
«Actually»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 6.99

THE SMITHS
«Strange ways, Here We Come»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

VAN MORRISON
«Poetic Champions Compose»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

PLATINUM BLONDE
«Contacts»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 6.99

PIERRE BERTRAND
«Espérance»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

SAM SOUHAITE LA BIENVENUE À ELLI MEDEIROS AU SPECTRUM LE 20 OCTOBRE
Incluant: «Toi mon toit; La chanson de poisson; Bom bom» et d'autres!
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7⁹⁹ ch.

PIERRE BERTRAND
«Espérance»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

LUCIEN FRANCOEUR
«Les gènes reviennent toujours»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 6.99

PIERRE BERTRAND
«Espérance»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 7.99

LUCIEN FRANCOEUR
«Les gènes reviennent toujours»
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 6.99

SUZANNE VEGA
EN CONCERT LE 16 OCTOBRE AU SPECTRUM
L.-J. ou CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT 6⁹⁹ ch.

VIDÉO CHEZ SAM, 399, rue Ste-Catherine O. seulement
Vente et location (VHS ou Beta) plus de 2000 titres à choisir.

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi de 9 h 30 à 18 h; jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h; samedi de 9 h à 17 h.
Ces 9 articles sont en vente au prix annoncé ou moins chez tous les SAM THE RECORD MAN de Montréal, les vendredi 16 oct., samedi 17 oct. et lundi 19 oct. UN PAR CLIENT
399, rue SAINT-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LASALLE)
6982, rue SAINT-HUBERT / CENTRE COMMERCIAL BEADONSFIELD / CENTRE ROCKLAND

Les Fantaisies de mon Mari



MARKITA BOIES
NORMAND CHOUINARD
MARCEL LEBOEUF
DANIELLE PROUX
MICHEL FORGET

A L'AFFICHE

cftm 10 LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL
CKAC 97.3
RADIO CITE 107.7

13 au 17 OCTOBRE

RÉSERVATIONS
BILLETS DE GROUPE:
843-8869

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Budweiser La Presse cftm 10 présente

CE SOIR 20H

Suzanne Vega

COMPLET

DEMAIN 20H30

LA GRANDE FÊTE

DU 5^e ANNIVERSAIRE

COMPLET

animée par Claude Dubois

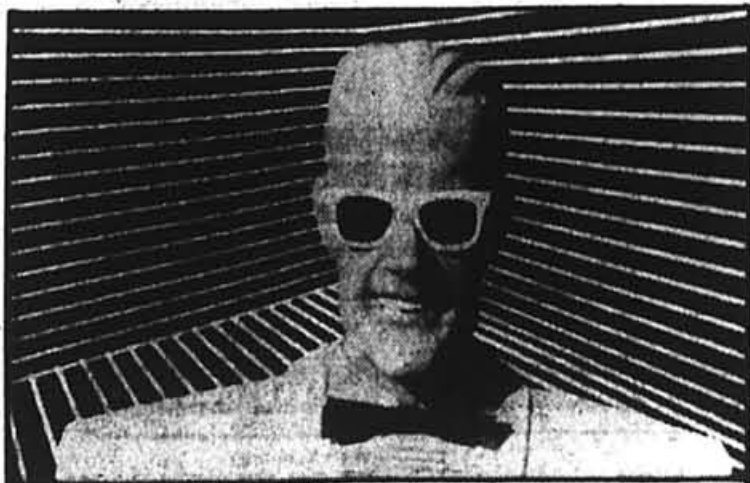
VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 — **Droit de parole**
Qu'en pensez-vous mesdames: faut-il punir ou soigner les batteurs de femmes?
21:00 — **Max Headroom**
M-m-max va m-m-mourir ce soir. Le réseau ABC annule la série parce

qu'elle n'est pas assez populaire. On ne va pas pleurer pour ça.
22:00 — **Parler pour parler**
Tous les téléspectateurs ne pourront encaisser cette émission, où les invités sont des enfants victimes de cancer.



Max Headroom

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Homicide sur commande (dem. de 2)				La Téléjournal	Le Point (22h25)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Dallas		Falcon Crest	
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Rags to Riches		Miami Vice		Private eye	
6	Newsweek (18h)	The facts of life	Golden girls	Not my department!	Front page challenge	Dallas		The National	The Journal (22h22)
7	Le Monde (18h)	Casse-tête	Miami		La Flic de Chicago		Ad Lib		Loto-Québec (22h45)
8	Le Monde (18h)	Casse-tête	Miami		La Flic de Chicago		Ad Lib		Loto-Québec (22h45)
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	CTV Special Movie: "Eight is Enough: Family Reunion"				Miami Vice	
9	World News Tonight	New Newlywed Game	New Dating Game	Full House	I Married Dora	Max Headroom		20/20	
9	Le Bulletin de 18h30	Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Homicide sur commande (dem. de 2)				La Téléjournal	Le Point (22h25)
10	Charivari	Casse-tête	Miami		La Flic de Chicago		Ad Lib		Loto-Québec (22h45)
12	Paloo (18h)	Entertainment Tonight	Check It Out	CTV Special Movie: Eight is Enough: Family Reunion				Night Heat	
13	Nouvelles du 13 (18h)	Le Temps d'une paix	La Cour en direct	Homicide sur commande (dem. de 2)				La Téléjournal	Le Point (22h25)
17	Téléservice	L'Indice (19h15)	5 pour 1: le cinéma.	Qu'il de parole		Shaka Zulu (6e de 10)		Parler pour parler	
20	World News Tonight	Star Trek	Full House		Sea Hunt	Max Headroom		20/20	
25	Elephant Show	Legends of the World	Magic Shadows	Money\$Worth	High-Tech Prescription	Duchess of Duke Street: A Bed of Roses		Hot Metal	Blackadder
33	Newshour (18h)	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	Great performance: The Music Makers			
35	La Maison Deschênes	Double Jeu	Elle écrit au meurtre	Falcon Crest		Jasmin centre-ville		Le Grand Journal	
57	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Yes Minister	Fawley Towers	Dr. Who		
69	Chiffres et lettres	Ligne directe: L'échec scolaire	Les cent ans de l'auto	Mon père a fait bâtir	Schubert	Le petit Boulevard			

• Changement de dernière heure.

La vocation « locale » de Radio-Canada en question

Presse Canadienne
HULL

Les réseaux radiophoniques de langues anglaise et française de Radio-Canada ne devraient pas essayer de faire concurrence aux stations privées en donnant des nouvelles locales, des résultats sportifs, des prévisions de la météo et des rapports de circulation, spécialement pendant les heures de pointe.

C'est la demande qu'a faite hier au CRTC l'Association canadienne des radiodiffuseurs, à l'occasion des audiences pour le renouvellement des licences des réseaux d'État des deux langues.

Le président de l'association, M. Jim McLaughlin, a soutenu que de telles programmes à la radio d'État, « non seulement réduisent la diversité, mais réduisent également les ressources pour des émissions nationales, régionales et spécialisées, qui rendent uniques les services de radio de Radio-Canada ».

L'intrusion de la radio d'État dans les programmes locaux, a noté M. McLaughlin, nuit à la radio privée dans ses efforts pour acquérir et maintenir l'auditoire nécessaire à sa survie économique.

Le président de l'association de radiodiffuseurs privés répondait en quelque sorte au président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, qui avait affirmé la veille que la météo et les rapports de circulation étaient aussi nécessaires à la radio que les mots croisés et les avis de décès dans les journaux.

Un journal aussi sérieux que le *Globe and Mail*, avait rappelé M. Juneau, a essayé l'opprobre de ses lecteurs lorsqu'il a essayé de supprimer les mots croisés.

Le vice-président de la radio française de Radio-Canada, M. Jean Blais, avait quant à lui souligné l'obligation de la société d'État envers les employés canadiens de conduire les employés au travail de bonne humeur.

Le président du CRTC, M. André Bureau, s'est étonné, d'un autre côté, des prétentions de M. Blais voulant qu'il soit difficile d'atteindre un objectif de 30 pour cent de contenu canadien dans la musique de langue française.

M. Bureau a fait remarquer que certaines stations privées de langue française atteignent jusqu'à 75 pour cent et il a demandé pourquoi Radio-Canada ne pourrait pas au moins atteindre la moitié de cet objectif.

Du côté de la radio de langue anglaise de Radio-Canada, le vice-président Michael McEwen a promis d'augmenter à 40 pour cent le contenu canadien de la musique populaire sur bande AM et à 35 pour cent le contenu canadien de la musique de la bande FM, au cours d'une période de cinq ans.

La Manufacture présente

V.S.O.P

de LUC GERVAIS

avec LOUISE SAINT-PIERRE
DANIEL SIMARD

mise en scène: MICHEL FORGUES
assistance et régie: LYSANNE DESMARAIS
scénographie: ALAIN TANGUAY
éclairage: GUY SIMARD
musique: JACQUES PERRON
direction de production: JEAN DENIS LEDUC



LA LICORNE

RESTAURANT-BAR-THÉÂTRE
2075, BOUL. ST-LAURENT
MONTREAL H2X 2T3

direction artistique: La Manufacture



DU 9 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 1987
réservations: 843-4166

VRAI Casino

PALAIS DU COMMERCE
1650 rue BERRI, MONTREAL

TOUS LES PROFITS SERONT VERSÉS À
CES DEUX ORGANISMES SANS BUTS
LUCRATIFS:

- LE CENTRE DE PLEIN AIR DE L'HÔPITAL LOUIS HIPPOLYTE LAFONTAINE
- LE CENTRE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

60 TABLES de BLACK JACK
ROULETTES FRANÇAISES
ROUES de FORTUNE "ARGENT" "PONEY"

DU 16 AU 25 OCTOBRE 1987

de 13 h. à 2 h. am.

Admission 3\$

La Capannina

Un restaurant familial
qui vous ramène en Italie

2022, Stanley 845-1852
Montréal Fermé le dimanche

CHO BAR Nouveau

bar jazz
avec le groupe North Land
avec super invité spécial
CLERMONT BOULIANE
vibraphoniste jazz

les 15, 16 et 17 octobre
Aussi grande ouverture le 23 octobre
avec MICHEL DONATO et KAREN YOUNG
Tenus de ville obligatoires.

350, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
681-1948

COORS LÉGÈRE
PLEINS FEUX SUR LE THÉÂTRE

Singing in the Rain

Vendredi 30 oct. à 20h
Sam. 31 oct. à 14h30 et 19h30
Dim. 1er nov. à 14h30 et 19h30
Billets: \$12.50 - \$27.50 - \$22.50 - \$18.50
en vente aux guichets de la Place des Arts.
À tous les concerts Tickets ou achat par
carte de crédit au 842-2112 ou au 288-2252.

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
842-2112

Saint-HONORÉ

GRIL • RESTAURANT • BAR

Le Restaurant St-Honoré, en collaboration avec Cacao Barry, animera une **soirée gourmande** le vendredi 16 octobre 1987 à partir de 19 heures, avec la participation exceptionnelle de Monsieur Joël Bellouët, meilleur Ouvrier de France, pâtissier, confiseur, glacier. Il offrira une démonstration de sucre soufflé et tiré. Une surprise attendra tous et toutes les convives, à la fin du repas.

Pour cette soirée, un **menu Gourmand** sera servi au coût de 57.50\$ par personne. De plus, à cette occasion, Monsieur Bellouët dédicacera son livre de recettes inédites.

Menu

- Petite salade de mâche à l'huile et canard fumés
- Tian de pétoncles en feuilleté
- Suprême de poulardes au Coriandre
- Granité au Crozes-Hermitage
- Filet d'agneau au cumin et noisette de chevreuil au varjus
- Les Grands Desserts Joël Bellouët et St-Honoré
- Chocolats fins « Chocomania »
- Petite Liqueurille (pour deux personnes)
- Café, thé

Le Faubourg Ste-Catherine
1616, Ste-Catherine ouest

Réservations: 932-5550

Rassemblez-vous aux Salons PLACE BONAVENTURE

- SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, ET SPIRITUEUX.
- SALON INTERNATIONAL DES VINS
- SALON DES PLAISIRS DE LA TABLE.
- LE GRAND SALON D'ART CULINAIRE

PRÉ-OUVERTURE SUR INVITATION LE 16 OCT • GÉNÉRAL DU 17 AU 25 OCT.

LE JOURNAL D'ADRIEN MÔLE,

une comédie musicale de
SUE TOWNSEND
paroles et musique de
ALAN BLAIKLEY et KEN HOWARD
Traduction **GUYLAINE BACHAND**
Mise en scène **RÉMY GIRARD**
Arrangements et direction musicale **ANDRÉ LACOSTE**
Avec **MARTIN DRAINVILLE, LOUISETTE DUSSAULT, VINCENT BILODEAU** et plusieurs autres.

À L'AFFICHE
RÉSERVATIONS: 253-8974 (cartes de crédit acceptées (fran de service))

Direction artistique: Jean-Luc Bastien
4353, Ste-Catherine Est, Mtl

nt northern reicomm

théâtre denise-pelletier

FAMOUS PLAYERS

THE KID BROTHER

Un film de CLAUDE GAGNON

MAINTENANT DANS
3 SALLES!

DORVAL

260 Ave. DORVAL 631-0086

ven 7:05-9:20
sam dim 12:30-2:35-4:40-7:05-9:20
Tous les jours 7:05-9:20

LAVAL

CENTRE L'AVL 688-7776

ven 7:05-9:20
sam dim 12:30-2:35-4:40-7:05-9:20
COUCHE TARD samedi 11:30
Tous les jours 7:05-9:20

12:45-3:00-5:15-7:30-9:45
COUCHE TARD vendredi samedi 11:30

BRAVO!

«UNE COMÉDIE RAFFINÉE, UN PETIT CHEF-D'OEUVRE.»
— Red Reed, AT THE MOVIES

«BABY BOOM, une comédie de grande classe. Un classique.
Un film à voir absolument par tous.»
— George Anthony, TORONTO SUN

«Un comique brillant.»
— Dennis Cunningham, WCB-TV

«Irrésistible. Diane Keaton dans un rôle qui pourrait
lui valoir un Oscar.»
— Michael Medved, SNEAK PREVIEWS

— Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS/INN

Baby BOOM

Une étonnante comédie

UNITED ARTISTS PRESENTS
DIANE KEATON in
A NANCY MEYERS/CHARLES SNEYER PRODUCTION "BABY BOOM"
HAROLD RAMOS - SAM WIMAMAKER and SAM SHEPARD as JEFF COOPER - Music by BILL COMPT
Director of Photography WILLIAM A. FRANKER, A.S.C. - Written by NANCY MEYERS & CHARLES SNEYER
Produced by NANCY MEYERS - Directed by CHARLES SNEYER

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861-7437

12:00-2:20-4:35-7:00-9:25
COUCHE TARD vendredi samedi 11:40

DORVAL

260 Ave. DORVAL 631-0086

ven 7:00-9:25
sam dim 12:30-2:30-4:35-7:00-9:25
Tous les jours 7:00-9:25

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353-7880

ven 7:10-9:25
sam dim 12:30-2:40-4:55-7:10-9:25
COUCHE TARD vendredi samedi 11:40
Tous les jours 7:10-9:25

«LA MEILLEURE COMÉDIE DE 1987

Vous rirez à gorge déployée.»

WSMV-TV, Nashville, Jim Carter

«Le courant passe magnifiquement entre Michael Caine et Sally Field. SURRENDER livre la marchandise. Une comédie superbe et caustique.»

Matthew Cope, CFCF-TV, Montréal



SALLY FIELD MICHAEL CAINE
STEVE GUTTENBERG

SURRENDER

WARNER BROS. Présente
SALLY FIELD MICHAEL CAINE STEVE GUTTENBERG
CANNON GROUP, INC./GOLAN-GLOBUS présente
AARON SPELLING et ALAN GREISMAN
JERRY BELSON présente SURRENDER (PETER BOYLE) de MICHEL COLOMBIER
RÉALISÉ PAR JUAN RUIZ ANCHIA
Produit par MENAHEM GOLAN et YORAM GLOBUS
Scénario de AARON SPELLING et ALAN GREISMAN
Récit par JERRY BELSON

LOEWS
554 STE-CATHERINE O. 861-7437
1:05-3:05-5:05-7:10-9:25
COUCHE TARD vendredi samedi 11:25

LAVAL
CENTRE LAMAL 688-7776
ven 7:30-9:40
sam dim 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
COUCHE TARD samedi 11:35
Tous les jours 7:30-9:40

DORVAL
300 Ave. DORVAL 621-6666
ven 7:10-9:25
sam dim 1:05-3:05-5:05-7:10-9:25
Tous les jours 7:10-9:25

Le CINÉMA
500 GRIFFIN, WESTMOUNT 891-3477
ven 7:10-9:25
sam dim 1:05-3:05-5:05-7:10-9:25
Tous les jours 7:10-9:25

Stationnement pour le PARISIEN, le LOEWS ou le PALACE à PLACE VILLE-MARIE — PRIX RÉDUIT À 2,75\$ — du lundi au vendredi après 17h et toute la journée samedi et dimanche. Faites valider votre billet de stationnement à l'un des trois cinémas.

FAMOUS PLAYERS

«Vous l'aimerez à mort... Un thriller digne de Hitchcock.»

— Bruce Kirkland, TORONTO SUN

«Fatal Attraction compte parmi les meilleurs thrillers contemporains.»

— Bob Salem, TORONTO STAR

MICHAEL DOUGLAS GLENN CLOSE

Fatal Attraction

Une histoire d'amour terrifiante

PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE LA JAFFE/LANSING PRODUCTIONS UN ADRIAN LYNE FILM

ANNE ARCHER. FATAL ATTRACTION. Music by MARICE AUER.

Screenplay by JAMES DEARDEN From His Original Screenplay Produced by STEWART R. JAFFE and SHERRY LANSING Directed by ADRIAN LYNE

AUCUN LAISSEZ-PASSER LA PARAMOUNT PICTURE

ORIGINAL SOUNDTRACK ALBUM AVAILABLE ON CASSETTE AND COMPACT DISC

IMPERIAL
1430 BUREAU 388-7121

12:00-2:20-4:40-7:10-9:40
COUCHE TARD vendredi samedi 12:00
GREENFIELD PARK
590 BOLL, SACHÉREAU 671-9129
ven 7:00-9:30
sam dim 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30
Tous les jours 7:00-9:30

FAIRVIEW
CENTRE FAIRVIEW Place-Clair 887-6204

ven 7:00-9:30
sam dim 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30
Tous les jours 7:00-9:30
VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7890
ven 7:10-9:40
sam dim 12:00-2:30-4:40-7:10-9:40
COUCHE TARD vendredi samedi 12:00
Tous les jours 7:10-9:40

KENT
600 BROADVIEW E. 468-9123

ven 7:00-9:30
sam dim 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30
Tous les jours 7:00-9:30
LAVAL
CENTRE LAMAL 688-7776
ven 7:10-9:40
sam dim 12:00-2:30-4:40-7:10-9:40
COUCHE TARD vendredi samedi 12:00
Tous les jours 7:10-9:40

ESCAPADES DUN SOIR

Version Française de ADVENTURES BABYSITTING

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD samedi 11:40

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7890
ven 7:15-9:25
sam dim 1:10-3:10-5:10-7:15-9:25
COUCHE TARD vendredi samedi 11:30
Tous les jours 7:15-9:25

LES INCORRUPTIBLES

Version Française de THE ONTOUR CHARLES
ROBERT DE NIRO, AL PACINO
KEVIN COSTNER, ELLIOT GROSS, SEAN PENN, MARY MCGEE

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
12:00-2:20-4:40-7:05-9:30
COUCHE TARD samedi 11:30

MON CINÉMA
550 STE-CATHERINE E. 848-0041
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE 2h30
LUNDI, MARDI ET MERCREDI 7h30
JEUDI 2h30

AMERICAN WAY

JEAN ZALOUM présente
Version française

Dennis HOPPER
Michael J. POLLARD

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
1:05-3:15-5:25-7:35-9:45
COUCHE TARD samedi 11:50

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7890
ven 7:10-9:40
sam dim 12:25-2:45-5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:45
Tous les jours 7:10-9:30

JACK NICHOLSON THE WITCHES OF EASTWICK

PALACE
598 STE-CATHERINE O. 866-6091
12:00-2:15-4:40-7:05-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:50

Le frère ANDRÉ

LAVAL
CENTRE LAMAL 688-7776
ven 7:30-9:30
sam dim 12:40-2:50-5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD samedi 11:30
Tous les jours 7:30-9:30

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7890

3 SALLES DE CINÉMA INTERNATIONAL BOGART

3575 Ave. du PARC 844-9470

Une sélection des meilleurs films présentés dans leurs versions originales
Avec sous-titres français ou anglais
Stationnement intérieur 1,50\$ (faites valider votre billet)
Métro Place des Arts
Autobus 80 Situé dans le Complexe Place du Parc (La Cité)

CAN'T BUY ME LOVE 10^e SEMAINE

LOEWS
554 STE-CATHERINE O. 861-7437
1:00-3:00-5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:30

PALACE
598 STE-CATHERINE O. 866-6091
1:30-3:50-6:30-9:10
COUCHE TARD vendredi samedi 11:40

LES FILIUS

REINHOLD DREYFUSS DANNY DEVITO BARBARA HERSHEY
TIN MEN

VIENNE SOUS L'OCCUPATION NAZIE ET APRÈS... WELCOME IN VIENNA

GABRIEL BARYLLI • NICOLAS BRIEGER • CLAUDE MESSNER
un film de AXEL CORTI
En anglais et allemand avec sous-titres français

BOGART
3575 Ave. du PARC 844-9470
ven 7:10-9:30
sam dim 12:10-2:30-4:45-7:10-9:30
Tous les jours 7:10-9:30

NEAR DARK

...Priez pour que le jour se lève

PALACE
598 STE-CATHERINE O. 866-6091
1:00-3:10-5:20-7:35-9:50
COUCHE TARD vendredi samedi 11:50

LES FILIUS

REINHOLD DREYFUSS DANNY DEVITO BARBARA HERSHEY
TIN MEN

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
12:45-3:00-5:15-7:30-9:45
COUCHE TARD samedi 11:50

WELCOME IN VIENNA

GABRIEL BARYLLI • NICOLAS BRIEGER • CLAUDE MESSNER
un film de AXEL CORTI
En anglais et allemand avec sous-titres français

BOGART
3575 Ave. du PARC 844-9470
ven 7:10-9:30
sam dim 12:10-2:30-4:45-7:10-9:30
Tous les jours 7:10-9:30

Wish You Were Here!

Certaines personnes fonctionnent à des rythmes différents.
Lynda a une façon bien à elle de battre la mesure.

YORK
487 STE-CATHERINE O. 937-8979
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30

Qui fera ce sale boulot?

RICHARD DREYFUSS EMILIO ESTEVEZ
LA FILATURE

VERSION FRANÇAISE DE STAKEOUT

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
ven 7:10-9:30
sam dim 12:00-2:20-4:45-7:10-9:30
Tous les jours 7:10-9:30

GREENFIELD PARK
590 BOLL, SACHÉREAU 671-9129
ven 7:10-9:30
sam dim 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
Tous les jours 7:10-9:30

NOCE EN GALILÉE

En hébreu et arabe sous-titres français

BOGART
3575 Ave. du PARC 844-9470
ven 7:00-9:15
sam dim 12:15-2:30-4:45-7:00-9:15
Tous les jours 7:00-9:15

REMBETIKO
En grec, sous-titres anglais
BOGART
3575 Ave. du PARC 844-9470
ven 6:45-9:00
sam dim 12:00-2:15-4:30-6:45-9:00
Tous les jours 6:45-9:00

PROM NIGHT II VOUS NE POUVEZ PAS RETENIR CETTE FILLE

PALACE
598 STE-CATHERINE O. 866-6091
12:25-2:40-4:55-7:10-9:25
COUCHE TARD vendredi samedi 11:30

GREENFIELD PARK
590 BOLL, SACHÉREAU 671-9129
ven 7:10-9:30
sam dim 12:25-2:40-4:55-7:10-9:25
Tous les jours 7:10-9:25

DORVAL
300 Ave. DORVAL 621-6666
ven 7:10-9:25
sam dim 12:25-2:40-4:55-7:10-9:25
Tous les jours 7:10-9:25

LA FILATURE

VERSION FRANÇAISE DE STAKEOUT

Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3854
ven 7:10-9:30
sam dim 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:45
Tous les jours 7:10-9:30

LAVAL
CENTRE LAMAL 688-7776
ven 7:10-9:40
sam dim 12:25-2:45-4:55-7:10-9:40
COUCHE TARD samedi 12:00
Tous les jours 7:10-9:40

VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353-7890
ven 7:10-9:30
sam dim 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:45
Tous les jours 7:10-9:30

MON CINÉMA

858 STE-CATHERINE E. 849-0041

VIENS À "MON CINÉMA" POUR VOIR RÉGULIÈREMENT LES MEILLEURS FILMS DE RÉPERTOIRE
\$2,99 chacun des films
CINÉ-CARTE 15 FILMS POUR 25\$ (en vente au guichet)

16	17	18	19	20	21	22
16h30	16h30	16h30	16h30	16h30	16h30	16h30
18h30	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30
20h30	20h30	20h30	20h30	20h30	20h30	20h30
22h30	22h30	22h30	22h30	22h30	22h30	22h30

Consultez les quatre pages publi-reportage Famous Players, chaque semaine dans VOIR

Pierre Bertrand, en toute simplicité

C'EST TOUJOURS MEILLEUR A DEUX

Loving Couples

Plus: 2nd. EROTIC FILM
EVE 10 h

1229 Blvd. St-LAURENT 061-3151

sex CRAZY

Plus: 2nd. EROTIC FILM
Guy

GUY & MAISONNEUVE 931-2912

VIDEO CASSETTES \$29.95

EN PRIMEUR

A Nous Deux

Plaisir

bijou MIDI PLUS **Joséphine est de la fête**

5030 Rue PAPINEAU • 527-9131



Pierre Bertrand

DENIS LAVOIE

■ Comme ils partagent les mêmes musiciens, Francine Raymond et Pierre Bertrand se sont également partagés la scène du Spectrum hier soir, devant les caméras, leur spectacle devant être retransmis ultérieurement par Télé-Métropole.

Spectacle énergique en première partie, avec une chanteuse qui devait s'imposer à sa première sur scène. Un peu de nervosité au départ, mais Francine Raymond s'en est tirée avec les honneurs, vibrante d'émotions à l'occasion, ardante, dynamique.

Plus intimiste, la vedette de la soirée, Pierre Bertrand a su faire vibrer son auditoire, tout particulièrement dans un pot-pourri rappelant les belles heures de *Beau Dommage*. Mais c'est avec un de ses plus récents succès, *Vivre et laisser vivre*, qu'il a démarré son spectacle, centré sur ses nouvelles chansons.

Après trois ans d'absence de la scène, le chanteur, bon enfant, qui a voulu se fondre à la foule du Spectrum où on le voit souvent en spectateur, a eu un blanc de mémoire. C'était au moment de l'interprétation de la chanson *Schefferville*, celle qui suscite la comparaison avec son vieux compagnon de route d'antan Michel Rivard, qui traite le même thème. Mais peut-on les comparer aujourd'hui ? Ils sont tellement différents dans leur sensibilité.

Il y avait un net engagement politique dans cette chanson. Quant aux autres... Pierre Bertrand fait de bonnes tonnes radio-phoniques, comme celles de son deuxième disque qu'on a eu plaisir à retrouver hier : *Jamais aimé avant* et *Ma blonde m'aime*. Ce qui choque, ce qui agace, c'est le répétitif dans bien des textes des chansons.

L'enrobage musical est par ailleurs très soigné. Pierre Bertrand n'est pas des plus expressif sur scène. Il faut le prendre de même, sans prétention. S'il bouge peu, en revanche il séduit par la chaleur de sa voix feutrée et pleine de tendresse, quand il chante une nouvelle chanson comme *Partir avant*.

Et il a suffisamment de hits pour que le public apprécie. Certains ne figuraient pourtant pas à ce spectacle, dont la moitié des chansons étaient des nouvelles comme : *Gaucher, Moi j'appelle ça de l'amour, Celle que j'aime*.... Le spectacle devait d'ailleurs prendre fin avec une interprétation poignante de la chanson-titre de ce troisième album *Espérance*.

À l'Ensemble vocal Tudor

Mass:
une expérience émouvante

«MASS», de Leonard Bernstein (1971), en version de concert. Ensemble vocal Tudor, Chœur d'enfants de l'école F.A.C.E. (dir. Iwan Edwards), Duncan Campbell, baryton (le Célébrant) et ensemble instrumental. Dir.: Patrick Wedd. Sonorisation: Jules Paquin. Hier soir, Church of St. Andrew and St. Paul.

CLAUDE GINGRAS

■ *Mass*, de Leonard Bernstein, est le spectaculaire « Theatre Piece for Singers, Players and Dancers » qui inaugura le Kennedy Center de Washington en septembre 1971. Le compositeur a décrit *Mass* comme « un commentaire sur la crise de la foi ». Un jeune prêtre (la partition l'appelle tout simplement « le Célébrant ») cherche à dire la messe, mais la foule des fidèles — ou de ceux qui devraient l'être — interromp ses prières, pose des questions, se révolte (exemple: l'*Agnus Dei* est chanté en tapant du pied). Découragé, le Célébrant déchire ses vêtements sacerdotaux, brise les objets du culte et s'effondre.

Mass était le choix de l'Ensemble vocal Tudor pour son événement initial de 25^e saison. Bien que la présentation en version de concert donnât à la partition comme telle la première importance, plusieurs éléments réunis suggéraient, et très fortement, l'atmosphère du spectacle qu'est *Mass* à l'origine.

Tout d'abord, l'audition avait lieu dans une église. Par ailleurs, les déplacements de choristes en différents points importants animaient appréciablement l'audition. Exemple: le Prédicateur montant en chaire. Enfin, et surtout, les mouvements du Célébrant exaspéré en direction de la foule des choristes créaient un impact assez extraordinaire. Soulignons aussi l'utilisation tout à fait théâtrale de l'obscurité, au début et à la fin.

Cette audition de deux heures, sans entracte, fut un lent mais sûr crescendo. Banalités, facilités et prétentions, dans la musique et dans le texte (en anglais autant qu'en latin), font lentement place à de très belles envolées mélodiques et à des moments très dramatiques et surtout très émouvants. À la fin, on est gagné!

Grâce à la direction extrêmement énergique, attentive et sensible de Patrick Wedd et grâce à l'interprétation extraordinairement habitée de Duncan Campbell, baryton léger, mais combien juste et expressif, cette soirée aura été, je pense, mémorable. Mais cette réussite est due également à l'impeccable exécution de l'Ensemble Tudor (augmenté à 30 voix) et du chœur d'enfants et à celle de l'ensemble instrumental, avec mention toute spéciale à Thomas Williams au violon, Cindy Shuter à la flûte et Pierre Béluse et Vincent Dhavernas aux percussions et, du côté des voix solistes, au ténor Ron Smail en Chanteur rock.

La partition comprend des séquences pré-enregistrées, provenant de l'enregistrement de *Mass* réalisé en 1971 sous la direction du compositeur.

L'interurbain Bell, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone.

« Quand vous concevez et fabriquez des matériaux de construction destinés aussi bien à l'usage industriel que commercial, résidentiel ou agricole, vous devez vous tenir au courant des besoins des architectes, des ingénieurs et des concepteurs de projets pour pouvoir vous adapter constamment à l'évolution de la demande.

« L'interurbain nous permet de garder un contact suivi avec eux. Il permet aussi à nos représentants de planifier et de confirmer leurs rendez-vous avec nos clients, qui sont répartis sur un vaste territoire. Ils entreprennent ainsi leurs voyages d'affaires en ayant mis toutes les chances de leur côté.

« L'interurbain? Pour nous, c'est un outil de gestion efficace qui contribue à la rentabilité de notre entreprise. »

Lucien Nantais
Vice-président Marketing
Montco Ltée



L'efficacité
passe par Bell^{MC}

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

« Points chauds »

Six documentaires à Radio-Québec

Afrique du Sud, Liban, Nicaragua, Chine, Union soviétique et Iran

PIERRE ROBERT
de la Presse Canadienne

■ Six documentaires, tournés parfois dans des conditions difficiles, seront à l'antenne de Radio-Québec le jeudi à 21 h, à partir de la semaine prochaine, avec celui sur l'Afrique du Sud.

Ces derniers 12 mois, *Points chauds* a aussi envoyé des reporters au Liban, au Nicaragua, en Chine, en Union soviétique et en Iran. La série est produite par Via le Monde (majoritaire), de Montréal, et Gamma-TV, de Paris, les diffuseurs Radio-Québec et TF-1, avec l'appui de l'Agence France-Presse.

À la projection de l'épisode sur l'Afrique du Sud, Daniel Bertolino, de Via le Monde, précisait cette semaine que six autres documentaires seront bientôt en tournage, concernant l'Égypte, Israël, la Syrie, l'Angola et deux autres pays en proie aux bouleversements; Radio-Québec prévoit la diffusion pour octobre 1988.

La première série a été diffusée par TF-1, de janvier à juin, obtenant 17 pour cent de l'auditoire disponible en France; une heure de ces six *Points chauds* revient à \$320 000, la part de Radio-Québec étant de \$37 000.

La série innove avec la technique d'incrustation à codage numérique, suivant laquelle on superpose au reportage de base la tête d'affiche convenant au marché du diffuseur; outre la France, des télévisions d'Italie, d'Allemagne fédérale et du Japon ont déjà acheté la première série.

Pour Radio-Québec, le journaliste Bertrand DelaGrange (aussi du *Point*, de Radio-Canada) était devant un arrière-plan bleu, en studio. Le présentateur de chaque diffuseur peut alors ajuster son commentaire et ses comparaisons à l'auditoire, ainsi que donner sa perception personnelle.

Selon M. Bertolino, la facture de *Points chauds* offre moins d'effets visuels que *le Défi mondial*, diffusé par Radio-Canada en janvier 1986 et où la prouesse de montage était parfois gratuite. Cette série, estime-t-il, a été vue jusqu'ici par 200 millions de personnes.

Images exclusives

En Afrique du Sud, où l'apartheid institutionnel aura 40 ans l'an prochain, les producteurs ont envoyé l'Australien Philippe Brooks et le Français Frédéric Laffont.

Un reportage intéressant par lui-même; à voir l'émission, on se dit que le présentateur n'a pas à se tenir devant, sa voix hors-champ aurait suffi.

Les deux reporters (changeant au besoin de caméraman) ont contourné la censure du gouvernement Botha et ramené des images inédites de la violence quotidienne, des manifestations, des ghettos noirs, en somme ce que les Sud-Africains blancs ne voient pas à leur télévision nationale.

Les compagnies occidentales devenant réticentes, l'économie du pays n'est plus ce qu'elle était et l'on voit des chômeurs blancs. Images inquiétantes, celles du parti des «intégristes» de l'apartheid, que dirige le bien nommé Eugène Terreblanche.

Un dirigeant de l'Anglo American Corp. affirme de son côté que

la plus puissante compagnie du continent souhaite l'abolition de l'apartheid.

Dans le cas du Nicaragua (diffusion le 5 novembre), Bertrand DelaGrange se présentera lui-même puisqu'il y était, en mars et avril. Lui et ses collaborateurs ont cherché à contacter les contras, sans passer par le Honduras voisin et sans révéler les autorités sandinistes.

Du sommet d'une montagne, les reporters ont été témoins des combats qui ont détruit leur jeep louée. Appréhendé avec ses compagnons par les soldats sandinistes, DelaGrange raconte qu'il a pu cacher les bandes vidéo sur lui: «Pour préserver leur image, les sandinistes n'ont pas fait la fouille au corps...le Nicaragua n'aime pas être comparé à l'Afrique du Sud.»

JOHN COUGAR MELLENCAMP
THE LONESOME JUBILEE TOUR

EN VENTE AUJOURD'HUI À 10H

MARDI 17 NOVEMBRE 19H30

FORUM DE MONTREAL





PENTAX SUPER PROGRAM

- programme entièrement automatique
- 6 modes d'exposition pour contrôle électronique total
- 1- programme AE
- 2- priorité à l'ouverture
- 3- priorité à la vitesse
- 4- manuel avec mesure
- 5- programme auto-flash
- 6- Auto-Flash TTL

— vitesse 1/1000 à 1/5 s

— compact et robuste avec de la classe

— vitesse et l'ouverture visible dans le viseur en modes programme et priorité à la vitesse

— testeur de profondeur de champ

— boîtier garanti 2 ans, objectif 5 ans

435\$ avec 50 mm f2.8



PENTAX PROGRAM PLUS

- programme entièrement automatique
- 4 modes d'exposition pour plus de créativité
- 1- programme AE
- 2- priorité à l'ouverture
- 3- manuel avec mesure
- 4- programme Auto-Flash
- vitesse 1/1000 à 1/5 s
- compact et robuste avec de la classe
- vitesse et l'ouverture visible dans le viseur en mode programme
- testeur de profondeur de champ
- boîtier garanti 2 ans, objectif 5 ans.

369\$ avec 50 mm f2.8

CAMÉRAS SIMON

vous aide à capturer vos souvenirs inoubliables grâce à ces produits PENTAX

GRATUIT avec achat et sur présentation de cette annonce vous obtiendrez un sac à accessoires rigide de marque PENTAX. Ces appareils sont aussi disponibles en ensemble complet.

FLASH dédié

Pentax AF240Z

89\$

ZOOM TAKUMAR KA

28-80 mm - F3.5-4.5

159\$

70-200 mm - F4

169\$

57 ans d'expérience dans la photographie. Caméscopes et accessoires vidéo également en vente. Plusieurs autres spéciaux en magasin.

CAMÉRAS SIMON INC.

11, RUE ST-ANTOINE OUEST Location 861-5401

Ouvert lun ven 9 hres à 18 hres • Sam 9 hres à 17 hres • Commandes téléphoniques acceptées

Un nouveau musée à Mexico

Agence France-Presse
MEXICO

■ Le musée du Templo Mayor, principal sanctuaire de la ville préhispanique de Tenochtitlan, aujourd'hui Mexico, a été inauguré cette semaine dans le centre de la capitale.

Les quelque 3 000 objets exposés — masques, statuettes, offrandes diverses — font partie d'une collection de 7 000 pièces mises au jour ces dix dernières années lors des fouilles de l'ancienne ville sainte Mexica, détruite par les Espagnols.

Constitué d'une série de pyramides construites au milieu du 14e siècle sur la lagune de Texcoco, le site avait été découvert fortuitement le 21 février 1978 lors de travaux de terrassement effectués par la compagnie d'électricité de Mexico.

Parmi les objets les plus spectaculaires figure le célèbre monolithe de Coyolxauhqui, une dalle de pierre circulaire d'environ trois mètres de diamètre qui représente une femme décapitée et démembrée ornée de motifs symboliques.

Le Musée a été inauguré par le président Miguel de la Madrid et comporte huit salles divisées en deux zones, celle de Huitzilopochtli, dieu de la guerre et celle de Tlaloc, dieu de la pluie.

15\$

Passez aux salons et économisez 15\$ lors de votre visite à la Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation. Avec ce coupon-rabais vous avez droit à une réduction de un dollar sur le prix d'admission «Adultes à la Place Bonaventure (en semaine seulement). Limite d'un coupon-rabais par personne.

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Salon International des vins et spiritueux

- Plus de 2000 vins et spiritueux provenant de tous les coins du monde
- Plus de 500 nouveaux produits présentés uniquement pour l'occasion
- Dégustation avec billets modérateurs
- Des conseils sur les caves à vin...

Grand Salon d'art culinaire (18 au 21 octobre)

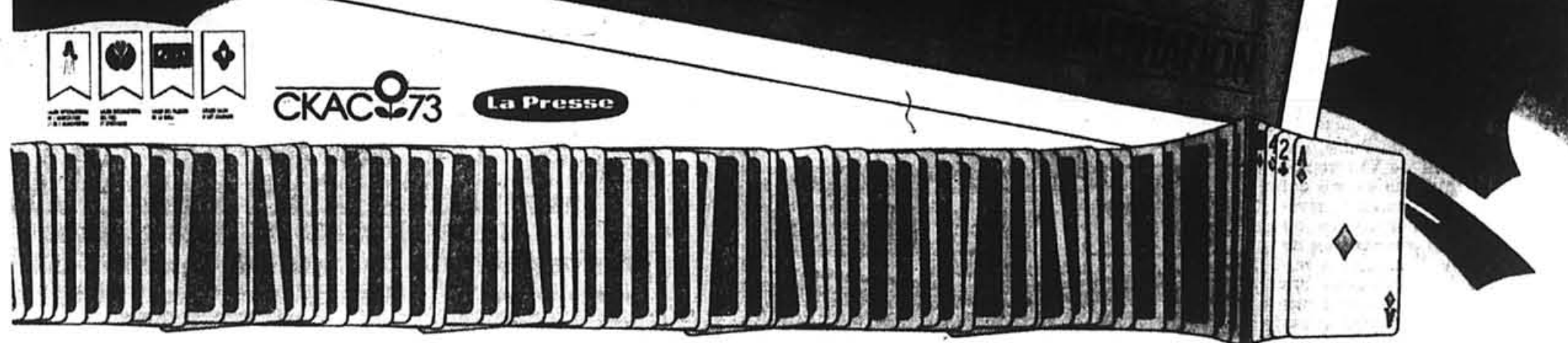
- Les plus grands chefs du Québec en compétition pendant 4 jours avec des pièces mondiales spectaculaires
- Exposition des œuvres gagnantes jusqu'au 25 octobre
- Réalisé en collaboration avec la Société des chefs de cuisine et pâtisseries du Québec

Salon des plaisirs de la table

- Tout pour la table et la cuisine, du raffiné au pratique: orfèvrerie, porcelaine de Limoges, des gadgets utiles
- Conseil sur l'art de dresser la table...
- Une corne d'abondance remplie de prix à gagner.

NORAIRE		ADMISSION	
Salons	Casino	Moins de 6 ans	gratuit
Place Bonaventure	Palais du Commerce	6-11 ans	3\$
17-24 octobre 11h00 - 22h00	1650, rue Berri	Groupe de 20 personnes et plus	4\$
25 octobre 11h00 - 20h00	16-25 octobre 12h00 - 2h00	Age d'or et étudiants avec carte d'identité	4\$
		Adulte	6\$

Salons au Palais du Commerce, du 16 au 25 octobre



Sophisticated Ladies

Une comédie musicale en hommage à Duke Ellington

Caravan, Mood Indigo et plus d'une trentaine des meilleures compositions de Duke Ellington sont au menu de la comédie musicale *Sophisticated Ladies*, qu'on pourra voir ce soir et demain à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Conçu par le fils (Mercer Ellington) du musicien qui écumait les boîtes de nuit dans les années folles, ce spectacle a été considéré comme le meilleur sur Broadway en 1981, s'étant vu décerner un trophée Tony.

Dans un décor reproduisant l'ambiance des clubs des années 30, la douzaine de danseurs et danseuses dirigés par Suzanne Goulet, de Montréal, (autrefois de la troupe d'Eddy Toussaint) exécutent des chorégraphies où domine le french cancan.

Trois danseuses vedettes sont le point de mire du spectacle, centré sur la musique du maître du swing, qui faisait ses débuts au Cotton Club de Harlem il y a tout juste 50 ans.

Pendant une bonne vingtaine d'années, l'orchestre de jazz de Duke Ellington a parcouru l'Amérique. C'était la belle époque des «big bands», de la danse avec grand orchestre. Le succès qu'a connu l'orchestre d'Ellington a amené beaucoup de célèbres musiciens à joindre ses rangs.

Les classiques de l'orchestre d'Ellington ne sont pas tous de lui. Ainsi le célèbre *Take The 'A' Train* est de l'un de ses collaborateurs, Billy Strayhorn. Il a cependant longtemps servi à présenter l'orchestre d'Ellington.

Quant à la plus célèbre de ses compositions, *Mood Indigo*, elle date du début de sa carrière et fut composée en cinq minutes.

Avec *Sophisticated Ladies* on plonge donc dans la belle époque

du jazz, le gros de l'oeuvre d'Ellington ayant été composé entre 1929 et 1945. L'homme et l'oeuvre, la musique et l'orchestre ont marqué une page d'histoire, et comme le compositeur a écrit la musique de plusieurs comédies musicales, sans grand succès, il était de bon aloi que le succès de ses musiques soit un jour la source d'un hit sur Broadway.



Les grandes années de Duke Ellington revivent ce soir et demain à la Place des Arts.

Musique et danse, pas de chanson, sur des chorégraphies conçues par Alan Weeks, *Sophisticated Ladies* est une occasion unique de revivre toute une époque.

CKOI FÉLICITE LES GAGNANTS DU CONCOURS

« LA FOLIE DES DOLLARS »

- MIREILLE PRÉVOST 5 000 \$ LE SAMEDI 3 OCTOBRE
- GUY MAJEAU 5 000 \$ LE LUNDI 12 OCTOBRE
- PAUL HAPONOVICH 8 000 \$ LE MARDI 13 OCTOBRE
- NICOLE ARSENAULT 1 000 \$ LE MARDI 13 OCTOBRE

Faites comme eux. Jusqu'à **100 000 \$** à gagner!

Écoutez CKOI et vérifiez les numéros de série qui vous seront communiqués en ondes une fois l'heure, entre 5 h et 20 h. Comparez ces numéros avec vos propres dollars. Si vous avez



L'un des dollars recherchés. CKOI paiera gros pour le retrouver. Tous les détails à CKOI. Les règlements du concours sont disponibles à CKOI, 211, avenue Gordon, à Verdun.

C K O I 9 7 7 F M

GUIDE CINEPLEX ODEON

BERRI 1418 Ste-Catherine Q. 248-2115	LE FAUBOURG 1416 Ste-Catherine Q. 232-2121
LA FAMILLE (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:45 Coucher tard: Sam. 12:00 P.M.	PRINCESS BRIDE (G) Dolby Stereo THX 1:00 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:45 SOMEONE TO WATCH OVER ME (G) The Dolby Stereo - 12:30 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
LA BRÛTE (G) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 Coucher tard: Sam. 11:45 P.M.	LIKE FATHER LIKE SON (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:15 HOUSE OF GAMES (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
L'AMI DE MON AMIE (G) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00 Coucher tard: Sam. 12:00 P.M.	LONGUEUIL Place Longueuil 478-7451
LE GRAND CHEMIN (14 ans) 1:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30 Coucher tard: Sam. 11:45 P.M.	LA BAMBÀ (français) (G) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem. 7:30 - 9:30
GOOD MORNING BABILONIA (G) (français) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00 Coucher tard: Sam. 12:00 P.M.	INTER ESPACE (G) Sem. et Dim. 1:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15 Sem. 7:00 - 9:15
BONAVENTURE Place Bonaventure 461-7225	ODEON LAVAL Centre 2000, 500 St-Martin 487-2207
LA BAMBÀ (G) Sem. et Dim. 1:15 - 2:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30 Sem. 7:30 - 9:30	LA BAMBÀ (français) (G) Sem. et Dim. 1:15 - 2:15 - 5:25 - 7:30 - 9:35 Sem. 7:30 - 9:35
DIRTY DANCING (G) Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00	INTER ESPACE (G) Sem. et Dim. 1:25 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:10 Sem. 7:00 - 9:10
BROSSARD Mail Champlain 455-5666	OMÉGA 1500, Ste-Étienne 345-1122
IMPASSE (G) Sem. et Dim. 12:05 - 2:20 - 4:40 - 7:00 - 9:20 Sem. 7:05 - 9:25	LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (G) Ven. Sam. et Dim. 1:30 - 3:30 - 5:45 - 8:55 Lundi au Jeudi: 7:30
THE PRINCIPAL (14 ans) Sem. et Dim. 12:15 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30 Sem. 7:10 - 9:30	DE RIN: TÊTE-TÊTE/REUR Ven. Sam. et Dim. 1:00 - 3:05 - 5:15 Lundi au Jeudi: 9:15
UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo Sem. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Sem. 7:00 - 9:15	GUERRIER FANTÔME (G) Ven. Sam. et Dim. 1:25 - 3:45 - 6:05 - 8:55 Lundi au Jeudi: 8:55
CARREFOUR LAVAL 2330, Ave. Desjardins 484-3444	PLACE ALEXIS NIHON 1400, St-Michel 345-4244
LA BRÛTE (G) Sem. et Dim. 12:45 - 2:35 - 5:05 - 7:15 - 9:30 Sem. 7:15 - 9:30	THE PRINCIPAL (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30
LIKE FATHER LIKE SON (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:15 Sem. 7:10 - 9:15	MY LIFE AS A DOG (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:25
PRINCESS BRIDE (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:10 Sem. 7:00 - 9:10	3 O'CLOCK HIGH (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
IMPASSE (G) Sem. et Dim. 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:25 Sem. 7:05 - 9:25	PLACE DU CANADA Village Champlain 461-4541
LA BRÛTE (G) Sem. et Dim. 12:45 - 2:35 - 4:55 - 7:05 - 9:15 Sem. 7:05 - 9:15	NO WAY OUT (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 12:15 - 2:35 - 4:50 - 7:10 - 9:30 Sem. 7:10 - 9:30
UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo Sem. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Sem. 7:00 - 9:15	ST-DENIS 1500, Ste-Étienne 345-2222
LA BRÛTE (G) Sem. et Dim. 12:45 - 2:35 - 4:55 - 7:05 - 9:15 Sem. 7:05 - 9:15	LA BAMBÀ (français) (G) Dolby Stereo 12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:15
UN ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo Sem. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Sem. 7:00 - 9:15	INTER ESPACE (G) 12:05 - 2:25 - 4:45 - 7:10 - 9:25
2001 Université Côté de Maisonneuve 849-4518	SQUARE DECARIE 1400, Ste-Étienne 345-1122
LES SORCIÈRES D'EAUTWICK (G) 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:25	PRINCESS BRIDE (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 12:45 - 2:45 - 4:50 - 7:05 - 9:20 Sem. 7:05 - 9:20
TANDEM (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10	3 O'CLOCK HIGH (G) Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:20 Sem. 7:20
PICK UP ARTIST (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00	THE PRINCIPAL (14 ans) 9:30
LA BAMBÀ (français) (G) 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:40 - 9:50	ASTIRE St-Amand 4480, LaSagoye 327-5001
DIRTY DANCING (G) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45	SOMEONE TO WATCH OVER ME (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem. 7:30 - 9:30
INTERVISTA (G) 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:40	INTER ESPACE (G) Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00
MA VIE DE CHIEN (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05	LIKE FATHER LIKE SON (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00
IN THE MOOD (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00	THE PRINCIPAL (14 ans) Dolby Stereo Sem. et Dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15
UN ZOO LA NUIT (seize-années) (14 ans) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30	MONTREAL 1111, St-Michel & Papineau 521-7470
COMPLEXE DESJARDINS 1400, Ste-Étienne 345-1122	UN ZOO LA NUIT (14 ans) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
LA BRÛTE (G) 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:25 - 9:45	LES SORCIÈRES D'EAUTWICK (G) 12:30 - 2:40 - 4:55 - 7:10 - 9:25
UN ZOO LA NUIT (G) Dolby Stereo 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:35	PARADIS 4215, Hochelaga 344-3110
TRAVELLING AVANT (G) 1:45 - 4:30 - 7:20 - 9:15	LA BAMBÀ (français) (G) Dolby Stereo Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00
MARIE SEM VA-T-EN VILLE (G) 12:35 - 2:55 - 5:05 - 7:10 - 9:25	UN ZOO LA NUIT (14 ans) Sem. et Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40 Sem. 7:30 - 9:40
CREMAZIE St-Denis & Catherine 481-4211	TUER N'EST PAS JOUER (G) Sem. et Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem. 7:00 - 9:00
LES YEUX HOIRS (G) 1:45 - 4:30 - 7:20 - 9:15	DE RIN: LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE Sem. et Dim. 2:20 - 7:30 - Sem. 7:00
LE DAUPHIN Boulevard des Capucins 721-6000	
LES NOCES BARBARES (G) Sem. et Dim. 1:50 - 4:00 - 7:10 - 9:20 Sem. 7:10 - 9:20	
LA FAMILIA (G) (v.a. Italien s. français) Sem. et Dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem. 7:00 - 9:30	
JEAN-TALON 2, Côté de St-Jacques 721-1000	
GUERRIER FANTÔME (G) Sem. et Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:15 - 9:15 Sem. 7:15 - 9:15	

Notre guide horaires, facile et pratique. Consultez-le.

LES NOCES BARBARES

Un film de MARION HANSEL

Thierry Frémont a réussi un remarquable rôle de composition et Marianne Basler joue avec beaucoup d'intensité.

d'après le roman de YANN QUEFFLEC

PRIX GONCOURT 85

1.6 million d'exemplaires vendus - Traduit en 12 langues

avec MARIANNE BASLER • THIERRY FRÉMONT • YVES COTTON

Distribution PRIMA FILM Inc.

DAUPHIN BERLIER • BERVILLE 721-6000 CKAC 97.7

LE FILM LE PLUS APPLAUDI À MONTRÉAL!

Un délice pour l'esprit.

FRANÇOISE LAURENDEAU Le Devoir

Eric Rohmer: Le plaisir de l'intelligence

SEULETTOUSAINT La Presse

10/10 - Un plaisir total - Une réussite parfaite.

Franco Sora

★★★ "L'ami de mon amie" rend heureux.

Le Point

1 h 42 d'un bonheur total. A ne pas manquer.

Marie Claire

Une fraîcheur et une jeunesse d'inspiration qui étonnent!

Le Devoir • La Presse

«LES AMIS DE MES AMIS SONT MES AMIS»

PRIX DU FESTIVAL ET DU JURY '87 MONTRÉAL

L'AMI DE MON AMIE

EMMANUELLE CHAULET • SOPHIE RENOIR • ANNE-LAURE MEURY

ERIC VIELLARD • FRANÇOIS-ERIC GENDRON

Image BERNARD LUTIC • son GEORGES PRAI • montage MARIA LUISA GARCIA

BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 388-2115

Pub américaine à la télé soviétique

Reuter
MOSCOU

L'apparition hier de spots de publicité américains sur le petit écran soviétique a fait grande impression.

« Tout cela semblait de très bon goût, pas du tout ce à quoi je m'attendais », a dit un employé de bureau approchant de la soixantaine.

« Cela montre qu'ils ne vivent pas mal du tout, a commenté une secrétaire d'une trentaine d'années. Ils ont des choses dont ils peuvent faire la publicité. Et c'est le style américain ».

Ces spots, vantant les mérites d'une aspirine, d'un vernis à bois, de vacances à Hawaii et de services bancaires, suivis de bandes-annonces d'émissions, ont été diffusés au cours d'un débat en direct entre parlementaires soviétiques et américains.

Des échantillons de publicités américaines avaient déjà été présentés à la télévision moscovite, mais les téléspectateurs qui ont regardé le programme d'hier affirment n'en avoir jamais vu autant.

Il s'agissait de la deuxième émission du genre, qui permet à des membres du parlement soviétique d'échanger de Moscou leurs points de vue avec des sénateurs et députés américains restés à Washington.

Cette émission est diffusée aux États-Unis sur le réseau ABC.

Lors de la première émission, il y a un mois, les écrans publicitaires avaient été retirés de la version soviétique.

Champ libre pour Polac

Reuter
PARIS

Michel Polac, producteur et animateur du défunt *Droit de réponse*, licencié le mois dernier par TF1, a été engagé par la chaîne privée M6 pour animer un magazine littéraire hebdomadaire.

Ce magazine, *Champ libre*, sera diffusé en direct le mercredi soir et sera produit par Marin Karmitz.

Le licenciement de Polac, auquel la direction de TF1 reprochait d'avoir nui à la société qui l'employait, avait suscité de sévères critiques dans l'opposition, où l'on y avait vu la conséquence de pressions de la Commission nationale de la communication des libertés, que l'animateur de *Droit de réponse* avait mise en cause dans l'une de ses émissions.

le GUERRIER FANTÔME

Hier une légende, aujourd'hui une réalité

DISTRIBUTION FRANCE FILM

JEAN-TALON OMÉGA

1205 JEAN-TALON EST 725-7000 3065 CH. CHAMBLY (LONGUEUIL) 649-1102

GOOD MORNING BABILONIA

UN BIJOU DE FILM

— FRANCO NUOVO, JOURNAL DE MONTRÉAL

Si vous aimez le cinéma, vous allez adorer ce film.

— RICHARD GAY, BON DIMANCHE

« Les frères Taviani nous ont donné leur plus beau film. »

— LUC PERREAULT, LA PRESSE

UN FILM DE PAOLO & VITTORIO TAVIANI

EN FRANÇAIS

BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 388-2115

MA VIE DE CHIEN

...charmant, original et très attachant...

— RICHARD GAY, Bon Dimanche

Un film de Lasse Hallström

4e SEM

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

CÔTÉ DE MAISONNEUVE 849-4518 (AUSSI EN VERSION ORIGINALE À LA PLACE ALEXIS-NIHON)

PLACE ALEXIS NIHON

AVENUE DU MITRO ATWATER 854-844

AVEUGLE, SOURD ET MUET DE NAISSANCE: A-T-IL TUÉ?

IL DÉFEND LA BRUTE

A BRUT

ELLE AIME LA BRUTE

JEAN CARMET XAVIER DELUC ASSUMPTA SERNA

dans

LA BRUTE

un film de CLAUDE GUILLEMET

TIRÉ DU CÉLÈBRE ROMAN DE GUY DES CARS

Distribution FRANCE FILM

BERRI CARREFOUR LAVAL

ST-DENIS - STE-CATHERINE 388-2115 2330 AV. DES LAURENTIDES 888-3044

DES ÉCRANS FRANÇAIS AU CENTRE-VILLE!

CINEPLEX ODEON LES 9 ÉCRANS DU CINEPLEX 2001 UNIVERSITÉ ONT FAIT PEAU NEUVE! UN NOUVEAU NOM: CINEPLEX ODEON "CENTRE-VILLE"

Surveillez notre nouvelle programmation française et anglaise AU PROGRAMME

- Nouvelles salles des plus modernes
- Des intérieurs élégants avec décors pastels et des écrans à grand format
- Maintenance des films en français
- Des toilettes modernes
- Du vrai beurre sur du vrai soufre bien chaud et frais

A L'AFFICHE!

Dirty Dancing

LA BAMBÀ

The Pick-up Artist

LES SORCIÈRES D'EAUTWICK

NIG T & ZOO

MA VIE DE CHIEN

TANDEM

Federico Fellini Intervista

Cineplex Odeon Centre-Ville, 2001 Université, Montréal (Québec) (514) 849-4518

ALER AU CINÉMA - UNE EXPÉRIENCE REINVENTÉE!

HOUSE OF GAMES

UNE COMÉDIE MERVEILLEUSEMENT IMPUDIQUE!

...M. Mamet... nous présente une première oeuvre de grande classe et réussit pleinement ses débuts.

— Vincent Canby, NEW YORK TIMES

UN FILM FRAIS... SURPRENANT

« House of Games est un suspense intellectuel à l'humour mordant, plus incisif encore qu'un jeu de roulette russe. »

— Rex Reed, AT THE MOVIES

J'ai adoré ce film. David Mamet présente un film brillant, qui met à rude épreuve les méninges des spectateurs et constitue un excellent spectacle...

— Jim Dornick, NEW YORK POST

Des moments de suspense intense, plus saisissants même que les jeux hasardeux que l'on pratique dans cette maison.

Richard Freedman

— NEWHOUSE NEWSPAPERS

Mais quel... impudent... Mamet nous fait découvrir un style qui convient parfaitement, tant au scénario qu'à des dialogues ciselés comme de petits bijoux.

— Richard Stikkel, TIMES MAGAZINE.

LINDSAY CROUSE JOE MANTEGNA

in DAVID MAMET'S

HOUSE OF GAMES

A FILMHAUS PRODUCTION LINDSAY CROUSE JOE MANTEGNA in DAVID MAMET'S HOUSE OF GAMES

Director of Photography JUAN RUIZ ANCHIA Screenplay by DAVID MAMET Story by JONATHAN KATZ & DAVID MAMET Produced by MICHAEL HAUSMAN

VERSION ORIGINALE

UNE PRÉSENTATION SPÉCIALE: COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

LE FAUBOURG

La Cour en direct / Le juge va droit au but



PIERRE ROBITAILLE
de la Presse Canadienne

Depuis qu'il préside dans un studio de télévision plutôt qu'une salle du palais de justice, Paul Robitaille trouve qu'il est plus minuté que durant sa vraie carrière de juge.

Pour l'auditoire de la Cour en direct, à Radio-Canada, le magistrat à la retraite décide de deux causes par semaine. À l'enregistrement des 16 premières émissions (deux par jour), l'été de-

nier, son rythme était en réalité de quatre causes par jour.

«C'est ironique. Pour l'émission, c'est plus rapide que la réalité même si, aux petites créances, une journée typique nous amène jusqu'à 15 causes. En studio, il faut vite enchaîner, mon interrogatoire doit être précis.»

Déjà sur le banc de la Cour des petites créances — il a pris sa retraite en octobre 1986 — le juge Robitaille aimait aller droit au but, ne laissant pas les témoins déborder du litige en cause. Pas

question de les laisser réciter un texte qu'ils auraient préparé.

Tournée par un producteur indépendant, avec l'appui du Barreau du Québec, la Cour en direct a vite fait sa marque. À la mi-septembre, elle était la 10e émission au palmarès du Québec, avec 1 126 000 auditeurs; et avec ça le vendredi (19 h 30), une «petite» soirée en télévision.

Il est par ailleurs question qu'à compter de janvier, Radio-Canada donne à la Cour en direct une meilleure case à l'horaire, le lundi à 19 h. Vingt nouveaux épisodes seront enregistrés, fin octobre et fin novembre.

«Au début, j'étais stressé par toute cette mise en place, les si-

gnes du régisseur», raconte le magistrat. Reçu avocat en 1938, M. Robitaille fut juge à la Cour provinciale avant de siéger aux petites créances lorsque fut crée, il y a une quinzaine d'années, ce tribunal où les dommages sont plafonnés à \$1 000 par demande.

«Mais je me suis vite fait au rythme de travail de la télévision, je sais, par exemple, quand je dois couper un témoin pour aller au noeud du problème.»

Spontanéité

La question lui a été posée et le juge répond chaque fois: «Non, personne ne répète rien avant d'enregistrer.» Tout ce que Paul Robitaille sait d'une cause, avant de s'installer devant les caméras, tient en deux lignes.

La suite est spontanée: la partie demanderesse amorce le débat et il appartient ensuite au magistrat de lui donner le plus de pertinence possible: «Je ne connais pas les circonstances d'un affaire avant qu'on les raconte. Quant aux témoins, ils ne savent pas quelles questions je vais poser.»

Le juge Robitaille n'a pas à être membre de l'Union des artistes: «Je ne joue pas un rôle, je n'interprète pas un texte.» Il n'est pas animateur, il serait plutôt le spécialiste permanent de l'émission.

D'autres juges, eux aussi à la retraite, avaient passé une audition l'hiver dernier devant des représentants du barreau, du producteur et de Radio-Canada.

Depuis qu'il a relevé ce défi, le juge Robitaille y a pris goût et il reçoit même des messages d'encouragement, notamment de collègues encore sur le banc qui peinent dans l'émission une image favorable de la justice.

Y voyant oeuvre d'éducation du public, les ministères fédéral et provincial de la Justice ont non seulement approuvé mais aussi subventionné la production des 16 premières émissions.

Le choix des causes, toutes véridiques et non encore jugées, relève du barreau et des chercheurs du producteur; ils puisent parmi celles inscrites aux vraies petites créances. Il appartient au demandeur et défendeur d'accepter ou non de plaider leur cause à la Cour en direct.

Parmi les motifs de dire oui, estime le juge Robitaille, «il y a sans doute le plaisir de passer à la télévision mais aussi l'espoir de régler l'affaire dans un délai moins long». C'est le producteur qui paie, dès que les dommages sont accordés par le magistrat à l'enregistrement.

Présomptions renversées

En regardant le passé, Paul Robitaille signale que l'avènement de la juridiction des petites créances a coïncidé avec le renversement d'une présomption répandue en droit civil, suivant la maxime «caveat emptor» (que l'acheteur prenne garde).

Il appartenait au consommateur de se méfier, pour les biens meubles et immeubles. «Maintenant le consommateur est bien conscient de ses droits et recours. Le principe est presque devenu que le vendeur prenne garde.»

Autre présomption renversée, celle de la maxime *De minimis non curat praetor* (le tribunal ne s'intéresse pas aux litiges insignifiants). «Aujourd'hui nous avons un tribunal exprès pour ces litiges-là.»

L'originalité de l'émission tient aussi à celle des petites créances au Québec, rappelle le juge Robitaille: les avocats y sont interdits alors qu'ils sont autorisés au même tribunal en Ontario et aux États-Unis.

Cinéma plus PRESENTE

LES YEUX NOIRS

NIKITA MIKHALKOV

«L'UN DES PLUS BEAUX FILMS DE CES DERNIÈRES ANNÉES!»

— FRANCO NUOVO, Journal de Montréal

★★★★ — RICHARD GAY, Bon Dimanche

MARCELLO MASTROIANNI LES YEUX NOIRS de NIKITA MIKHALKOV

CRÉMAZIE 7^h SEM

Drole, tendre, troublant, un tandem que l'on n'oublie pas de srot

PAIRICE LECONTE
GERARD JUGNOT JEAN ROCHFORT

TANDEM

5^h SEM

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

DIDER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

PRIX DU 40^e FESTIVAL DE CANNES

Fellini intervista.

VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

7^h SEM

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

JACK NICHOLSON

LES EN VERSION FRANÇAISE!

SORCIÈRES D'EWING

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

Cinéma plus PRESENTE

★★★★★ 1/2

— RICHARD GAY, Bon Dimanche

La FAMILLE

Un film de

ET TORE SCOLA

VITTORIO GASSMAN
FANNY ARDANT
STEFANIA SANDRELLI

avec la participation de PHILIPPE NOIRET

Ottavia Piccolo • Athina Cenci • Alessandra Panelli • Monica Scattini • Jo Champa • Ricky Tognazzi • Massimo Dapporto • Sergio Castellitto • Meme Perlin • Massimo Venturiello • Dagmar Lassander • Barbara Scoppa • Carlo Dapporto • Renzo Palmer • Andrea Occhipinti

Scénario et Dialogues RUGGERO MACCARI • FLUDIO SCARPELLI • ETTORE SCOLA • Directeur Photo RICARDO ARONNICH
Décori LUCIANO RUCCIERI • Costumes GABRIELLA PESCUCCI • Musique ARMANDO TROVATIOLI • Produit par FRANCO COMMITTERI

AL CINEMA LE CAHON. LE FILM EST PRÉSENTÉ EN VER SON ORIGINALE ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

2^e SEM

CKAC 97.3

BERRI 5^h ST-DENIS • STE-CATHERINE 200-2113 DAUPHIN 10^h BEAUBIEN • HÔP-PIVILLE 721-6600 STE-ADELE 14^h CHATELAIN 340

L'HISTOIRE D'UN DUR EN MAL DE TENDRESSE

«De beaux moments d'émotion...»

— Raymond Bernatchez, La Presse

«LE GRAND CHEMIN est un petit chef-d'oeuvre en son genre. C'est joué à merveille. À ne pas rater.»

— Françoise Launondeau, Le Devoir

«Un film qui va droit au coeur... qui nous remet en mémoire notre enfance... Émouvant.»

— Miroslaw Pironowski, Les Indes Jeunes

«Un film d'un humanisme généreux et très touchant.»

Richard Gay, Bon dimanche T.M.

ANÉMONE RICHARD BOHRINGER

14^{ans}

Un film de Jean-Loup HUBERT

Le Fluide

8^h SEM

BEVERLY HILLS

CHATEAUGUAY

BACH

et bottine

LE JEUNE MAGICIEN

CHATEAUGUAY

ALLEZ... VENEZ VOIR «LA BAMBA»!

L'AMÉRIQUE ENTIERE EST TOUCHÉE PAR LA BAMBA. NE MANQUEZ PAS LA BAMBA, C'EST LE «HIT SURPRISE» DE L'ANNÉE.

3^e SEM

un film attachant... — RICHARD GAY, BON DIMANCHE

Le Soleil

LA BAMBA

EN VERSION FRANÇAISE

ST-DENIS 1500 RUE ST-DENIS 840-3222 ODEON LAVAL 1500 RUE ST-DENIS 840-3222 CENTRE-VILLE 1500 RUE ST-MARTIN 947-6500

LONGUEUIL PARADIS JOLIETTE ST-JÉRÔME ST-JEAN

PLACE LONGUEUIL 675-7451 1075 RUE MICHELLE 354-3110 CINÉMA JOLIETTE CARREFOUR DU NORD 3076 A ST-JEAN (AUSI EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE, BONAVENTURE, ET CENTRE-VILLE)

SÉLECTION OFFICIELLE

Festival des Films du monde MONTREAL 1987

MARIE S'EN VA-T-EN VILLE

MARQUISE LEPAGE

FREDERIQUE COLLIN • GENIEVIE LENOIR

DESJARDINS 1430 RUE DESJARDINS 254-3141 ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD

Consultez notre guide Cinéplex Odeon pour les horaires!

3^e SEM

«Une intrigue captivante et très bien interprétée.» — RICHARD GAY, BON DIMANCHE

IMPASSE

NO WAY OUT

RENÉ HOMIER ROY

DESJARDINS 1430 RUE DESJARDINS 254-3141 BROSSARD 3000 RUE DE LA SÉCURITÉ 460-5008

PARADIS 1075 RUE MICHELLE 354-3110 JAMES BOND 007 TUEUR N'EST PAS JOUER

RENÉ MAÏD PRÉSENTE

La surprise du Festival des Films du Monde de Montréal!

«Tacchella fait une éblouissante démonstration de sa passion et de sa connaissance du cinéma. Un délice!»

— René Homier-Roy, CHATELAINE

«Tacchella dévoile sa grande passion: les cinéphiles ne peuvent rester insensibles.»

— Manon Gilbert, JOURNAL DE MONTRÉAL

RENÉ MAÏD PRÉSENTE

«Un film de JEAN-CHARLES TACHELLA»

TRAVELLING AVANT

THIERRY FREMONT • ANN-GISEL GLASS • SIMON DE LA BROSSÉ

SOPHIE MINET • LAURENCE CÔTE • LUC LAVANDIER • NATHALIE MANN

JEAN-CHARLES TACHELLA • MALOFILM DISTRIBUTION

DESJARDINS 1430 RUE DESJARDINS 254-3141

«Un zoo la nuit ovationné par la faune des festivaliers à Toronto.»

— PIERRE LE ROUX, JOURNAL DE MONTRÉAL

★★★★ A voir absolument!

— RICHARD GAY, BON DIMANCHE

«Quelque chose d'unique dans la courte histoire de notre cinéma.»

— RENÉ HOMIER ROY, CHATELAINE

19^{ans} SEM

GRAND PRIX DU PENNACENT

GRAND PRIX D'ORLÈS FESTIVAL DE MONTRÉAL

GRAND PRIX DE LA CRITIQUE FESTIVAL DE TORONTO

UN ZOO LA NUIT

JEAN CLAUDE LAUZON

DESJARDINS 1430 RUE DESJARDINS 254-3141 CARREFOUR LAVAL 2300 AUT DES LAURENTIDES 688-3848 BROSSARD 3000 RUE DE LA SÉCURITÉ 460-5008

MONTREAL 1500 RUE ST-DENIS 840-3222 CENTRE-VILLE 1500 RUE ST-MARTIN 947-6500 PARADIS 1075 RUE MICHELLE 354-3110

JOLIETTE VALLEYFIELD ST-HYACINTHE CINÉMA JOLIETTE CINÉMA LE PARC LE PARC

ST-JEAN ST-JÉRÔME SHERBROOKE TROIS-RIVIÈRES

RENTE A FILM CINÉMA HÉR CINÉMA CARTELLE FLUR DE LYS

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ CON DE MONTREAL 840-4018 2001 UNIVERSITÉ LE FILM EST PRÉSENTÉ AVEC SOUS-TITRE ANGLAIS



Une soirée haïtienne

Soirée de chansons à la sauce haïtienne demain à la salle Claude-Champagne. Pour célébrer dignement le quinzième anniversaire du centre communautaire la Maison d'Haïti, on a choisi de présenter en spectacle la «grande dame de la chanson haïtienne», Martha Jean-Claude, accompagnée de son groupe Makandal.

La chanteuse haïtienne, offrira un résumé de ses 25 ans de carrière en interprétant berceuses, airs de carnaval et complaintes, des chansons du folklore antillais... Le groupe cubain qui accompagne la chanteuse se spécialise dans les rythmes afro-antillais: yanvalou, petro, banda, rara, vodou, masecan, guaranco et bien sûr la rumba, le calypso et le merengue.

